



Assemblée générale

Soixante-treizième session

10^e séance plénière

Jeudi 27 septembre 2018, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

En l'absence de la Présidente, M. Korneliou (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (*parle en anglais*) :
En novembre, le monde commémorera le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Le conflit a entraîné la chute des empires et ouvert la possibilité, pour les petites nations d'Europe, dont la Lituanie, de réaliser leur rêve de vivre dans l'indépendance et la liberté et dans la jouissance de leurs cultures et traditions.

Pour éviter qu'une telle guerre se reproduise un jour, on a créé des institutions multilatérales pour préserver l'indépendance politique et l'intégrité

territoriale des États. Pourtant, quand le monde s'est heurté à sa grande crise suivante, ces institutions n'ont pas su réagir et sont demeurées impuissantes alors que l'humanité plongeait dans un autre conflit mondial.

Aujourd'hui, il nous plaît de penser que nos institutions multilatérales, notamment l'ONU, sont assez fortes pour s'élever contre les agressions et les manquements aux règles internationales. Toutefois, il arrive que la réalité donne à voir une toute autre image : celle d'un monde plus fracturé, dont les institutions s'effondrent, au lieu d'un monde qui nous protège de l'emploi de la force et des turbulences économiques. Lors de presque toutes les crises majeures de la décennie écoulée, de la Syrie à l'Ukraine en passant par le Myanmar et le Yémen, le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de jouer un rôle décisif en raison de l'incapacité des États à dépasser leurs intérêts nationaux et du fait du droit de veto qui a été utilisé pour faire obstruction.

Les organisations créées pour en finir avec les armes de destruction massive n'ont aucun poids face à des dictateurs qui mettent au point des armes nucléaires et emploient des armes chimiques contre les civils. Le vent commence à tourner pour l'économie planétaire et l'Organisation mondiale du commerce montre des signes de paralysie. L'accroissement des tensions internationales dans le domaine des échanges pourrait effacer nos réalisations en matière de développement durable et d'élimination de la pauvreté.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-30068(F)



Document adapté

Merci de recycler



Nous devons donc reconnaître que nos institutions ne sont pas parfaites. Elles peuvent se caractériser par la bureaucratie, le gâchis et l'opacité. Cependant, c'est nous, les États Membres, qui les avons créées, et c'est donc à nous seuls qu'il incombe de les améliorer et de les adapter aux nouvelles réalités. Avant de nous mettre à détruire les institutions, les engagements ou les accords multilatéraux, nous devons avoir une idée claire de ce que nous voulons bâtir à la place. Autrement, nous nous retrouverons à vivre sur un tas de ruines.

Nous ne pouvons pas rejeter la mondialisation, car la combattre ne ferait que nous rendre plus pauvres. Ces 25 dernières années, le libre-échange a donné à plus de 1 milliard de personnes la possibilité d'échapper à l'extrême pauvreté. Toutefois, la mondialisation a aussi un versant sombre, que l'on doit atténuer en luttant contre l'exclusion, les inégalités et l'abaissement des normes du travail. Nous ne pouvons pas laisser les voix du nationalisme et de la division l'emporter sur le dialogue et la coopération. Tous les grands défis – terrorisme, changements climatiques et autonomisation des femmes – n'ont d'autre solution que le fait de travailler ensemble.

Jusqu'à présent, nous avons été trop discrets, trop passifs et trop ignorants. Nous devons cesser d'opter pour la facilité, en blâmant les institutions pour nos propres échecs politiques et nationaux. Nous devons reconnaître que nous, les États Membres, avons le pouvoir et les moyens de faire en sorte que l'ONU défende comme il se doit la paix, la liberté, l'égalité et l'humanité, car nous sommes les Nations Unies. Saisissons cette occasion d'assumer notre responsabilité pour l'avenir en donnant à l'ONU les moyens d'agir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie pour l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Botswana.

M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Masisi (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège de m'exprimer pour la première fois devant l'Assemblée générale en ma qualité de Président de la République du Botswana, après avoir pris mes fonctions le 1^{er} avril. Je succède à l'ancien Président Seretsê Khama Ian Khama, qui a pris sa retraite à la fin de son mandat. C'est la cinquième fois que le Botswana connaît une transition du pouvoir sans heurt depuis son indépendance en 1966.

Je me joins aux autres délégations pour rendre hommage au regretté Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, décédé le 18 août. On se souviendra de lui comme d'un homme d'État de stature internationale et comme d'une icône qui a consacré sa vie entière au service de l'humanité.

Je me joins aussi aux autres délégations pour féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Cette élection est particulièrement notable dans la mesure où c'est la quatrième fois qu'une femme occupe ce poste depuis la création de notre organe mondial, il y a 73 ans, et que M^{me} Espinosa Garcés est la première femme d'Amérique latine et des Caraïbes à y accéder. Je veux l'assurer du plein appui et de toute la coopération de ma délégation dans l'exécution de son mandat, et nous lui adressons nos vœux de réussite.

Je saisis cette occasion pour remercier S. E. M. Miroslav Lajčák, qui a présidé avec compétence les délibérations de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session.

Je remercie également le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour la manière remarquable dont il dirige l'ONU. Je le félicite avant tout pour les réformes qu'il a lancées en vue d'améliorer l'efficacité de l'Organisation.

Ma délégation est satisfaite du thème retenu pour le débat général de la soixante-treizième session

de l'Assemblée générale, à savoir « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Nous nous réjouissons particulièrement de noter qu'il fait fond sur le thème de l'an dernier, lequel était également axé sur les personnes et soulignait le lien entre la paix et une vie décente pour chacun sur la planète. Cela témoigne clairement de l'attachement constant de l'ONU à garantir un développement durable pour tous. À l'évidence, le principe de ne laisser personne de côté devrait demeurer notre aspiration à long terme. C'est un appel qui nous est lancé pour que nous mettions fin à l'extrême pauvreté et que nous veillions à la fourniture d'une éducation de qualité, de soins de santé, d'infrastructures, de logements et d'emplois pour tous.

Je me félicite qu'il soit indiqué, dans le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018*, que beaucoup plus de personnes vivent en bonne santé qu'au cours des dernières décennies. Néanmoins, nous devons garder à l'esprit qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre la prospérité universelle, notamment quand on sait qu'environ 783 millions de personnes souffrent d'extrême pauvreté, que 2,3 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services élémentaires d'assainissement et 4 milliards de personnes n'ont aucune protection sociale.

Il est donc manifeste qu'aucun d'entre nous, grand ou petit pays, ne peut relever à lui seul ces gigantesques défis de développement. Il s'ensuit que nous devons agir de concert pour renforcer le multilatéralisme et honorer et mettre à exécution les engagements pris par l'Assemblée générale et les partenariats mondiaux en faveur du développement durable.

Il est également impératif que la communauté mondiale continue de soutenir les pays à titre individuel, en tenant compte des difficultés de développement qui leur sont propres. Par exemple, le Botswana a beau être classé parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur, il se heurte encore à de nombreux problèmes de développement, qui sont comparables à ceux que connaissent des pays moins avancés. Nous sommes toutefois rassurés par les mots du Secrétaire général, selon qui l'ONU

« est prête à travailler avec tous les États Membres pour faire des objectifs de développement durable une réalité pour tout le monde, partout ».

Au vu des difficultés que mon pays rencontre sur le plan du développement, je demande une fois de plus un appui continu en termes de capital humain, d'infrastructures et de renforcement des capacités pour le secteur privé et le transfert de technologie.

S'agissant du développement durable, le Botswana réaffirme sa détermination à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En conséquence, nous avons aligné notre plan national intitulé Vision 2036 sur ce Programme mondial. Au niveau régional, nous constatons avec satisfaction que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le programme d'intégration de la Communauté de développement de l'Afrique australe sont également alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Ces programmes de développement ont en commun de viser à éliminer la pauvreté et à bâtir des sociétés inclusives, prospères et pacifiques. À cet égard, nous nous réjouissons que l'extrême pauvreté continue de décliner dans le monde entier, même s'il nous reste encore un long chemin à parcourir, étant donné que 35 % des habitants de l'Afrique – 395 millions de personnes – vivent encore dans une pauvreté abjecte.

Alors que nous entamons la troisième année de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mon gouvernement demeure inflexible dans sa détermination à améliorer le bien-être matériel et social de la population botswanaise. Notre programme de développement national place l'individu, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat au centre du développement durable. De fait, notre Vision 2036 repose sur quatre piliers : développement économique durable, développement humain et social, environnement durable, et gouvernance, paix et sécurité.

En outre, nous avons six priorités nationales qui s'inscrivent dans le droit fil de nos piliers nationaux, à savoir l'exploitation de sources variées de croissance économique, le développement du capital humain et le développement social, l'utilisation durable des ressources nationales, la consolidation de la bonne gouvernance, le renforcement de la sécurité nationale et l'application d'un système de suivi et d'évaluation efficace. Dans ce contexte, notre cheminement vers le développement durable maintient un équilibre entre les aspects sociaux, humains, économiques, environnementaux et de gouvernance.

La mise en œuvre de notre Vision 2036 et de notre onzième plan de développement national est sous-tendue

par un solide système de suivi et d'évaluation pour assurer la bonne réalisation des buts et aspirations de ces programmes. De plus, nous avons établi un comité de pilotage national afin de coordonner et de suivre efficacement la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Nous avons aussi élaboré un plan d'étapes pour le Botswana, qui doit servir de guide à la concrétisation des objectifs de développement durable sur la période 2017-2036.

Mon gouvernement aborde la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable sous un angle exhaustif et inclusif, de façon à garantir une appropriation et une direction larges aux niveaux local, communautaire et national et à dépasser la logique fragmentaire sur tout le continuum du développement en nouant des partenariats stratégiques entre le Gouvernement, les milieux universitaires, les organisations de la société civile, les organisations locales, les partenaires de développement, le secteur privé, les acteurs non étatiques et les organismes des Nations Unies. Pour réaliser ces buts et ces aspirations, nous avons accordé la priorité à la diversification économique, à la croissance économique durable, à la création d'emplois et à l'investissement dans le capital humain en vue de bâtir une société prospère et inclusive.

L'accent est mis en particulier sur nos jeunes, qui constituent 60 % de la population botswanaise. À cet égard, notre objectif ultime est de parvenir à un accès universel à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire. Nous nous employons également à élargir l'accès à l'enseignement et à la formation tertiaires, techniques et professionnels. Par ailleurs, nous travaillons à la définition d'une politique nationale en matière d'emploi, dont le but consiste à aider le Botswana à offrir à tous un emploi rémunérateur et productif et un travail décent. Surtout, le Gouvernement botswanais a mis au point plusieurs politiques, programmes et stratégies, tels que l'initiative en faveur de diversification économique, la politique d'autonomisation économique des citoyens, le plan d'autonomisation des jeunes et le fonds pour l'épanouissement de la jeunesse, dans le but d'appuyer le développement économique durable et la création d'emplois.

Pour faire en sorte que le développement profite à tous, mon gouvernement continue d'investir sensiblement dans la fourniture de soins de santé, de logements décents et d'abris par l'intermédiaire d'interventions telles que la Treat All Strategy, pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant,

la Self-Help Housing Agency et un programme destiné à loger les personnes qui vivent dans le plus grand dénuement. En outre, le Gouvernement offre une protection sociale aux groupes vulnérables comme les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, au titre d'une politique de lutte contre la déscolarisation, du programme de prise en charge des orphelins et du régime de retraite des personnes âgées. Parmi les autres interventions de développement qui sont réalisées aux fins d'accroître l'accès aux possibilités économiques et sociales, on peut citer celles qui portent sur l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que la politique nationale consacrée à l'égalité des sexes et au développement.

En outre, nous donnons la priorité aux investissements dans la recherche-développement, la science, la technologie et l'innovation afin de transformer le Botswana en nation à revenu élevé et en économie basée sur la technologie. Nous investissons dans l'information et les communications pour promouvoir la croissance et la diversification économique et pour soutenir les services de gouvernement en ligne et l'innovation dans l'économie.

Nous notons que la mise en œuvre de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 se heurte à d'immenses contraintes en termes de ressources et de capacités. À ce propos, nous accueillons avec satisfaction l'action engagée par l'ONU pour remédier à ces difficultés par l'adoption, en mai 2018, de la résolution 72/279 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. La résolution est cruciale car elle tend à aider les pays dans leurs efforts de réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes convaincus que des équipes des Nations Unies renforcées et des systèmes de coordonnateurs résidents revigorés contribueront beaucoup à la concrétisation des objectifs de développement durable.

Le Botswana se félicite également de la signature du Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a pour but d'assurer la coordination, l'exécution et le suivi efficaces des deux instruments ainsi que le bon établissement de rapports à leur sujet. Cette coordination permettra normalement d'éviter les doubles emplois, garantissant ainsi une utilisation rationnelle de nos ressources, qui sont déjà limitées.

S'agissant des droits de l'homme, le Botswana reste attaché à la promotion et à la protection des droits de l'homme, de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'état de droit, qui sont essentiels au développement durable, à la prospérité et à des sociétés pacifiques. À cet égard, nous maintenons notre soutien aux efforts destinés à lutter contre l'impunité et à appliquer le principe de responsabilité pour protéger les populations contre des atrocités comme le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. En conséquence, nous réaffirmons notre plein appui au Conseil des droits de l'homme et à la Cour pénale internationale. Cette dernière a franchi une étape importante cette année avec le vingtième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome, portant création de la Cour. Depuis qu'elle a été établie, en 2002, la Cour pénale internationale a sensiblement contribué au renforcement du système international de justice pénale en poursuivant les auteurs de crimes internationaux graves.

En ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, le Botswana demeure profondément préoccupé par les conflits prolongés en Afghanistan, au Mali, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen. On estime que, durant la décennie écoulée, les conflits violents ont entraîné le déplacement forcé de 68,5 millions de personnes. Des études montrent que les conflits favorisent la multiplication des bidonvilles et l'accroissement de la faim et de l'insécurité alimentaire, ce qui a pour effet d'aggraver les crises humanitaires. Nous exhortons donc toutes les parties à ces conflits à respecter leur obligation de protéger les civils et le personnel humanitaire, conformément au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Nous tenons également à souligner que le dialogue et le règlement pacifique des différends sont capitaux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir lancé des réformes du pilier Paix et sécurité dans le but de renforcer les capacités des Nations Unies en matière de prévention et de règlement des conflits, de médiation, de maintien et d'édification de la paix, de relèvement et de développement au lendemain d'un conflit, et de consolidation et de pérennisation de la paix. Pour stimuler les efforts internationaux d'édification de la paix, les dirigeants africains se sont engagés à financer 25 % des opérations d'appui à la paix en Afrique d'ici à 2021 et de faire taire les armes d'ici à 2020. Je veux

donc saluer les organisations régionales pour leur engagement en faveur de cette noble cause.

Sur la question de la corruption, il nous faut, en tant que communauté mondiale, nous attaquer aux problèmes que constituent les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et la corruption, qui représentent une véritable hémorragie dans les ressources dont nous avons besoin afin de réaliser les objectifs de développement durable. L'objectif 16 appelle entre autres à réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes, à renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés, et à mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'attachement du Botswana aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et à la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Notre action doit être hardie et porteuse de transformation alors que nous bâtissons un avenir meilleur pour nos nations et les générations futures. Nous devons rester fermes dans notre détermination à ne laisser personne de côté. N'hésitons pas à faire preuve d'initiative mondiale, à assumer notre responsabilité collective et à forger des partenariats avec tous les pays et tous les peuples du monde. Le futur est vraiment entre nos mains.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Botswana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la

République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Anastasiades (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi de féliciter la Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour son accession à ce poste, et de l'assurer de l'appui inébranlable de mon gouvernement dans sa mission à la tête de l'Assemblée à sa soixante-treizième session.

Je tiens aussi à rendre hommage à la mémoire de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, récemment décédé, qui, avec son charisme et en usant de prudence, a redéfini l'Organisation et défendu activement les idéaux qui caractérisaient son éthique personnelle : rétablissement et maintien de la paix, coopération internationale et développement durable.

De plus, en honorant le centenaire de la naissance du grand homme d'État et dirigeant mondial Nelson Mandela, nous avons exprimé notre grande admiration et notre gratitude pour la manière dont cet homme a fait activement la promotion des nobles valeurs de la paix, de la justice et de l'égalité.

Chypre souscrit pleinement au thème choisi pour la session de cette année de l'Assemblée générale, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Nous adhérons totalement à ce thème, qui répond bien sûr aux préoccupations de la majorité des États Membres de l'ONU, étant donné que son essence même nous rappelle les principes fondateurs de l'Organisation, dans laquelle des millions de personnes et de nombreux pays ont placé leurs espoirs pour un avenir meilleur. L'Organisation est née des cendres de la guerre avec pour fins de maintenir la paix et la sécurité internationales et d'œuvrer au respect et à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales de chacun, indépendamment de son sexe, de son origine raciale ou ethnique, de sa religion ou de sa croyance.

L'ordre qu'elle propose est fondé sur le multilatéralisme, l'action collective et la coopération internationale entre des États jouissant d'une égalité souveraine. Toutefois, on pourrait penser que nous ne parvenons pas à défendre ces valeurs, puisque nous revenons encore et toujours, d'une année sur l'autre, pour cette sorte de rituel où nous attestons du manque criant d'efficacité de certains et des efforts que d'autres consentent, alors qu'il n'est question que notre

incapacité à réaliser les buts inscrits dans la Charte des Nations Unies. Pourquoi les décisions du Conseil de sécurité restent-elles, dans leur immense majorité, de simples certificats attestant de violations? Pourquoi le droit international et les accords internationaux ne sont-ils pas appliqués? Pourquoi les stratégies et les programmes visant à améliorer les conditions de vie des personnes qui souffrent demeurent-ils des vœux pieux? Quand prendrons-nous enfin notre destin en mains, en assumant pleinement nos responsabilités à l'endroit de nos peuples et de l'humanité dans son ensemble?

En tant que dirigeant d'un petit pays qui est victime de violations flagrantes du droit international depuis plus de 44 ans, je veux répéter les causes bien connues qui expliquent ces résultats inacceptables et décevants au niveau régional et mondial. J'oserai mentionner de tristes réalités, franchement et honnêtement, dans l'espoir que les États et les organisations internationales reconsidéreront leurs politiques et actions ou y apporteront des ajustements en vue d'un futur qui soit réellement meilleur.

Dans cet effort et cette lutte, nous devons garantir la coopération de tous, mais plus encore des États et des peuples qui sont les victimes – ceux qui subissent des phénomènes comme la primauté des intérêts expansionnistes d'un État contre l'intégrité territoriale, la paix et la prospérité d'autres pays et peuples; l'investissement dans l'industrie et les infrastructures militaires, et leur promotion, en fomentant des conflits pour obtenir des gains financiers; l'observation passive de violations du droit international telles que l'annexion de territoires ou encore l'alimentation du séparatisme et des guerres civiles, afin de ne pas empoisonner les relations et les intérêts communs entre pays amis; et le financement et la promotion du terrorisme par certains États en vue d'imposer le fondamentalisme religieux.

Tandis que plus de 20 millions de personnes, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud, au Yémen et en Somalie, connaissent la famine et ont besoin d'une aide d'urgence, et alors que plus de 820 millions de personnes, dont 155 millions d'enfants, souffrent de malnutrition chronique, il y a des pays où d'immenses quantités de produits animaux et végétaux sont détruites au nom de considérations économiques et commerciales étroites et aveugles. La mortalité infantile et les maladies mortelles persistent et la qualité des services de santé est inférieure aux normes acceptables, et pourtant nous continuons de voir des politiques et pratiques inflexibles qui privent les autorités compétentes de tout moyen

d'action et les empêchent de fournir les soins médicaux requis. Au lieu de nous attaquer aux causes profondes qui poussent des millions de personnes à migrer en masse, nous nous contentons de créer des centres de détention de migrants. Nous avons adopté l'Accord de Paris pour répondre au défi mondial des changements climatiques, mais des intérêts particuliers entravent soit la conception, soit l'application de politiques nationales qui permettraient de donner suite à notre promesse et à nos engagements.

Outre notre incapacité à mettre efficacement en œuvre les résolutions de l'ONU, tous ces facteurs ont débouché sur des crises sans précédent et sapé la crédibilité et même la légitimité de nos décisions, entraînant le déplacement forcé de millions de personnes; faim et détresse, qui gonflent les flux migratoires, induisent des changements démographiques et exercent une gigantesque pression économique et sociale sur tous les pays ou toutes les régions touchés; traite d'êtres humains et trafic de stupéfiants, qui font des millions de morts; et la destruction du patrimoine culturel.

En dépit des aspirations divergentes ou des intérêts concurrents, nous devrions nous montrer à la hauteur de nos responsabilités partagées, renoncer aux politiques opportunistes que j'ai mentionnées, adopter une approche plus volontariste, ciblée et axée sur les résultats, et traiter les causes profondes qui ont abouti à cette situation sans précédent. Nous devrions redoubler d'efforts pour faire du développement durable une réalité pour tous les pays et toutes les régions dans le besoin, une fois pour toutes, en créant les conditions politiques et socioéconomiques nécessaires à la stabilité, à la croissance économique et au renforcement des institutions. En même temps, nous devrions aussi contrer efficacement les menaces posées par les conflits en cours, afin de trouver des solutions politiques durables et viables qui favorisent la paix, la sécurité et la prévisibilité à l'échelle régionale et qui préservent les générations futures du fléau des menaces asymétriques.

Une direction collective, associée à la primauté du multilatéralisme, est le seul moyen d'éliminer effectivement les menaces à la paix et à la sécurité. Nous devons par conséquent renforcer notre appui et notre attachement à l'ONU et veiller à la bonne mise en œuvre de ses décisions et mesures, sur la base de la justice et du droit international, qui sont le cœur et l'essence de l'Organisation.

Dans ce contexte, nous soutenons résolument la vision ambitieuse du Secrétaire général António

Guterres, qui consiste à réformer l'Organisation d'une manière qui corresponde aux besoins de ses États Membres et réponde aux attentes de nos peuples. S'agissant de la réforme du pilier relatif au développement, nous réaffirmons notre engagement sans réserve au renforcement des capacités de l'ONU pour que celle-ci devienne plus efficace et transparente dans ses initiatives de réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, lequel fait partie intégrante de nos efforts visant à aider toutes les personnes à vivre dans la dignité. En parallèle, il convient d'agir davantage pour remédier à la vulnérabilité des États, en particulier les petits États insulaires, face aux changements climatiques, de la même façon que nous devons plus insister sur la concrétisation des objectifs de développement durable et accélérer les efforts entrepris à cette fin.

En gardant à l'esprit les situations instables et les conflits qui ont cours en Syrie, en Iraq, au Yémen, en Libye, au Nigéria, au Myanmar, en Afghanistan et au Sahel, le conflit israélo-palestinien de longue date et, bien sûr, le problème persistant de la division forcée de mon pays, nous devrions attacher une importance particulière à la réforme du pilier relatif à la paix et à la sécurité. Nous adhérons pleinement à la notion de la primauté de la diplomatie dans le rétablissement de la paix et le règlement des conflits et à l'idée du rôle catalytique des opérations de maintien de la paix. Il nous faut toutefois admettre que la diplomatie est menacée s'il n'y a pas de maintien de la paix, et que, en l'absence d'un processus de négociations, la nécessité du maintien de la paix s'accroît nettement et prend, dans bien des cas, un tour indispensable. La situation qui règne dans mon pays en est une bonne illustration. Dès lors, tout en restant profondément déterminés à adopter les réformes qui s'imposent au titre de ce pilier, nous sommes fermement convaincus que chaque opération de maintien de la paix devrait être évaluée individuellement à l'aune de ses résultats, en tenant compte des menaces et des besoins réels sur le terrain. Les risques encourus sont beaucoup trop graves pour qu'on se permette la moindre expérimentation à cet égard.

Bien que membre de l'Union européenne (UE), mon pays est situé à l'épicentre d'une zone qui se caractérise par une extrême instabilité. Notre quête est ancrée dans notre vision et notre ambition de devenir un phare de stabilité, de prévisibilité et de création de synergies aux fins de promouvoir une prospérité et une stabilité partagées dans l'intérêt de tous. À cette fin, et en tant qu'intermédiaire honnête, unanimement accepté

et dépourvu d'arrière-pensées, nous avons consolidé nos liens historiquement étroits avec les pays de notre voisinage immédiat et, en collaboration avec la Grèce, nous avons établi des partenariats trilatéraux avec plusieurs de nos voisins, dont l'Égypte, Israël, le Liban, la Jordanie et la Palestine. Ces mécanismes trilatéraux montrent bien ce qui peut être accompli lorsque des pays aux préoccupations partagées et aux intérêts communs joignent leurs forces au lieu de s'isoler. En somme, ces partenariats trilatéraux sont un exemple concret de multilatéralisme opérant, dans le droit fil du thème de cette année, qui a trait à des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. Je souligne ainsi que les partenariats n'ont pas pour but d'exclure et ne sont dirigés contre aucun pays tiers. Au contraire, ils officialisent la coopération et le dialogue dans notre région, en particulier dans les domaines où ils permettent de dégager des avantages comparatifs, par exemple dans le secteur de l'énergie. À cet égard, nous nous félicitons vivement de l'expansion de ces formats trilatéraux pour inclure d'autres partenaires dans tel ou tel domaine afin de mettre en place des collaborations mutuellement profitables.

En ce qui concerne l'importance de rétablir la paix et la stabilité dans notre voisinage immédiat et les moyens pour y parvenir, je me sens obligé d'insister sur l'intérêt et les multiples avantages qu'aurait une solution globale au problème de Chypre. Avant tout, un règlement viable et durable servirait la cause des habitants de Chypre – Chypriotes grecs et Chypriotes turcs – en satisfaisant leur aspiration à vivre dans un pays européen normal et prospère, totalement indépendant et par conséquent libre de toute dépendance extérieure. Par ailleurs, je reste convaincu que la solution au problème de Chypre aura indéniablement une incidence très notable sur l'instauration et le maintien d'un climat plus que nécessaire de stabilité et de paix dans la région. Enfin, et peut-être surtout, le fait de trouver une issue à ce problème international, qui figure à l'ordre du jour de l'ONU depuis des décennies, offrira une lueur d'espoir et démontrera que même les problèmes les plus insolubles peuvent être réglés pacifiquement par l'intermédiaire de l'Organisation. Malheureusement, vu que le processus de paix est dans l'impasse depuis la conférence consacrée à la question de Chypre en 2017, je suis profondément préoccupé par le temps perdu et les conséquences que cela aura.

Je vais être clair : seule une solution viable et fonctionnelle au problème de Chypre, conforme aux principes de l'adhésion à l'UE et aux meilleures

pratiques des pays démocratiques de l'ONU, peut installer les conditions nécessaires à une paix durable, de sorte que mon pays puisse réaliser tout son potentiel et que tous les Chypriotes soient en mesure de vivre dans la normalité et d'œuvrer ensemble à la prospérité et à la sécurité de tous. Comme je l'ai déjà dit, j'ai toujours la volonté ferme et sincère de parvenir à une solution fondée sur les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et sur l'acquis communautaire de l'Union européenne, en poursuivant les négociations sur le cadre en six points que le Secrétaire général a fixé comme fondement pour la voie à suivre. Le cadre et la mission de bons offices du Secrétaire général constituent la seule voie vers une solution.

Nous espérons que la Turquie, qui a un rôle crucial à jouer dans les efforts pour parvenir à un règlement, sera à la hauteur et manifesterà la volonté politique nécessaire pour conclure un accord et contribuer de manière concrète à la stabilité régionale. Pour notre part, je tiens à affirmer une fois de plus que nous sommes déterminés à relever le défi de notre responsabilité historique et à faire tout notre possible pour assurer un avenir pacifique à tous les Chypriotes et à l'ensemble de la région.

Dans un monde fragmenté et multipolaire, nous avons plus que jamais le devoir moral, éthique et politique de promouvoir l'essence de la civilisation humaine, d'unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales et de créer les conditions qui peuvent apporter prospérité et bien-être à tous. Cette obligation correspond parfaitement au thème de la session de cette année, et j'espère que d'ici l'année prochaine, nous pourrions être fiers de nous parce que nous aurons pris des mesures importantes pour concrétiser cette vision.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Cette année, nous célébrons le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. La Société des Nations était censée préserver la paix, mais elle a échoué. L'Organisation des Nations Unies est née des cendres de la Seconde Guerre mondiale pour relever un monde qui avait été détruit par le fascisme, le nazisme, le racisme et le colonialisme. En adoptant la Charte des Nations Unies, une génération courageuse de dirigeants a donné espoir aux défavorisés, aux opprimés et aux personnes privées de la possibilité d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Il y a soixante-dix ans, la Déclaration universelle des droits de l'homme a constitué une autre lueur d'espoir pour l'humanité et, grâce aux efforts de l'Organisation des Nations Unies et de ses nombreux programmes, cet espoir est devenu réalité. Grâce aux missions de maintien de la paix, à la maîtrise des armements, aux traités relatifs à la non-prolifération et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, nous avons bâti un monde plus sûr. Les objectifs de développement durable nous ont permis de concentrer notre énergie sur la réduction de la pauvreté, l'éradication des maladies, l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement et la création de possibilités pour les jeunes. Dans le cadre de l'Accord de Paris, nous luttons contre les changements climatiques et nous nous efforçons de bâtir des communautés et des nations résilientes face aux risques de catastrophes. Ainsi, des millions de personnes ont aujourd'hui une vie meilleure qu'il y a 10 ans. Toutes ces réalisations seraient inimaginables si nous n'avions pas uni nos efforts par l'intermédiaire de l'ONU.

En ma qualité de Président de la République de Macédoine, je peux dire, en toute légitimité, que le peuple macédonien a participé à la création de l'ordre international qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale. Nous étions du bon côté de l'histoire, parce que, même dès 1941, nous avons commencé à combattre les fléaux

que sont le fascisme et le nazisme. L'État macédonien a participé à la création de l'ONU. En 1945, la République populaire fédérative de Yougoslavie a été l'un des pays fondateurs de l'Organisation. En tant que République constitutive dotée d'un droit à l'autodétermination et à la sécession, la Macédoine est donc *de facto* une des nations fondatrices de l'ONU. En tant qu'État au sein de la République populaire fédérative de Yougoslavie, nous avons participé à l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels qui garantissent la dignité humaine, le droit à l'autodétermination ainsi que le droit des États à l'égalité souveraine. Le 8 septembre 1991, exerçant notre droit souverain à l'autodétermination et à la sécession, nous avons pacifiquement quitté la République fédérative socialiste de Yougoslavie, en pleine dislocation, et proclamé une République de Macédoine indépendante et souveraine.

Tout au long de ce processus, une grande injustice a été commise, et voici en quoi elle consiste : jusqu'à présent, nous n'avons pas été autorisés à jouir pleinement des privilèges du statut de Membre de l'Organisation ou des documents que nous avons contribué à rédiger. On nous a refusé le droit souverain de nous appeler par notre nom, comme si une simple région administrative éponyme en Grèce pouvait avoir dans la sphère des relations internationales des droits supérieurs à ceux d'un État souverain comme la République de Macédoine.

Il y a vingt-cinq ans, le 8 avril 1993, la République de Macédoine est devenue un État Membre de l'ONU. Et pourtant, dans cette communauté d'égaux devant la loi, la République de Macédoine a été admise avec un statut inférieur, avec une personnalité morale diminuée et un droit à l'autodétermination bafoué. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, les pourparlers au sein de l'ONU sur cette question devraient s'achever par l'adoption du dénommé « Accord de Prespa », qui, selon certains, devrait mettre un terme au différend avec la Grèce et permettre à la République de Macédoine d'adhérer à l'Union européenne et à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Cet accord s'ouvre sur un préambule magnifique, dont la formulation ferait pâlir jusqu'aux auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Paradoxalement, l'Accord de Prespa viole les normes et principes universels qui sont énoncés dans son préambule, notamment le droit à la dignité humaine.

Parmi les droits qui ont été bafoués, il en est un sur lequel je voudrais attirer l'attention de

L'Assemblée générale : le droit à l'autodétermination. La signification de ce droit est que seule une nation est habilitée à décider de son destin et que personne n'a le droit d'intervenir de force dans la vie d'une nation, de détruire ses écoles et autres institutions, d'enfreindre ses traditions et coutumes, de réprimer sa langue ou de restreindre ses droits. Le droit à l'autodétermination suppose qu'une nation peut s'organiser comme elle le souhaite, notamment en s'appuyant sur son autonomie. Toute nation a le droit à la sécession totale. Les nations sont souveraines et toutes les nations bénéficient des mêmes droits.

Le droit à l'autodétermination est le fondement du pouvoir qu'un peuple a de choisir son propre nom et celui de l'État qu'il crée. Le droit de choisir un nom est un élément inaliénable du droit à l'autodétermination. Ce n'est qu'en respectant le droit à l'autodétermination que l'ONU peut être une organisation pour tous. En tant que peuple, nous portons le nom de « Macédoniens » depuis des siècles et, en tant qu'État, depuis 74 ans, avant même que l'ONU ne soit créée. Notre attachement à ce nom a été confirmé il y a 27 ans, lorsque nous avons exercé notre droit à l'autodétermination et proclamé une République de Macédoine indépendante et souveraine.

Pourtant, à travers l'Accord de Prespa, la Grèce nous impose un nouveau nom et demande une application *erga omnes* au niveau international et national. Il est prévu que nous modifierons notre Constitution, faisant ainsi de la Grèce l'autorité suprême qui doit approuver les amendements constitutionnels. En vertu de ce règlement, la Grèce aurait un droit de regard permanent non seulement sur notre dénomination, mais aussi sur la manière dont tous les États Membres de l'ONU s'adressent à nous. La Grèce serait autorisée à renommer nos institutions, à censurer le contenu des manuels scolaires de nos enfants et à empêcher les citoyens d'exprimer leur identité macédonienne, notamment en réglementant notre langue, que nous appelons le macédonien. Une partie très importante de notre mode de vie dépendra donc de la volonté grecque, ce qui reviendrait à censurer le monde et à demander au peuple macédonien de s'autocensurer. C'est une violence faite à notre mémoire historique collective.

Les archives de l'ONU regorgent de centaines de milliers de pages de documents et de témoignages dans dans lesquels sont décrits les agissements de l'État grec à l'encontre des Macédoniens en Grèce. Aujourd'hui, avec l'Accord de Prespa, l'État grec essaie de faire exactement la même chose aux Macédoniens

en République de Macédoine. Son but est de limiter l'utilisation de l'appellation « Macédoniens » au plus petit espace possible, à savoir l'espace entre nos oreilles, tout en nous obligeant à rester silencieux. C'est une violation flagrante du droit à l'autodétermination.

L'Accord de Prespa est le fruit amer d'un arbre empoisonné il y a longtemps. C'est le reflet d'un compromis douloureux issu de l'accord intérimaire de 1995. À une époque où nous étions isolés sur le plan international, l'accord intérimaire, conclu sous les auspices de l'ONU, était censé garantir que la Grèce ne nous empêcherait pas d'intégrer les organisations internationales. Toutefois, cet accord comportait de graves lacunes. Personne ne peut transférer à un autre plus de droits qu'il n'en possède réellement. Pourtant, en vertu de l'article 5 de l'accord intérimaire de 1995 et du processus mené par l'ONU, la Grèce a été autorisée à négocier avec la République de Macédoine le nom de cette dernière, ce qui constitue une violation du droit à l'autodétermination.

L'accord intérimaire n'est pas non plus le fruit du hasard, puisqu'il trouve son origine dans les résolutions 817 (1993) et 845 (1993) du Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité a noté que la République de Macédoine satisfaisait aux critères d'admission à l'Organisation énoncés à l'Article 4 de la Charte des Nations Unies, mais il a néanmoins conclu qu'il existait une divergence quant au nom de l'État et a conditionné l'admission de la République de Macédoine à l'acceptation par cette dernière du nom provisoire d'« ex-République yougoslave de Macédoine », l'obligeant à négocier la question de son nom. Une telle formulation n'est qu'un euphémisme pour cacher une décision contraire au droit à l'autodétermination, ce qui nous amène à la racine du problème.

Le droit à l'autodétermination a été violé lorsque la République de Macédoine a été admise à l'ONU. L'accord intérimaire et l'Accord de Prespa ont été adoptés pour justifier cette violation. L'Assemblée doit savoir que le prétendu Accord de Prespa a été élaboré à mon insu et sans mon consentement en tant que Président de la République de Macédoine. De plus, cet accord est contraire à une disposition de notre droit interne qui est d'une importance fondamentale. En d'autres termes, le nœud qui a commencé à se former avec l'adoption des résolutions 817 (1993) et 845 (1993) et de l'accord intérimaire a maintenant pris, avec l'Accord de Prespa, la forme d'un nœud coulant. On demande maintenant à la République de Macédoine

de se suicider sur les plans juridique et historique, de sorte que la disparition légale du peuple macédonien puisse être interprétée comme une décision volontaire de sa part. Je me demande quelle image cela donne du leadership mondial et de la responsabilité partagée dans le cadre de l'ONU.

La Grèce insiste sur l'application *erga omnes* du nom imposé, rendant également *erga omnes* la violation du droit à l'autodétermination. Or la Cour internationale de Justice a déclaré dans son arrêt du 30 juin 1995 rendu dans *l'affaire Timor oriental (Portugal c. Australie)*, que le droit à l'autodétermination est effectivement un droit opposable *erga omnes*. Cependant, cette décision très importante a été ignorée dans la préparation de l'accord intérimaire trois mois plus tard.

Il est dit que le cas de la Macédoine est unique au sein de l'ONU. Toutefois, dans les archives de l'Organisation on retrouve un cas presque identique, dans lequel un État Membre s'oppose à l'admission d'un pays candidat en raison de son nom. Je dis « un cas presque identique » parce que la demande de l'État Membre visant à bloquer l'entrée de l'autre pays a été ignorée par l'Organisation. Tout cela s'est produit après le précédent que nous avons créé. Je demande à l'Assemblée pourquoi l'ONU n'est pas en mesure de faire de même dans le cas de la République de Macédoine. Tous les États ne sont-ils pas également souverains? L'ONU est-elle plus l'organisation de certains peuples que d'autres?

Encore une fois, nous voyons une Athènes sans scrupules remporter la victoire sur une Mélos éprise de paix, montrant que les plus forts font ce qu'ils peuvent et que les plus faibles font ce qu'ils doivent. L'Accord de Prespa nous met devant le fait accompli, dans une situation où on nous dit que nous sommes plus petits et plus faibles et que, par conséquent, nous devons accepter l'ultimatum d'Athènes. Au lieu d'être récompensés, nous avons été punis pour notre nature pacifique. On semble avoir oublié que l'ONU a été créée par des visionnaires qui ont voulu établir un ordre dans lequel même les plus petits et les plus faibles des peuples seraient protégés, car le respect des droits des petits peuples et États sert de baromètre pour évaluer le respect de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aristote affirmait que celui qui vit hors la polis (citée) est soit une bête, soit un dieu. D'une certaine manière, l'État est aujourd'hui à la communauté internationale ce que l'individu représentait pour les cités antiques. La Grèce agit comme si elle n'était

pas tenue de respecter les règles régissant l'ordre international. Avec une telle attitude, je me demande dans quelle catégorie Aristote classerait le berceau de la démocratie en 2018. Si l'ONU est incapable de faire appliquer une loi juste, alors elle ne fait que légitimer l'emploi inapproprié de la force. L'ordre international ne peut être préservé en violant le droit international.

Pendant longtemps, nous avons été persuadés qu'il n'y avait pas d'autre solution. Cependant, nous avons reconnu l'arbre à ses fruits. Grâce à l'Accord de Prespa, nous avons vu que nous avons été induits en erreur dans la recherche d'une solution, qui aurait pour effet de porter atteinte au droit à l'autodétermination. Comment défaire ce nœud compliqué, cette corde autour de notre cou? Il faut retourner au point de départ – à la violation du droit à l'autodétermination.

La Convention de Vienne sur le droit des traités stipule très clairement que tout accord contraire à la norme du *jus cogens* est nul et non avenue. Selon le paragraphe 2 de l'Article 1 et l'Article 55 de la Charte des Nations Unies, le droit à l'autodétermination est l'un des droits qui relèvent de la norme du *jus cogens*. L'article 5 de l'accord intérimaire de 1995 prévoit des négociations sur le droit à l'autodétermination, ce qui le rend contraire à la norme du *jus cogens*. Ainsi, l'accord intérimaire de 1995 est nul et non avenue, tout comme l'Accord de Prespa qui en découle.

M. Tiare (Burkina Faso), Vice-Président, assume la présidence.

Nul n'a le droit de remettre en cause la décision d'un peuple de choisir son nom ou le nom du pays qu'il crée, décision qui découle du droit à l'autodétermination, qui a été établi comme un droit absolu pour tous les peuples. Seul le droit à l'autodétermination, et non sa violation, peut avoir une application *erga omnes*.

Au moment où je m'exprime devant l'Assemblée, dans mon pays, la République de Macédoine, mes concitoyens comptent les dernières heures avant la tenue du référendum sur l'Accord de Prespa, sur lequel ils ont été invités à s'exprimer. Ces dernières semaines, de nombreux représentants étrangers de haut niveau sont venus en République de Macédoine. Je sais que nombre d'entre eux souhaitent sincèrement aider la République de Macédoine à adhérer à l'Union européenne et à l'OTAN, et je les remercie du fond du cœur de leurs bonnes intentions. Toutefois, je crains qu'ils n'aient eux aussi été trompés. Leur message est que, si le référendum échoue et que l'Accord de Prespa

n'est pas approuvé, nous ne devons pas espérer adhérer à l'OTAN ou à l'Union européenne. Je leur demande : s'ils nous enlèvent notre espoir, que nous restera-t-il? Ils doivent nous aider en débloquent la voie pour que la République de Macédoine puisse adhérer à l'Union européenne et à l'OTAN sans pour autant violer notre droit à l'autodétermination.

Nombre de ces représentants se sont employés à persuader les citoyens macédoniens d'accepter la proposition grecque. Je leur demande : accepteraient-ils une atteinte au droit à l'autodétermination de leurs propres peuples et pays? Accepteraient-ils une ingérence dans leurs affaires intérieures ou une autre atteinte à leur souveraineté et à leur indépendance politique? Pourquoi alors nous demande-t-on d'accepter quelque chose que personne d'autre dans le monde n'accepterait? Ils doivent cesser d'essayer de nous persuader de manger ce fruit vénéneux. Il est grand temps de déraciner cet arbre empoisonné et d'en jeter les fruits.

Dans les dernières heures qui précèdent le silence du référendum, je souhaite donc transmettre un message à mes concitoyens de la République de Macédoine. Voter lors d'un référendum est un droit et non une obligation. Conformément à l'alinéa 3 de l'article 7 de la Loi référendaire, aucune responsabilité n'est engagée, que l'on vote ou pas lors d'un référendum. Dans un référendum, chaque citoyen a le droit de choisir entre aller voter ou rester à la maison et le boycotter.

Tout comme le référendum du 8 septembre 1991 a conduit à la souveraineté et à l'indépendance, le référendum du 30 septembre peut conduire à un état de subordination et de dépendance vis-à-vis d'un autre pays. Si le référendum est un succès, conformément à la loi, non seulement le nom du pays existant sera changé, mais un nouveau pays semi-souverain sera créé, avec un nouveau nom et une nouvelle identité juridique nationale et internationale. Nous ne serons plus qu'un État de nom et non dans les faits, parce que d'autres auront réussi à avoir le contrôle de notre mode de vie.

Toutefois, si le référendum est un échec, une nouvelle possibilité se présentera. Il sera possible de discuter et d'explorer de nouvelles options pour régler ce différend, conformément au droit international et en respectant notre droit fondamental à l'autodétermination. Nous aurons l'occasion de renouveler le consensus national auquel nous étions parvenus au début de notre indépendance. Il n'est pas nécessaire d'avoir du courage pour capituler. Il faut du courage pour insister sur la réalisation du droit à l'autodétermination et pour

préserver la souveraineté et l'indépendance d'un pays. Il faut du courage pour dire la vérité.

Ce 30 septembre sera décisif pour notre avenir. Dans le même temps, depuis des siècles, le 30 septembre a toujours été le jour où nous célébrons la foi, l'espérance et l'amour, qui proviennent de la sagesse. Je demande à mes concitoyens de ne pas perdre confiance en eux-mêmes, car l'avenir de la République de Macédoine en dépend. Ils ne doivent pas perdre espoir ni oublier leur patriotisme envers la République de Macédoine, car seul un pays souverain et indépendant peut être le gardien de leur liberté et de leur dignité humaine. En tant que citoyen, j'ai pris ma décision. Le 30 septembre, je n'irai pas voter. Je crois que mes concitoyens prendront une sage décision.

Je voudrais également m'adresser aux représentants des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Ce différend irrationnel a eu des conséquences néfastes sur la République de Macédoine et ses citoyens. En raison des blocus grecs, nous avons été privés du droit à la prospérité. Malheureusement, tout cela a eu un impact sur la viabilité d'une société macédonienne multiethnique, multireligieuse et multilingue – une société qui a activement contribué à la paix, à la stabilité et à la sécurité dans la région et en Europe au cours des 27 dernières années.

La position des dirigeants à Athènes est contraire non seulement au droit international et aux décisions des citoyens macédoniens, mais aussi à la volonté de près de 140 États Membres de l'ONU qui ont reconnu le droit fondamental de la République de Macédoine à l'autodétermination et utilisent son nom constitutionnel. En tant que Président de la République de Macédoine, j'exhorte tous les États qui ont déjà reconnu celle-ci et établi des relations diplomatiques sous son nom constitutionnel à ne pas modifier leur décision. Ils doivent démontrer leur souveraineté en restant fidèles aux décisions de principe qu'ils ont prises, sans aucune pression. Ils doivent nous aider en étant les gardiens de notre droit à l'autodétermination, et protéger ainsi leur propre droit à l'autodétermination.

L'histoire contemporaine a montré que les Balkans sont le berceau de précédents. Si nous sommes soumis à des précédents préjudiciables qui limitent notre souveraineté et notre indépendance politique, ce ne sera qu'une question de temps avant que ces précédents ne soient appliqués à d'autres États. Que penser alors de l'ONU, cette organisation pour tous, cette force mondiale fondée sur des responsabilités partagées?

J'ai toujours plaidé en faveur de l'établissement d'un partenariat véritable et durable entre la République de Macédoine et la Grèce, ainsi que de l'amitié et de la confiance entre les sociétés macédonienne et grecque, et y ai activement contribué. Toutefois, si le seul moyen de satisfaire les demandes irrationnelles de la partie grecque consiste à imposer des mesures à la partie macédonienne, nous obtenons alors des relations exemptes de confiance. L'accord ne rapproche pas les peuples macédonien et grec; il les sépare.

Les sociétés grecque et macédonienne doivent apprendre à vivre ensemble en dépit de toutes leurs différences. Pour parvenir à un accord réel et durable, nous avons besoin de dialoguer et non d'assister à un monologue, d'arguments au lieu d'idées imposées par la force et de respect mutuel à la place du déni. Ce n'est qu'en soutenant une telle approche équitable que l'ONU sera dans notre cas une organisation pour tous, une force fondée sur des responsabilités partagées. L'ONU ne peut être une organisation pour tous que si elle respecte ses propres principes.

Il est possible qu'au moment même où je parle, on rédige des déclarations pour condamner mes propos. Le plus souvent, la première réaction face à la vérité est la haine. La vérité dévoile les mensonges, les promesses non tenues et les consciences coupables. Et il y a beaucoup de consciences coupables dans le cas de la Macédoine. Mais la vérité libère et permet aussi de reconnaître les fautes, de corriger les erreurs et de guérir les blessures causées par la violation de notre droit fondamental à l'autodétermination et à la dignité humaine. La vérité toute simple est que nous sommes Macédoniens et que notre pays est la République de Macédoine. En respectant cette vérité pure et simple de notre identité, les Membres de l'Organisation respectent notre dignité humaine, qui est inscrite dans les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : À la veille du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la République de Guinée équatoriale, célébré le 12 octobre, je tiens à souhaiter paix et liberté à toutes les nations du monde en exprimant la gratitude du peuple équato-guinéen pour le succès le plus retentissant de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, en 1945, à savoir la libération de tous les peuples colonisés. En effet, le bien-être de l'humanité, objectif fondamental de l'ONU, ne saurait être atteint si certains peuples font obstacle à la liberté et la dignité d'autres peuples et nations, au moyen du système colonial. C'est pourquoi ma délégation souhaite une fois de plus faire entendre sa voix sur la scène mondiale que représente l'Assemblée pour demander la destruction des bastions du colonialisme, où qu'ils se trouvent et quelle que soit leur forme.

La République de Guinée équatoriale félicite chaleureusement S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, qui reflète à la fois l'égalité des sexes que l'Organisation cherche à défendre et le pragmatisme politique dont fait preuve son pays, l'Équateur, en ce qui concerne le respect scrupuleux des buts et principes de l'Organisation. Nous pensons que, sous sa direction, l'ONU obtiendra les résultats souhaités.

Nous félicitons également S. E. M. Miroslav Lajčák, Président sortant, pour le travail remarquable qu'il a accompli à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, dont les réussites sont indiscutables. De même, le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, mérite nos éloges pour ses efforts, au vu du dynamisme avec lequel il a dirigé tous les organismes des Nations Unies afin d'en alléger le

côté bureaucratique et de mieux faire connaître leurs actions aux États Membres.

Les thèmes choisis pour cette session constituent en effet les plus grandes préoccupations de la communauté internationale. Sur le plan économique, malgré les nombreuses résolutions et recommandations adoptées par l'ONU pour promouvoir la croissance durable et le développement économique des nations, il existe toujours un fossé infranchissable entre pays développés et pays en développement, qui rend plus difficile le maintien de la paix et de la stabilité dans les pays pauvres. Cette situation nous oblige à renoncer à nos ambitions et notre fierté et à soutenir la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine avec tous les moyens dont nous disposons.

Un monde prétendument mondialisé dans lequel règnent le déséquilibre, la marginalisation et l'instabilité serait problématique à tous les niveaux – politique, économique, social et moral. À cet égard, les problèmes actuels d'immigration massive et incontrôlée de populations du Sud vers le Nord, les instabilités internes des pays en développement et les mouvements rebelles et terroristes dans le monde constituent des réactions évidentes aux problèmes de pauvreté et de sous-développement, que connaissent les pays en développement à cause de comportements peu solidaires et injustes. Nous ne pouvons donc pas garantir la paix et la sécurité internationales tant que ces poches de violence subsisteront, facteurs d'insécurité dans la vie des populations.

La République de Guinée équatoriale, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, appuiera et donnera toujours priorité à la diplomatie préventive afin d'éviter les conflits et de favoriser le dialogue, la concertation, la négociation et le règlement pacifique des conflits. Nous demandons par-dessus-tout que soient scrupuleusement respectés les principes du droit international, en particulier le respect de l'indépendance et de la souveraineté de chaque État, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres nations, le droit de chaque pays d'exploiter ses propres ressources naturelles et la promotion d'une coopération juste et équitable avec des avantages réciproques entre États.

Dans le même ordre d'idées, la République de Guinée équatoriale se félicite des processus de paix engagés – à travers le dialogue, le compromis et la tolérance entre les parties – entre la République fédérale démocratique d'Éthiopie et la Somalie, et

entre la République populaire démocratique de Corée, la République de Corée et les États-Unis d'Amérique concernant la péninsule coréenne. La Guinée équatoriale demande que soient résolus de la même manière d'autres conflits dans le monde, comme ceux qui se déroulent à Djibouti, en Somalie, en Afghanistan, au Myanmar, en Syrie, au Yémen, au Moyen-Orient, en Libye, au Soudan du Sud, en Afrique centrale, au Burundi, en République démocratique du Congo et en Guinée-Bissau, entre autres pays.

Pour la Guinée équatoriale, les mesures coercitives, telles que les embargos adoptés par le Conseil de sécurité, n'ont jamais résolu aucun conflit dans l'histoire de l'ONU, et les interventions armées n'ont jamais permis de régler des problèmes de fond. Au contraire, ces mesures s'opposent au principe de l'indépendance et de la souveraineté des États qui confère des responsabilités à ceux-ci. Par conséquent, nous insistons sur l'importance de la négociation comme outil politique et moral permettant de satisfaire les parties à un conflit. Contrairement à ce qui est affirmé, les condamnations ayant une portée contraignante suscitent un comportement défensif de l'État concerné, que ce soit par orgueil ou par légitime défense. Pire encore, ces décisions ont généralement pour résultat la privation des droits les plus fondamentaux des peuples affectés.

En matière de justice internationale, la Guinée équatoriale estime qu'il est nécessaire de réformer le Conseil de sécurité afin que cet organe soit plus démocratique et représentatif, et qu'il puisse garantir les intérêts qui ont une incidence sur le monde actuel. La structure du Conseil de sécurité, adoptée en 1945, est aujourd'hui obsolète, car les critères politiques de l'époque ne régissent plus notre monde. À cet égard, le continent africain est aujourd'hui l'avenir de l'humanité et ne doit pas rester à l'écart des grandes décisions qui pourraient affecter le monde. Portant en partie la faute de la marginalisation de l'Afrique, le Conseil de sécurité doit se sentir responsable des récents conflits dans la région du Sahel et de l'immigration non réglementée des Africains vers l'Europe.

En ce qui concerne le développement de mon pays, malgré l'importante crise pétrolière qui frappe la République de Guinée équatoriale, le développement économique et social suit un cours favorable, grâce à une paix durable. Nous pouvons donc confirmer que la reprise économique du pays peut être attendue dans un délai relativement court. En effet, le programme de

transition du pays vers un système multipartite, lancé en 1992, s'est caractérisé par une ouverture démocratique inclusive et un dialogue permanent ouvert à tous. C'est ainsi qu'au cours de sa première année, 14 partis politiques ont été reconnus, chiffre qui est maintenant passé à 18, dans un pays de moins de 1,5 million d'habitants.

Au cours de cette période, nous avons tenu six cycles de dialogue inclusif avec les partis politiques de l'opposition, qui ont abouti non seulement à la reconnaissance de nouveaux partis politiques, mais aussi à la réforme constitutionnelle et à la révision d'autres lois régissant les libertés publiques. En conséquence, le chef d'État, qui auparavant pouvait exercer ses fonctions indéfiniment, est désormais limité à deux mandats successifs. Plusieurs organes de contrôle ont également été créés pour gérer les affaires publiques.

Le plan de développement économique et social adopté à l'issue de la deuxième conférence économique nationale, tenue en 2000, prévoyait une reprise économique d'ici à 2020. Ses résultats les plus significatifs ont été la construction d'une infrastructure économique de base, par exemple des routes, des ports, des aéroports, des installations d'assainissement, des hôpitaux modernes, des centres de formation professionnelle et universitaire, des systèmes d'adduction en eau potable, une infrastructure électrique et de télécommunications et, plus récemment, la transformation en petites villes modernes de centres ruraux très peuplés dans l'ensemble du pays.

Le renforcement des capacités humaines a atteint des niveaux tels que les citoyens sont capables de gérer de manière responsable le développement national, créant ainsi un climat de confiance entre les forces politiques nationales et la population, qui sent avoir reçu les moyens d'atteindre ses propres objectifs. Pour surmonter les effets de la crise, le Gouvernement prévoit la troisième phase de la conférence économique nationale, afin de mener à bien le plan de développement économique et social, dont l'échéance était initialement prévue pour 2020. Nous demandons aux pays amis de collaborer avec nous et en appelons à l'aide multilatérale pour appuyer les efforts du Gouvernement, qui visent actuellement à diversifier les sources de production, à industrialiser et à développer le secteur productif de l'économie nationale, ainsi qu'à tirer parti des infrastructures existantes.

L'Organisation des Nations Unies doit servir non seulement d'instance de dialogue, mais aussi de forum

d'échanges fondés sur la coopération, qui favorisent le développement de l'humanité.

Enfin, la République de Guinée équatoriale estime que l'ONU est la plus grande instance de diplomatie multilatérale au sein de laquelle, si nous adhérons dans une mesure égale aux principes généraux du droit international, nous pourrions non seulement garantir la paix et la stabilité mondiales, mais aussi bâtir des sociétés plus développées qui garantissent les droits de tous les peuples du monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Haïti.

M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E. M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Moïse : D'emblée, je voudrais féliciter la Présidente María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Ses grandes qualités et son talent, qui font l'unanimité, permettront assurément de garantir le succès des travaux de l'Assemblée à sa soixante-treizième session. Je voudrais saluer la présence du Secrétaire général ainsi que son action courageuse visant à accroître l'efficacité du système des Nations Unies dans la recherche collective du « bien commun de l'humanité », pour reprendre l'expression du pape François.

Au fil des années, l'Assemblée générale se voit confrontée à une double interrogation sous-jacente aux principaux thèmes de l'ordre du jour. Comment optimiser les mécanismes du maintien de la paix et de la sécurité internationales? Et comment traduire l'exigence de solidarité internationale en un système

de coopération beaucoup plus efficace, capable de promouvoir le développement durable et d'éradiquer la pauvreté dans le monde?

Les Nations Unies ont fort justement mis en lumière les liens étroits entre l'éradication de la pauvreté, la promotion du développement durable, la paix et la sécurité. De la même façon, la lutte contre la pauvreté et la promotion des droits de l'homme sont inextricablement liées. L'extrême pauvreté est une négation de la dignité humaine. Elle doit, par conséquent, figurer au cœur de l'action des Nations Unies et ainsi, des centaines de millions d'hommes et de femmes auront l'espoir de voir un jour l'éradication de la pauvreté.

Dans le même ordre d'idées, l'intensification de la lutte contre le réchauffement climatique, qui constitue l'une des menaces les plus pressantes pour l'humanité, se doit de figurer parmi les grandes urgences de la communauté internationale. L'Accord de Paris sur les changements climatiques de 2016 a été, à cet égard, un jalon important. Il convient que tout soit mis en œuvre pour que les obligations internationales et les engagements qui en découlent soient respectés. On le sait bien, les régimes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation, ainsi que les mesures de précaution tendant à atténuer les dégâts, sont extrêmement coûteux. La mitigation des risques naturels, une des composantes d'une stratégie de développement durable, en tant qu'investissement fait aujourd'hui en prévision de phénomènes qui auront lieu demain, s'avère indispensable. Or, à ce jour, les moyens financiers sont nettement insuffisants pour permettre une réponse appropriée, en phase avec l'ampleur des défis posés.

La mobilisation de nouvelles ressources pour le redressement climatique revêt un caractère de priorité absolue. Force est de constater que les pays les plus vulnérables, notamment les petits pays insulaires, surtout des Caraïbes, dont la République d'Haïti, émettent peu de gaz à effet de serre, alors qu'ils subissent la majeure partie des dégâts causés par des ouragans devenus plus fréquents et plus violents. Les promesses faites au cours du sommet One Planet de l'année dernière à Paris pour permettre à ces pays d'adapter leur environnement et de mitiger les effets des affres du changement climatique devront se matérialiser.

Qu'il me soit permis de jeter un éclairage sur la situation en Haïti un an après la clôture de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), à laquelle a succédé la Mission

des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH). Depuis mon accession à la présidence de la République d'Haïti, je n'ai eu de cesse d'œuvrer à la consolidation de l'état de droit, l'approfondissement des conquêtes démocratiques et la promotion des droits de l'homme, pleinement convaincu de l'absolue nécessité de moderniser de la structure économique, sociale et politique pour sortir le pays du piège du sous-développement. Je ne ménage aucun effort pour assurer la stabilité des institutions et créer un environnement sûr et stable, propice à l'investissement et au redémarrage de la croissance. Dans un contexte de raréfaction des moyens et de la forte pression des besoins, la Caravane du changement est, à cet égard, une stratégie novatrice visant à mettre toutes les ressources de l'État au service du peuple haïtien.

Nombreux sont les résultats tangibles obtenus au cours des 18 derniers mois dans la modernisation sociale, politique et économique engagée par le Gouvernement. Qu'il me suffise, à cet égard, de citer le dernier rapport du Secrétaire général sur Haïti (S/2018/795), qui met en lumière les progrès importants enregistrés au plan de la stabilité politique et institutionnelle, de la protection des droits de l'homme, du renforcement du système judiciaire et de l'amélioration de l'environnement de sécurité. Cependant, en dépit de ces avancées, force est donc de reconnaître que l'atonie de la croissance économique continue de peser lourdement sur la stratégie nationale de développement et de pérennisation de la paix.

Le pays est en effet confronté à des défis interreliés et de grande ampleur. À cela s'ajoutent la pression démographique, l'urbanisation galopante, la dégradation de l'environnement et l'extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles- le tremblement de terre de 2010, on se le rappelle, a causé des dommages estimés à 120 % du produit intérieur brut (PIB). À cela l'on doit ajouter les effets du cyclone Matthew, qui a causé des dégâts équivalents à 32 % du PIB. Cette vulnérabilité structurelle et environnementale n'est pas sans conséquences.

En juillet dernier, suite à l'application de la loi sur l'ajustement des prix de l'essence conclu avec le Fonds monétaire international, le pays a vécu la fâcheuse et douloureuse expérience d'un soulèvement populaire en réaction aux exigences du programme de référence, conclu avec le Fonds monétaire international. En effet, Haïti, qui ne produit pas de pétrole, est confrontée à la douloureuse exigence de continuer à

financer les subventions gouvernementales du prix des produits pétroliers.

Cette expression violente de mécontentement d'une partie de la population ne peut être sous-estimée. Elle a posé avec une acuité particulière la question centrale des risques associés à l'extrême précarité socio-économique et au manque de perspectives économiques. De plus, elle a mis en relief la fragilité des acquis obtenus. Aussi réels et incontestables soient-ils, ces acquis obtenus de haute lutte peuvent être mis en péril en l'absence d'un soutien adéquat sur la longue durée.

L'un des enseignements que nous avons tirés de cette crise est que les réformes structurelles sont des processus de longue haleine, qui, tout en étant indispensables, ne peuvent pas être entreprises dans de courts laps de temps et dans les conditions souvent trop rigides imposées par les partenaires techniques et financiers, sans tenir compte de la réalité socio-économique de chaque pays. Sans vouloir en rejeter le blâme sur quiconque, il y a lieu de noter que le récent soubresaut enregistré a été, en grande partie, la résultante d'une vision trop étriquée de l'aide au développement, qui ne permet pas toujours à nos partenaires internationaux de reconnaître la nécessité d'une approche moins fragmentée, moins rigide, plus intégrée, bref, plus cohérente des problèmes interdépendants de développement et de sécurité, et beaucoup plus en adéquation avec les cinq principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra.

Autrement dit, le succès de la stratégie de pérennisation de la paix et des acquis, à laquelle nous sommes particulièrement attachés et sensibles, est tributaire, pour une large part, de la capacité du pays à obtenir les moyens additionnels susceptibles de lui permettre de surmonter ses handicaps structurels, de relancer notamment l'investissement public dans les infrastructures essentielles et de surmonter les obstacles auxquels se heurte la croissance, et qui maintiennent près des trois quarts de la population en-dessous du seuil de pauvreté.

Je tiens à réitérer ici, devant l'Assemblée, l'engagement solennel que j'ai pris envers le peuple haïtien et la communauté internationale de ne ménager aucun effort pour engager résolument le pays sur la voie d'un développement durable, s'appuyant sur l'état de droit, la stabilité politique, la lutte inlassable, acharnée et opiniâtre contre la corruption sous toutes

ses formes, la modernisation des institutions, le progrès socio-économique, la consolidation des conquêtes démocratiques et des acquis en matière de droits humains, qui, j'en ai la conviction, sont irréversibles.

Dans cette perspective, le nouveau Gouvernement d'union nationale qui vient d'être formé s'attelle à la tâche, muni d'un plan d'action rénové, assorti d'un certain nombre d'objectifs prioritaires et de repères : l'amélioration immédiate des conditions de vie des couches les plus défavorisées et les plus vulnérables de la population grâce à des programmes novateurs; l'amélioration du climat des affaires; la relance des investissements publics et privés porteurs de croissance et de création d'emplois pour favoriser l'élargissement de la classe moyenne et la réduction significative des inégalités sociales et de l'exclusion, sous toutes ses formes; la poursuite des réformes visant à consolider l'état de droit, renforcer le système de justice et la Police nationale, parallèlement au rétablissement en cours des Forces armées d'Haïti; la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations; la tenue, dans les délais prévus, des élections législatives en octobre 2019; l'intensification des mesures destinées à renforcer la promotion et la défense des droits de la personne humaine.

À cette croisée des chemins, je lance un appel pressant à nos partenaires de la communauté internationale pour la poursuite d'une solidarité active avec le peuple haïtien dans le cadre d'un programme d'aide renouvelé, cohérent, substantiel, car il sera aligné sur les priorités nationales et mis en œuvre en étroite collaboration avec les institutions nationales et le secteur privé des affaires, mieux adapté aux réalités du terrain. Ce changement de paradigme renforcera sensiblement l'effort national et contribuera à l'atteinte des objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés en premier lieu, et à l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2030.

La paix, le développement et la sécurité vont de pair, on ne cesse de le répéter. Ils doivent être soutenus adéquatement par des investissements appropriés, axés sur la longue durée. Ils nécessitent, en particulier, une affectation de ressources mieux adaptées aux besoins réels des pays bénéficiaires, qui tiennent compte de leurs vulnérabilités structurelles, qui soit plus flexible et moins assujettie à des conditionnalités susceptibles de nuire, en fin de compte, à la viabilité même des réformes engagées et de saper certains objectifs essentiels de développement, dont celui de la stabilité à long terme.

L'accès à de bonnes infrastructures routières, électriques, numériques, sanitaires, scolaires, environnementales et hydrauliques est un prérequis pour tout pays qui vise à accéder au développement durable. La République d'Haïti a reçu près de 11 milliards de dollars en dons et en prêts entre 2006 et 2016, et toutes ces infrastructures ne se sont pas mises en place.

Comment parler de développement durable sans l'eau potable dans le robinet des familles? Comment parler de développement durable sans l'eau pour l'irrigation sur les terres agricoles? Comment parler de développement durable sans l'interconnexion des villes et des villages avec de bonnes routes? Comment parler de développement durable sans des infrastructures électriques et numériques fiables? Comment parler de développement durable sans des infrastructures scolaires et sanitaires adéquates? Ce sont ces questions que nous nous sommes posées, et ce sont les réponses à ces questions que nous nous efforçons, inlassablement, de trouver pour le peuple haïtien.

Pour construire un réseau de transmission et de distribution électrique et numérique convenable sur les 27 750 kilomètres carrés d'Haïti, environ 400 millions de dollars sont nécessaires. La République d'Haïti a près d'un million d'hectares de terres cultivables, dont la moitié peut être irriguée sans grande difficulté. Malheureusement seulement 5% de ces terres sont irriguées. Pour viabiliser 450 000 hectares additionnels, 675 millions de dollars sont nécessaires. Pour que l'eau courante soit disponible dans les robinets des ménages de toutes les communes d'Haïti, seulement 220 millions de mètres cubes d'eau sont nécessaires chaque année. Pourtant, 40 milliards de mètres cubes d'eau de surface sont déversés à la mer chaque année. Avec environ 300 millions de dollars, nous pouvons traiter les 220 millions de mètres cubes d'eau nécessaires pour desservir toutes les communes d'Haïti.

Nous avons besoin d'une production de 50 millions de plantules d'arbres fruitiers et forestiers chaque année pour reboiser le pays. La construction de 14 centres germoplasmes et de propagation végétale pouvant produire 63 millions de plantules par année coûte environ 35 millions de dollars. S'agissant de l'éducation, 15 000 salles de classe sont nécessaires pour permettre aux 500 000 enfants qui ne fréquentent pas encore l'école d'avoir accès à une bonne éducation de base. Environ 450 millions de dollars sont nécessaires pour la construction de ces

salles de classe. Cent vingt-deux centres de santé sont nécessaires pour combler le déficit que nous avons au niveau des sections communales; 20 millions de dollars en sont nécessaires. J'en profite aussi pour interpeller la communauté internationale sur l'obligation de mobiliser les ressources pour éliminer le choléra introduit par la MINUSTAH en Haïti et pour compenser les victimes. Pour interconnecter et rénover les 146 communes d'Haïti et améliorer certains tronçons de routes dans les sections communales, 800 millions de dollars sont nécessaires. Du haut de cette tribune, je voudrais dire à nos partenaires techniques et financiers que nous devons, ensemble, nous armer du courage nécessaire pour repenser l'aide au développement en Haïti et dans les autres pays en situation similaire, tout en ayant pour boussoles la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 et le Programme d'action d'Accra de 2008.

Avec les maigres ressources financières de la République d'Haïti, nous avons commencé à mettre le pays en chantier. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de cette synergie pour construire l'avenir de notre pays. Nous sommes condamnés à travailler ensemble tout en respectant scrupuleusement les priorités d'Haïti. La bataille contre la corruption entamée depuis le 7 février 2017 ne saurait rester un vœu pieux. C'est une bataille qui nous permettra de léguer aux générations futures un pays meilleur où il fera bon vivre.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Haïti de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sebastián Piñera Echenique, Président de la République du Chili

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Chili.

M. Sebastián Piñera Echenique, Président de la République du Chili, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sebastián

Piñera Echenique, Président de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Piñera Echenique (*parle en espagnol*) : Il y a 20 ans, ici même dans cette salle, Kofi Annan énonçait les trois grands défis auxquels la communauté internationale était alors confrontée : premièrement, le défi de la sécurité et la nécessité de remplacer l'ordre mondial né de la guerre froide par un ordre nouveau régi par la liberté et la paix; deuxièmement, le défi du développement et la nécessité de faire en sorte que la mondialisation bénéficie à toutes les personnes et à tous les pays, sans laisser personne de côté; et troisièmement, le défi des droits de l'homme et de l'état de droit et la nécessité de protéger la dignité de tous sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue ou de tout autre facteur discriminatoire (voir A/53/PV.7).

Vingt années se sont écoulées et les défis énoncés alors par Kofi Annan – la sécurité, le développement et les droits de l'homme – demeurent d'actualité et constituent toujours des enjeux majeurs pour notre ordre mondial. Certes, ces défis présentent un visage nouveau et prennent des formes multiples. Nous ne sommes plus divisés par la méfiance, les craintes et les préjugés hérités des murs et autres rideaux de fer qui sont apparus au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La vérité est que nous sommes unis à de nombreux égards par la dignité humaine et les libertés, et sommes connectés par la société du savoir et de l'information, qui s'est avérée généreuse avec les pays qui l'ont embrassée, mais aussi indifférente et cruelle envers ceux qui lui tournent le dos. Nous vivons une époque d'immenses transformations mondiales, qui supposent d'importants dangers nouveaux, mais aussi de formidables possibilités nouvelles.

D'aucuns pensaient que la fin de la guerre froide signifiait aussi la fin de l'histoire et que nous avions enfin trouvé notre voie et approchions d'une ère de paix, de liberté et de prospérité, fondée sur la démocratie et l'économie sociale de marché. L'histoire, toutefois, ne s'achèvera jamais tant qu'il y aura encore un homme ou une femme libre et capable de penser. C'est ainsi qu'un nouvel ordre mondial a vu le jour, engendrant de nouvelles divisions et de nouvelles tensions dans de nombreuses régions du monde. Aujourd'hui, les États ne sont plus les seuls grands protagonistes des relations internationales.

Dans le domaine de la sécurité, nous n'avons toujours pas été capables de surmonter les menaces graves

qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, telles que le terrorisme, le trafic de drogue, les conflits armés, la criminalité organisée, la prolifération des armes de destruction massive, le trafic des armes et la traite des personnes. Qui plus est, comme jamais auparavant dans notre histoire, nous devons aujourd'hui faire face à l'un des plus grands défis découlant précisément de ces menaces à la paix et à la sécurité internationales – je veux parler des migrations massives dans le monde. Ces migrations massives constituent un défi de taille pour l'ensemble de la communauté internationale. Nous en connaissons les causes : le terrorisme, la guerre, les conflits ethniques et religieux, la faim et les régimes totalitaires, qui ont provoqué ces derniers temps le plus grand déplacement de personnes de l'histoire de l'humanité. Les chiffres sont on ne peut plus éloquentes. Il y a actuellement 260 millions de personnes qui ont dû quitter leur pays d'origine. Chaque année, plus de 1,3 million de personnes abandonnent leur pays pour les raisons que je viens d'évoquer.

Face à cette situation, l'engagement pris mon pays, le Chili, est clair et indéniable : nous sommes en train d'élaborer une politique migratoire sûre, ordonnée et régulière, dans le droit fil de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et du pacte mondial pour les migrations, qui souligne précisément la nécessité d'établir des politiques migratoires qui garantissent des migrations sûres, ordonnées et régulières. Nous voulons accueillir tous ceux qui viennent au Chili à la recherche d'une vie nouvelle et meilleure, qui le font dans le respect de nos lois, qui s'engagent en faveur du développement de notre pays et qui s'intègrent à notre société. Toutefois, c'est avec la même force et la même conviction que nous voulons mettre de l'ordre dans notre maison et interdire l'entrée à ceux qui viennent illégalement, à ceux qui ne respectent pas nos lois, qui viennent pour y commettre des crimes ou qui ont commis des crimes graves dans leur pays d'origine. Nous voulons ainsi arrêter et empêcher l'entrée des trafiquants de drogue et des personnes impliquées dans la criminalité organisée, parce que la sécurité de nos citoyens est la responsabilité de tous nos présidents et chefs d'État et de gouvernement. Il s'agit de fait d'une préoccupation majeure pour tout gouvernement.

Notre politique migratoire vise à trouver un équilibre entre le droit souverain des États à réglementer l'entrée et le séjour des migrants dans leur pays, d'une part, et le respect nécessaire des garanties et des devoirs fondamentaux qui nous incombent vis-à-vis des migrants, d'autre part. Nous voulons ainsi mettre

un terme à l'immigration irrégulière, sanctionner les activités criminelles et accueillir ceux qui souhaitent s'intégrer légalement dans nos sociétés et respecter nos lois.

Le deuxième grand défi est celui du développement. Il y a six mois, lorsque j'ai entamé mon deuxième mandat à la présidence du Chili, je me suis engagé à réaliser une mission d'envergure : transformer le Chili en un pays développé sans pauvreté et avec une plus grande égalité des chances et une plus grande solidarité d'ici la fin de la prochaine décennie. Car le développement à proprement parler va bien au-delà de la simple croissance économique. C'est pourquoi nous parlons de développement intégral, qui couvre toutes les sphères de l'activité humaine; de développement inclusif, qui parvienne jusqu'à toutes les familles, tous les particuliers et toutes les régions; et de développement durable, qui protège la nature et l'environnement et qui soit en harmonie avec eux. C'est là le véritable développement dont tous les peuples et tous les pays du monde ont besoin, et que nous avons tous, ou presque, entériné par notre engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et, désormais, des 17 objectifs du développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sous les auspices des Nations unies.

C'est la raison pour laquelle la défense et le renforcement du multilatéralisme et du libre-échange, auxquels beaucoup ont fait allusion cette semaine, sont aujourd'hui confrontés à de lourdes menaces, notamment des guerres commerciales et tarifaires, dont nous connaissions déjà les effets lorsque nous avons vécu la grande dépression du siècle dernier. La dimension économique, bien sûr, est très importante. Nous devons plus que jamais promouvoir et renforcer un système international qui favorise le libre-échange et qui soit fondé sur des règles convenues, prévisibles et permettant l'existence de mécanismes privilégiant le règlement pacifique des différends plutôt que des conflits, des affrontements ou des guerres tarifaires.

Toutefois, nous devons également nous préoccuper de l'édification d'une culture et d'une communauté internationales dont les fondements reposent sur des principes et des valeurs tels que la liberté, la dignité humaine, le plein respect des droits de l'homme, l'égalité de genre, la lutte contre les changements climatiques et les nouvelles menaces qui se font jour, notamment celles qui proviennent du cyberspace.

Ce développement intégral, inclusif et durable exige que nous prenions des mesures énergiques pour garantir une pleine égalité – en droits, en dignité et en chances – des hommes et des femmes, et une culture de tolérance zéro vis-à-vis des violences ou discriminations, de quelque type que ce soit, à l'encontre des femmes. Le véritable développement de nos sociétés peut se mesurer à l'aune de la manière dont nous traitons ses membres les plus vulnérables, comme les enfants, les femmes, les personnes âgées, les malades et les plus démunis. Et dans nombre de ces domaines et dans nombre de nos pays, il nous reste encore un long chemin à parcourir.

Aujourd'hui, notre planète est confrontée à des menaces et défis majeurs, tels que la dégradation de l'environnement, le réchauffement climatique, la désertification croissante, la destruction de la couche d'ozone, l'épuisement des ressources naturelles, la perte de biodiversité, la pollution de l'air, de l'eau et du sol, la destruction des forêts, et tant d'autres encore.

Il y a quelque temps, des magazines prestigieux et réputés ont publié une photo de la Terre avec la légende « Sauvons la planète ». La vérité est que ce n'est pas cela qui doit nous préoccuper le plus; la planète existe depuis plus de 4 milliards d'années, et elle a réussi à survivre à toutes sortes de catastrophes, comme les inondations, les glaciations, les réchauffements et les tremblements de terre. Ce qui est véritablement en jeu, c'est la survie des êtres humains sur la planète Terre, parce que tout au long de cette longue existence, 99 % des espèces qui étaient présentes autrefois n'existent plus aujourd'hui, et nous ne voulons pas que l'humanité rejoigne cette triste liste d'extinctions.

L'environnement change et le réchauffement climatique progresse plus vite que nos efforts pour comprendre et protéger le premier ou mettre fin au second. Les signaux d'alarme ne cessent de retentir, nos concitoyens ne cessent de manifester, et nous ne pouvons pas prétendre que nous ne les entendons pas. Nous avons le devoir de répondre dès maintenant aux cris désespérés que lance la nature, qui nous supplie de la protéger pour qu'elle puisse nous protéger. À cet égard, il ne faut ni perdre de temps ni tergiverser, car le temps a cessé d'être un allié et est devenu un adversaire. La réponse que notre génération va opposer à ce gigantesque défi sera assurément jugée par nos enfants et petits-enfants, ainsi que par ceux qui les suivront. La menace des changements climatiques et la manière dont nous y répondrons vont définir les contours de ce siècle et des siècles à venir, et vont exiger un grand effort

multilatéral. C'est une menace concrète, grave, urgente et évolutive que nous ne pouvons continuer d'ignorer, de repousser ou de relativiser.

Aucun pays n'est à l'abri de cette menace, mais le Chili y est particulièrement vulnérable. Mon pays est un véritable observatoire et un laboratoire de la nature, car il compte divers écosystèmes terrestres, marins, côtiers, glaciaires et de toute nature, ainsi que des écosystèmes insulaires uniques au monde, qui, collectivement, couvrent plus de 30 000 espèces de plantes, d'animaux, de champignons et de bactéries. En outre, le Chili n'a pas d'équivalent géographique, du fait des barrières naturelles que sont la cordillère des Andes à l'est, l'océan Pacifique à l'ouest, le désert de l'Atacama au nord et l'Antarctique au sud. En conséquence, nous avons des espèces qui n'existent dans aucun autre pays. Par exemple, sur l'île Robinson Crusoe, dans l'archipel Juan Fernández, près de 90 % des espèces de poissons sont endémiques, c'est-à-dire qu'elles n'existent que dans ce milieu. C'est le pourcentage le plus élevé au monde.

Mais cette vertu est aussi notre plus grande faiblesse, car le Chili, en tant qu'observatoire naturel, est extrêmement exposé aux risques et aux menaces liés aux changements climatiques et au réchauffement de la planète. De fait, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques définit neuf principaux facteurs de vulnérabilité, dont sept existent dans notre pays : les zones côtières de faible élévation, les zones arides et semi-arides, les grandes zones forestières, les zones sujettes aux catastrophes naturelles, les zones sujettes à la sécheresse et à la désertification, les zones urbaines ayant un problème de pollution atmosphérique et les écosystèmes montagneux.

Cela nous oblige à chercher des formules urgentes et efficaces pour nous adapter et être en mesure d'affronter la menace du réchauffement climatique. En ma qualité de Président du Chili, je suis tout particulièrement attaché à un développement durable, c'est-à-dire respectueux de la nature et de l'environnement. La menace, qui autrefois nous semblait très lointaine, est aujourd'hui très présente, et nous sommes témoins des effets mortels que ces changements ont produits et peuvent continuer de produire pour les générations actuelles et futures. Dans ce domaine, il n'y a pas de temps à perdre. Le moment est venu de prendre le taureau par les cornes et de faire le nécessaire pour changer le cours de l'histoire.

Au Chili, qu'avons-nous fait? Premièrement, nous nous sommes engagés à créer des aires protégées, facteur essentiel pour préserver la biodiversité. Le Chili a été un chef de file régional et mondial s'agissant de la création d'aires protégées, que nous avons lancées au début du siècle dernier avec la Réserve nationale de Malleco. Nous comptons actuellement 180 aires marines et terrestres protégées, qui représentent au total plus de 120 millions d'hectares.

Nous avons également pris un engagement ferme en faveur de la conservation des océans et de leur biodiversité et de l'utilisation durable de leurs ressources. Nous avons déjà protégé plus de 13 % de notre zone économique exclusive – et le Chili possède plus de 4 200 kilomètres de littoral – et nous sommes près d'en protéger 40 %. Nous avons la plus grande aire marine protégée d'Amérique latine et l'une des plus grandes du monde, comme celle qui entoure la magnifique île de Pâques, Rapa Nui.

La voie énergétique que nous suivons pour impulser une matrice plus propre, plus sûre, plus rentable et plus diversifiée, en mettant un accent plus fort sur processus de décarbonisation, nous a permis d'enregistrer des progrès substantiels dans le développement des énergies propres et renouvelables, en particulier celles ayant trait à l'énergie volcanique – 25 % des volcans actifs dans le monde se trouvent au Chili –, ainsi qu'à l'énergie éolienne et à l'énergie solaire – le désert avec les plus hauts niveaux de rayonnement solaire au monde se trouve aussi au Chili. Nous avançons aussi résolument sur la voie de l'élimination des combustibles fossiles de notre système de transport et nous progressons également sur celle de l'utilisation de moyens de transports publics électriques en tant que solution radicale et mieux compatible avec ces objectifs.

Nous sommes aussi en train de lutter contre la menace que représente le plastique pour notre planète. Nous avons compris l'importance pour tous les gouvernements d'agir rapidement afin d'empêcher que 12 milliards de tonnes de déchets plastiques se déversent dans la nature – un niveau que nous sommes sur le point d'atteindre – ce qui signifie qu'il y aura plus de sachets en plastique que de poissons dans les océans. Je suis très fier que le premier projet de loi à être adopté au cours de mon mandat a été celui interdisant l'utilisation des sacs plastiques dans les magasins du Chili. Le Chili est le premier pays d'Amérique latine à restreindre la distribution gratuite de tout type de sacs plastiques à usage unique. En effet, s'il ne faut que quelques

secondes seulement pour produire un sac plastique, qui n'est utilisé, en moyenne, que pendant 15 minutes, soit le temps que cela prend pour retourner du supermarché à la maison, il faut, par contre, 400 ans pour qu'il se biodégrade. Cela signifie que pour quelques minutes d'utilisation, la nature et l'humanité doivent pâtir des effets nocifs de ces sacs plastiques pendant plus de 400 ans.

Il nous faut une fois pour toutes affronter nombre de ces problèmes avec un nouvel esprit et dépasser l'idée que la croissance économique et la protection de l'environnement sont deux objectifs incompatibles. En fait, la croissance est – et doit être – viable ou elle ne sera tout simplement pas. Nous devons aussi abandonner cette culture du jetable et retourner à celle du recyclable.

En effet, la pollution a frappé très tragiquement et tout près de mon pays, le Chili. Ces dernières semaines, deux communes de mon pays, Puchuncaví et Quinteros, qui sont des zones depuis longtemps saturées de pollution, ont connu de graves épisodes de pollution écologique qui ont affecté la santé de nombreux compatriotes. Devant la gravité de la situation, je me suis immédiatement rendu dans les zones touchées pour rencontrer les autorités et les communautés, et pour sentir et voir de mes propres yeux les effets dramatiques induits par cette catastrophe écologique. Durant ma visite, je me suis engagé auprès de nos compatriotes à changer l'histoire de ces deux communautés et de bien d'autres. Pour ce faire, nous avons dû mettre en œuvre un plan pour régler la situation d'urgence et protéger la santé des habitants. Nous sommes aussi en train d'élaborer une solution à long terme qui nous permettrait de mieux protéger la qualité de l'eau, de l'air et du sol via une surveillance permanente, sur la base des meilleures normes technologiques disponibles et en imposant des normes extraordinaires en matière d'émissions aux entreprises polluantes, ainsi qu'un plan intégré de lutte contre la pollution qui nous permettra de mettre définitivement fin à ces situations et de trouver une solution définitive à l'existence à ce qu'on appelle "zones sacrifiées" dans notre pays.

Nous savons que la nature n'est pas un bien hérité de nos pères, un bien dont nous pouvons disposer librement. Nous savons que c'est un prêt que nous avons reçu de nos parents et que devons remettre à nos enfants, nos petits-enfants et ceux qui suivront. C'est pourquoi nous devons en prendre soin et le leur restituer en meilleur état. Relever ce défi doit impliquer tous les acteurs de la société, parce que canaliser l'effort

collectif et multisectoriel exige que nous devons tous nous engager. C'est l'objectif de la loi-cadre sur les changements climatique que nous promovons dans notre pays et qui va nous permettre de réduire de 30 % nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport à l'année de référence.

Pour ce faire, nous devons intégrer la variable "changements climatiques" dans toutes les politiques publiques et aussi dans les engagements du secteur privé. C'est ce que nous faisons déjà, en fait, au travers de l'intégration des politiques en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques dans notre système national d'investissements, dans notre système d'évaluation des dépenses publiques, et dans notre système d'évaluation des effets sur l'environnement. Nous sommes aussi en train d'intégrer ces préoccupations et ces engagements dans tous nos accords commerciaux, bilatéraux et multilatéraux, comme nous l'avons fait par exemple dans l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique, qui réunit 11 pays des deux rives de l'immense océan Pacifique, ainsi que dans la façon dont nous abordons le processus d'ouverture et d'élargissement de l'Alliance du Pacifique.

Ces avancées ont, à n'en pas douter, contribué – et vont continuer de contribuer – à réduire sensiblement nos émissions de carbone et, dans le même temps, permettre à notre économie de croître. Le défi est extrêmement difficile à relever, et pour cela il faut une forte volonté et l'ambition nécessaire, et nous disposons à cet effet de deux grands atouts, à commencer par la technologie. Aujourd'hui, l'imagination, l'innovation, les progrès scientifiques et technologiques, produits de la liberté et de la créativité d'hommes et de femmes libres, nous offrent de nouveaux instruments dont nous ne disposions pas auparavant pour faire face à cette menace nouvelle et grave. C'est pourquoi nous devons continuer de stimuler nos entrepreneurs technologiques et scientifiques et les encourager à se joindre à cette lutte, et éviter ainsi de répéter les mêmes erreurs que par le passé. Nous avons appris ces derniers jours qu'une initiative a été lancée pour enlever par des moyens efficaces les résidus plastiques qui polluent nos océans. Ce sont ces technologies que nous sommes en train d'appliquer dans notre pays pour arriver à honorer nos engagements.

En outre, le système multilatéral nous commande d'agir de façon coordonnée. C'est là précisément l'objectif que nous nous sommes fixé dans le cadre des

objectifs de développement durable. Mais nous savons aussi que souvent la bureaucratie ralentit l'action menée par les Nations Unies. C'est pourquoi nous devons améliorer la coordination et être en mesure de générer davantage de réalisation et de reddition des comptes et, dans le même temps, de mettre davantage l'accent sur les résultats plutôt que sur les processus. Comme le disait un grand Président des États-Unis, notre génération vit une situation doublement unique. Nous sommes, d'une part, la première génération à subir l'impact des changements climatiques, et nous sommes, de l'autre, la dernière génération qui puisse faire quelque chose à ce sujet.

S'agissant des droits de l'homme, qui était le troisième défi énoncé par M. Kofi Annan il y a 20 ans devant cette même Assemblée, il convient de mentionner le défi que constituent les droits de l'homme, la liberté, la démocratie et l'état de droit. Il y a cinq ans, de cette même tribune (voir A/68/PV.5), j'ai pu partager avec l'Assemblée les leçons et les enseignements tirés par les Chiliens 40 ans après que notre pays a vu sa démocratie interrompue. Les enseignements tirés de l'interruption de notre démocratie et de la récupération de notre démocratie sont catégoriques.

Le premier et le plus important est qu'il existe en tout temps des normes morales et juridiques qui doivent être respectées par tous, à savoir les combattants et les non-combattants, les civils et les militaires, les chefs et leurs subordonnés, afin que des atrocités comme la torture, les crimes contre l'humanité, le terrorisme, les assassinats politiques et les disparitions forcées ne puissent jamais se justifier, quels que soit le contexte, l'époque, le lieu et les circonstances. La liberté, la démocratie, la paix et l'entente civique sont des valeurs beaucoup plus fragiles que nous le croyions, et c'est pourquoi nous ne devons jamais les considérer comme acquises. Il convient de toujours les valoriser, les enseigner, les promouvoir et les protéger, parce qu'elles sont comme l'air : quand on l'a, on le tient pour acquis, mais quand on le perd, il est souvent trop tard pour le récupérer.

Aujourd'hui, au Chili, nous sommes à quelques jours seulement du 30^e anniversaire du référendum du 5 octobre qui a ouvert la voie au rétablissement de nos libertés et de notre démocratie. Je voudrais profiter de cette occasion pour évoquer les deux grandes transitions auxquelles notre génération a dû faire face au Chili. La première a été la transition qui nous a permis de retrouver la liberté et la démocratie, et elle a été mise

en œuvre intelligemment et de manière exemplaire. Normalement, ces transitions se déroulent dans un contexte de crises politiques, de chaos économique et de violence sociale, mais rien de tout cela ne s'est produit dans notre pays. Nous avons réussi à retrouver nos libertés et notre démocratie d'une manière très exemplaire.

Toutefois, cette transition appartient déjà au passé. La nouvelle transition, notre transition, qui est en cours et qui dépend de nous, vise à transformer le Chili, la colonie la plus pauvre d'Amérique latine à l'époque espagnole, en un pays développé, sans pauvreté, avec plus de justice sociale et d'égalité des chances, dans lequel nous pouvons tous développer nos talents et nos projets de vie, et où nous pouvons tous mener une vie plus pleine et plus heureuse, et ce avant la fin de la prochaine décennie. Nous devons effectuer cette transition avec la même unité, la même grandeur et la même intelligence avec lesquelles nous avons procédé à la transition qui nous a permis de retrouver notre démocratie.

En ce qui concerne les droits de l'homme, je voudrais souligner aujourd'hui avec force et clarté que les droits de l'homme, la liberté et la démocratie dans les temps modernes ne connaissent pas de frontières. C'est pourquoi je veux porter à l'Assemblée générale la voix du peuple vénézuélien, que le régime du Président Maduro a fait taire. Le Venezuela est un pays frère qui, pendant de nombreuses décennies, a été une démocratie qui a réalisé de grands progrès et apporté le bien-être à son peuple, et qui a aussi généreusement ouvert ses frontières afin que de nombreux Latino-américains puissent trouver dans ce pays l'accueil, la protection et les possibilités qu'ils ne trouvaient pas sur leurs propres terres.

Malheureusement, aujourd'hui, le Venezuela est gouverné par un régime qui ne respecte aucun de ces principes, ni la liberté, ni la démocratie, ni les droits de l'homme. C'est une société ravagée par une crise morale, politique, économique, sociale et humanitaire; morale, parce que les valeurs fondamentales des droits de l'homme ne sont pas respectées; politique, parce qu'il n'y a ni démocratie, ni état de droit, ni séparation des pouvoirs, ni liberté d'expression, et qu'il y a des centaines de prisonniers politiques; économique, parce que le Venezuela, qui était le pays le plus riche d'Amérique latine, a aujourd'hui perdu plus de la moitié de sa capacité de production qui était la sienne lorsque tout allait mieux.

En fait, le Venezuela est un pays qui vit une tragédie. Ses habitants fuient des conditions d'existence déplorables et précaires. Beaucoup – trop – perdent littéralement la vie par manque de nourriture et de médicaments. Le Président Maduro, en niant cette situation, n'ouvre pas ses portes à l'aide humanitaire que de nombreux pays sont prêts à fournir. Ces dernières années, plus de 2 millions de Vénézuéliens ont dû quitter leur pays à cause de cette crise que je viens de mentionner. Je me demande comment un Président peut être si ambitieux et si insensible qu'il est prêt à causer autant de douleur et de souffrance à son propre peuple pour conserver le pouvoir ou s'y accrocher.

Cependant, le Venezuela n'est pas un cas unique. Il en est de même dans des pays comme le Nicaragua, où plus de 400 personnes sont déjà mortes des suites de la violence générée par l'État et le Gouvernement du Président Ortega. En fait, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a constaté des faits de meurtres, d'exécutions extrajudiciaires, de mauvais traitements, de torture et de détentions arbitraires, mais elle a été expulsée du Nicaragua il y a un mois. Quelque chose de semblable se produit également à Cuba, qui depuis plus de 60 ans n'a ni libertés, ni démocratie, ni respect fondamental des droits de l'homme, comme en témoignent les arrestations arbitraires et la censure de la liberté d'expression, comme au Venezuela et au Nicaragua, alors qu'elle est garantie par l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies.

Le Chili n'a pas reconnu la légitimité des récentes élections présidentielles au Venezuela parce qu'elles ne remplissent pas les conditions minimales et nécessaires pour tenir des élections libres, démocratiques et transparentes conformément aux normes internationales. Il ne reconnaîtra donc pas la légitimité du nouveau Gouvernement qui émergera de ces élections. Il continuera toujours à faire tout ce qui est en son pouvoir, dans le cadre du droit international, pour aider le peuple vénézuélien à retrouver sa liberté, sa démocratie et le respect des droits de l'homme et à sortir de cette triste tragédie qui touche ce pays.

Pour cela, nous avons besoin du soutien du système multilatéral, et en particulier de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons qu'il est nécessaire que l'Organisation, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, traite les crises humanitaires et démocratiques qui touchent ces pays. Comme je l'ai dit plus tôt, à l'époque moderne, la liberté, la démocratie et le

respect des droits de l'homme ne connaissent pas, et ne devraient pas connaître, de frontières. C'est pourquoi le Chili utilisera tous les mécanismes autorisés par le droit international pour collaborer avec toute sa force et son engagement au rétablissement de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme dans ces pays.

Je voudrais terminer par une réflexion sur l'état actuel des choses et sur les réformes et modernisations dont de nombreux pays estiment que l'ONU a un besoin urgent aujourd'hui. L'ONU, qui a déjà contribué à maintes reprises au maintien de la paix et de la sécurité internationales en tant que pierre angulaire du multilatéralisme, voit aujourd'hui cette compétence fortement réduite et limitée. Nous avons perdu la capacité de prévenir les crises et de renforcer les institutions des États Membres afin de créer une véritable culture de la résilience démocratique capable de survivre à des crises telles que celles que connaissent certains pays de notre région. C'est pourquoi nous pensons que le moment est venu pour l'ONU de se moderniser, comme tant d'États Membres l'ont dit à maintes reprises, afin de pouvoir agir plus rapidement et plus efficacement face aux défis des temps modernes.

La structure de l'Organisation des Nations Unies, et en particulier du Conseil de sécurité, est un héritage des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, qui a pris fin il y a plus de 70 ans, et qui ne répond pas aux besoins et aux défis actuels. En effet, nous savons tous que certains membres permanents du Conseil de sécurité exercent ou menacent d'exercer leur droit de veto en se fondant davantage sur leurs propres intérêts ou ceux de leurs alliés que sur leur devoir de préserver la paix et la sécurité aux quatre coins de la planète.

Cette attitude a sapé et continue de miner l'efficacité d'un organe fondamental de l'ONU qui concentre non seulement un immense pouvoir, mais aussi une énorme responsabilité, celle de préserver la paix et la sécurité sur notre planète. En outre, la composition actuelle du Conseil de sécurité ne reflète pas le monde actuel et n'assure pas une représentation adéquate de continents entiers, comme l'Afrique ou l'Amérique latine, ou de pays comme l'Allemagne, l'Inde ou le Japon.

C'est pourquoi je voudrais terminer en soulignant qu'il est important non seulement que le développement soit durable, mais aussi que la paix soit durable. C'est précisément dans de tels moments que les valeurs que nous partageons en tant que communauté internationale doivent guider et éclairer nos actions et notre parcours.

Les peuples ne doivent pas être unis seulement par le libre-échange. C'est la préservation de la paix et de la sécurité, et le respect des valeurs fondamentales qui ont conduit à la création de l'Organisation, et ce sont donc ces mêmes valeurs qui devraient éclairer et guider les voies de l'avenir.

Ce n'est qu'en revendiquant avec fermeté et cohérence ces valeurs que l'ONU pourra s'acquitter de ses responsabilités et affronter les problèmes du monde nouveau dans lequel nous vivons. Outre les menaces formidables auxquelles nous sommes confrontés, notamment le terrorisme, le réchauffement climatique et les migrations massives, des occasions en or s'offrent également à nous, fruits de la liberté, de l'imagination et de la créativité sans limite des hommes et femmes libres qui peuplent le monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sebastián Piñera Echenique, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bio (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur singulier que de prendre la parole à l'Assemblée générale pour la toute première fois en ma qualité de Président de la République de Sierra Leone.

Au nom du Gouvernement et du peuple sierra-léonais, je présente mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République du Ghana ainsi qu'à la famille des Nations Unies à la suite du décès de Kofi Atta Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU. Il a servi l'humanité et le monde avec distinction, et quand notre pays en avait besoin, il a

contribué à extraire notre nation de l'abîme profond d'une guerre apparemment insoluble. Puisse-t-il reposer en paix. Il nous a toujours montré ce qui était possible et le meilleur de l'humanité.

Notre engagement à bâtir un monde pacifique et plus sûr, consacré par la Charte des Nations Unies, ainsi que notre attachement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et des processus de réforme en cours à l'ONU, se retrouvent pleinement dans le thème de la présente session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Le travail de l'ONU doit continuer d'être guidé par les valeurs sur lesquelles elle est fondée, notamment la promotion de la paix, de la sécurité, des droits de l'homme, de l'égalité de toutes les nations, du progrès social et de meilleures conditions de vie.

En avril, les Sierra-Léonais ont confirmé leur attachement à la gouvernance démocratique en procédant une fois de plus à une alternance pacifique au pouvoir. Nous prenons acte avec humilité des nombreux messages de félicitations que nous avons reçus en provenance de diverses régions du monde pour avoir tenu des élections présidentielle, parlementaires et locales pacifiques et crédibles, qui ont abouti à mon élection en tant que Président de la République de Sierra Leone.

Au nom du peuple sierra-léonais, je tiens à dire que nous apprécions sincèrement les précieuses contributions de la communauté internationale pour faciliter et surveiller notre processus électoral. Nous saluons le rôle joué par l'ONU et nos partenaires de développement dans l'appui à la bonne conduite de ces élections. Nous sommes un modèle de démocratie stable – une démocratie qui a évolué et mûri au cours des 20 années qui ont suivi le chaos et l'anarchie du conflit civil.

Cependant, les démocraties stables doivent également être durables. Les Sierra-Léonais ont voté pour un changement de gouvernement; ils ont voté pour un nouveau cap, le bon cap. Mon gouvernement est prêt à optimiser le potentiel de notre pays en matière de développement, car il estime que le développement est ce qui nourrit les démocraties émergentes, prospères et stables telles que la nôtre. La communauté internationale a beaucoup investi pour encourager et stabiliser la démocratie en Sierra-Leone. Elle doit continuer de jouer

son rôle dans la pérennisation de la démocratie dans notre pays, en collaboration avec le Gouvernement et le peuple sierra-léonais.

Outre notre ferme attachement à la bonne gouvernance et à une gestion prudente et responsable des ressources de notre pays, nous entendons promouvoir un environnement favorable et propice à une croissance tangible du produit intérieur brut. Nous invitons nos partenaires bilatéraux à nous aider à répondre aux attentes de notre peuple en contribuant au financement du développement, en fournissant une assistance technique et en cultivant des liens commerciaux précieux. Nous offrons cordialement à tous les investisseurs crédibles un climat favorable pour investir, dans lequel tous leurs investissements sont garantis et protégés par nos lois pertinentes. Nous déployons des efforts assidus pour éliminer les obstacles à l'investissement. Je convie tous ces investisseurs à nous aider à pérenniser notre démocratie.

L'Assemblée a pris un engagement historique durant le Sommet mondial de 2005. Elle s'est engagée à renforcer l'ONU pour améliorer son autorité et son efficacité, ainsi que sa capacité de lutter efficacement, et dans le respect des buts et principes énoncés dans la Charte, contre tous les problèmes de notre époque. Un certain nombre de progrès ont été accomplis, notamment la création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme et l'adoption de résolutions sur la responsabilité de protéger. Ces avancées sont louables, mais le besoin de réforme est également urgent et impératif. Nous devons désormais nous efforcer de mobiliser la volonté politique nécessaire pour corriger en particulier l'injustice historique faite au continent africain.

Les réalités géopolitiques actuelles nous obligent à procéder à une réforme globale du Conseil de sécurité pour garantir une représentation équitable au sein de tous les organes de l'ONU. L'Afrique est le seul continent qui n'a pas de siège permanent au Conseil de sécurité. Elle est également sous-représentée dans la catégorie des membres non permanents. L'octroi exigé par l'Afrique de deux sièges permanents dotés de tous les droits et privilèges des membres actuels, notamment le droit de veto, ainsi que de deux sièges non permanents supplémentaires est une question de justice qui relève du droit d'avoir son mot à dire, au même titre que les autres, dans les décisions sur les problèmes qui touchent la région africaine. Il est temps de corriger sans plus tarder l'injustice et le déséquilibre de longue

date perpétués par la configuration actuelle du Conseil de sécurité.

L'Afrique est engagée en faveur des réformes en cours qui permettront à l'ONU d'être à la hauteur de sa mission au XXI^e siècle. En tant que Coordonnateur du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies, nous voudrions exprimer de nouveau nos préoccupations quant au fait que cet organe n'a pas encore adopté les mesures qui s'imposent pour donner à l'Afrique la place qui lui revient au sein du Conseil. Tant que nous n'aurons pas réglé la question de la réforme du Conseil de sécurité – la question la plus importante de notre époque –, l'Organisation donnera toujours l'impression qu'elle est fondée sur des principes antidémocratiques et discriminatoires.

Je voudrais réitérer la nécessité urgente d'une réforme globale du Conseil de sécurité en rappelant que 1,2 milliard des 7,5 milliards d'habitants de la planète sont africains. Ces 1,2 milliard d'habitants continuent de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Environ 70 % des décisions prises par le Conseil de sécurité ont une incidence sur ces 1,2 milliard d'Africains. Par conséquent, ces 1,2 milliard de personnes, qui sont concernées par plus de 70 % des résolutions de l'ONU, se demandent pourquoi elles ne devraient pas être représentées au Conseil de sécurité, où elles veulent simplement faire entendre leur voix.

Le programme adopté par mon gouvernement pour faire avancer notre pays, intitulé « La nouvelle orientation », vise à faire passer la Sierra Leone de la phase de consolidation de la paix à la phase d'édification d'une démocratie stable, pacifique, ouverte et pluraliste, qui est un membre responsable et engagé de la communauté internationale des nations. Au niveau national, mon gouvernement s'est fixé des priorités, notamment la création d'emplois, l'accès à une éducation de qualité, l'autonomisation des jeunes, des femmes et des handicapés, la lutte contre les pots-de-vin et la corruption, la promotion d'une culture de responsabilité et de transparence, la prestation efficace et effective des services publics et le renforcement de la responsabilité civique et de la cohésion nationale.

Sur la base de notre situation particulière et des objectifs de développement durable, les initiatives et les mesures politiques de notre gouvernement visent à renforcer nos institutions démocratiques, à ouvrir des espaces démocratiques, à promouvoir le dialogue démocratique et à créer une société plus juste et

équitable. Pour nous, il s'agit de conditions préalables à une croissance durable de notre économie et de notre développement en tant que nation.

Comme je l'ai déjà dit, les politiques économiques et de développement de mon gouvernement permettent notamment de créer un environnement propice à des investissements crédibles du secteur privé et à l'entrepreneuriat. Nous nous faisons une joie de travailler avec le secteur privé et d'être à son écoute. Nous avons adopté des politiques favorables et mis en place un cadre d'investissement attrayant. Nous pouvons assurer la pleine protection juridique de tous les investissements et nous sommes à même de garantir des sources de revenus et des retours sur investissements prévisibles et rentables.

La Sierra Leone commence à adopter les énergies renouvelables. Nous avons besoin d'investissements publics et privés à des fins commerciales et industrielles, comme l'approvisionnement en énergie des hôtels, les activités agricoles et la fabrication artisanale. Mon pays est doté de ressources énergétiques renouvelables suffisantes sous forme d'irradiation solaire, d'énergie éolienne côtière et offshore, de minicentrales hydroélectriques et de bioénergie. L'objectif que s'est fixé mon gouvernement, à savoir une capacité de production d'énergie renouvelable de 60 % d'ici à 2030, est réalisable, notamment s'agissant de favoriser la croissance dans les zones rurales.

Comme la plupart des pays en développement, notre pays est pris dans l'engrenage à cause de sa dépendance au carburant liquide, cher et polluant, depuis son indépendance. Mon gouvernement demande à la communauté internationale de lui fournir une assistance sur le plan technique et en termes de renforcement des capacités pour qu'un pourcentage de l'électricité qui est actuellement produite à l'aide de combustible liquide lourd soit produite en utilisant du gaz naturel acheminé par camion. À cet égard, mon gouvernement appelle de ses vœux des liens de collaboration entre les entreprises locales et les sociétés d'ingénierie de différentes régions du monde.

Nous sommes d'avis que les investissements dans les sources d'énergie renouvelables et le gaz naturel liquéfié nous permettront d'atteindre l'objectif de développement durable 7 grâce à la modernisation de nos systèmes de production d'énergie, ce qui aura un effet multiplicateur en vue de la réalisation des objectifs de développement durable en matière de réduction de la pauvreté, grâce à la création d'emplois et l'augmentation

des investissements dans la santé, l'approvisionnement en eau et les villes. Nous sommes déterminés à faire de la Sierra Leone le centre des énergies renouvelables dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Notre vision est avantageuse pour le climat mondial, pour les investisseurs étrangers et locaux, pour le développement et pour notre pays.

Mon gouvernement a de grandes ambitions dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. À cet égard, j'ai mis en place la première direction de la science, de la technologie et de l'innovation. Nous nous sommes fixé un objectif audacieux et réalisable pour 2025, à savoir la mise en place d'une infrastructure solide dans le domaine des technologies de l'information et des communications à l'appui d'une gouvernance exempte de corruption et de la fourniture de services efficaces, fiables, adaptés et transparents, des banques et des entreprises à l'éducation, en passant par la vulgarisation agricole, la perception des recettes fiscales, les soins de santé, l'accès à la justice, la gouvernance, le tourisme, le commerce et l'état de droit.

Nous avons entrepris de vastes réformes, conformément au Forum SDG 16+, pour créer une Sierra Leone pacifique, juste et inclusive, dotée d'institutions solides. Nous sommes en train de procéder à la réforme du système judiciaire et de la justice pénale. Par ailleurs, en collaboration avec la société civile et les organisations partenaires, nous continuons de faire fond sur les progrès réalisés en matière d'administration de la justice pour tenir compte des disparités en matière d'accès à la justice.

Nous avons lancé une campagne ciblée et soutenue contre les pots-de-vin, le gaspillage et le détournement des fonds publics. Notre administration fiscale a rationalisé la perception des recettes fiscales pour réduire les cas d'évasion fiscale et de vol. Nous avons lancé un programme garantissant une éducation de qualité gratuite, qui permet aux filles et aux garçons d'âge scolaire d'accéder à l'enseignement primaire et secondaire.

Nous sommes en train de mettre en place, de réorganiser et de rendre accessibles nos institutions de gouvernance, de soins de santé, financières et autres afin d'autonomiser les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Nous sommes également en train de revoir les lois et les pratiques discriminatoires, et nous avons l'intention d'associer les communautés aux efforts visant à changer les structures

traditionnelles qui sont à l'origine de la marginalisation de ces groupes. En particulier, nos jeunes, comme tous les jeunes du monde entier, sont pleins d'énergie et désireux de faire de la Sierra Leone un pays meilleur. Nos politiques et nos priorités de développement canalisent leur dynamisme vers un enseignement et une formation professionnelle ciblés, l'entrepreneuriat et une forte participation civique.

Nous travaillons à la mise en place d'un système d'identification biométrique global, pour permettre à tous les citoyens de participer pleinement à la vie économique et civique de notre pays. Nous voudrions remercier tout particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement, Kiva et le Fonds d'équipement des Nations Unies de leur appui au renforcement de notre système national d'identification numérique. Avec leur concours, nous sommes en train de moderniser notre centrale des risques, ce qui permettra de changer radicalement la situation pour ce qui est de l'inclusion financière et de la facilité de faire des affaires dans notre pays.

Nous sommes pleinement engagés à promouvoir la liberté de la presse, à abroger les lois en matière d'ordre public relevant du système accusatoire et à protéger et promouvoir le droit des citoyens d'être informés et d'avoir accès à l'information. Nous avons établi une commission nationale d'éducation civique pour assurer en outre la participation sans restriction de chaque Sierra-Léonais à notre démocratie stable. Pour tous les efforts susmentionnés, nous devons collaborer de manière constructive, mais intensive et soutenue, avec nos partenaires bilatéraux et les institutions partenaires.

Mon gouvernement est déterminé à renforcer l'accès égal des Sierra-Léonais à des soins de santé de qualité. Nous appelons nos partenaires bilatéraux et les investisseurs privés à nous aider à investir dans nos capacités institutionnelles, techniques et humaines essentielles, ainsi que dans l'infrastructure nécessaire pour assurer la fourniture de soins de santé de qualité aux Sierra-Léonais, et à développer ces capacités.

Nous nous rappelons avec une grande gratitude la magnanimité du monde alors que nous faisons face aux récentes épidémies mortelles, telles que la maladie à virus Ebola, ainsi que les interventions soutenues de nos partenaires pour nous aider à combattre les maladies tropicales, notamment le paludisme, le choléra et la fièvre typhoïde. Nous avons besoin d'une aide supplémentaire dans tous ces domaines, ainsi que pour étendre et maintenir tous les niveaux d'immunisation à 100%.

Mon gouvernement a augmenté les investissements dans les soins de santé, mais cela ne sera pas suffisant. Nous appelons la communauté internationale à renforcer nos capacités institutionnelles et techniques en matière de soins de santé préventifs et de gestion des questions de santé publique et d'assainissement du milieu, notamment la gestion des déchets et la gestion des eaux pluviales dans les zones urbaines.

La Sierra Leone se félicite de l'engagement renouvelé de l'ONU à prévenir les conflits, tel que consacré dans sa Charte. Le monde a plus que jamais besoin d'une Organisation des Nations Unies plus forte, ainsi que d'un multilatéralisme cohérent et efficace qui évalue collectivement et relève, dans un esprit de coopération, les défis communs de l'humanité, du commerce aux changements climatiques et de la sécurité mondiale à notre humanité commune et à notre bien-être social et économique collectif. Notre politique étrangère doit être guidée par les règles d'or de l'impartialité et de la coopération. C'est la seule façon pour l'humanité de répondre efficacement, sans hésitation, aux défis mondiaux auxquels nous sommes tous confrontés aujourd'hui.

Nous sommes conscients que le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites, qui constituent le cadre mondial pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, gardent toute leur pertinence. Nous nous félicitons du programme de réforme du Secrétaire général sur la pérennisation de la paix, notamment des efforts de réforme du maintien de la paix, qui est l'un des outils les plus efficaces dont dispose l'ONU en matière de paix et de sécurité.

Mon gouvernement renforcera la participation de la Sierra Leone à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité internationales, en tant que pays fournisseur de contingents ou de personnel de police, et son appui aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en particulier en déployant des unités ou des contingents constitués d'avance, tant militaires que de police. La Sierra Leone est prête à continuer de contribuer à la paix et à la sécurité mondiales.

Croyant fermement en une vision et en un destin communs, la Sierra Leone se tient aux côtés de tous les

pays du monde pour relever les défis mondiaux. Les Sierra-Léonais se tournent également vers le monde pour l'aide qu'il peut leur apporter s'agissant de consolider la Sierra Leone en tant que démocratie économiquement développée, ouverte, inclusive et pluraliste. Comme nous le disons souvent, nous sommes un pays convaincu que la sagesse inspire aux hommes un zèle qui ne faiblit jamais. Nous sommes optimistes, parce que notre pays est prêt et s'est engagé dans une nouvelle voie.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'État de Palestine.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Abbas (parle en arabe) : Jérusalem n'est pas à vendre et les droits du peuple palestinien ne sont pas à marchander. Que la paix soit avec l'Assemblée générale. Nous garderons notre foi en la paix, nous maintiendrons la paix et nous créerons notre État indépendant dans la paix, parce que Dieu est avec nous, parce que notre cause est juste, parce que notre peuple a fait de lourds sacrifices et parce que les membres de l'Assemblée sont des défenseurs de la paix. Dieu Tout-Puissant est contre ceux qui sont injustes. Allah me suffira, et c'est Lui le meilleur gardien.

Au cours du débat général de l'année dernière, j'ai appelé, devant l'Assemblée (A/72/PV.8), à la liberté, à l'indépendance et à la justice pour mon peuple opprimé, qui souffre sous le joug de l'occupation israélienne depuis 51 ans. Je reviens aujourd'hui devant l'Assemblée, alors que cette occupation coloniale continue de nous étouffer, sapant nos efforts inlassables pour mettre en

place les institutions de l'État qui nous est cher, et que l'Assemblée générale a reconnu en 2011.

Cette année, le Conseil national palestinien, qui est le Parlement de la Palestine, a convoqué nos institutions nationales et a renouvelé leur légitimité en élisant une nouvelle équipe dirigeante pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le seul et légitime représentant du peuple palestinien. Le Parlement a pris des décisions importantes qui m'ont engagé à reconsidérer les accords politiques, économiques et de sécurité qui ont été conclus avec le Gouvernement israélien, et à réfléchir à l'avenir de l'Autorité palestinienne, qui a malheureusement été rendue impuissante. En outre, le Parlement m'a demandé de suspendre la reconnaissance de l'État d'Israël par la Palestine jusqu'à ce qu'Israël reconnaisse, à son tour, l'État de Palestine sur la base des frontières du 4 juin 1967. Le Parlement m'a également demandé de me tourner vers les tribunaux internationaux, notamment la Cour pénale internationale, afin que des enquêtes soient ouvertes sur les violations des traités commises par le Gouvernement israélien et sur les agressions de l'armée israélienne et les pratiques terroristes des colons contre notre peuple, nos terres et nos lieux saints. L'Assemblée notera que, chaque jour, des colons israéliens, et même l'armée israélienne, profanent nos lieux saints, en particulier la mosquée Al-Aqsa et l'église du Saint-Sépulcre.

En juillet dernier, Israël a adopté une loi raciste qui a franchi toutes les lignes rouges, une loi qu'elle a appelée la loi de l'État-nation juif. Cette loi réfute le lien entre le peuple palestinien et sa patrie historique et nie son droit à l'autodétermination et à son histoire. Elle foule aux pieds les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à la question palestinienne ainsi que les accords conclus avec Israël. L'adoption de cette loi conduira inévitablement à la création d'un seul État raciste – un État d'apartheid – rendant ainsi caduque la solution des deux États. Israël pratique le racisme, mais a maintenant consacré cette pratique par cette nouvelle loi.

M. Bessho (Japon), Vice-Président, assume la présidence.

La nouvelle loi est également discriminatoire à l'égard des citoyens arabes en Israël, accordant le droit à l'autodétermination dans l'État d'Israël exclusivement aux juifs, légalisant ainsi la discrimination à l'égard des citoyens arabes, qui représentent 20 % de la population d'Israël. En outre, elle est discriminatoire à l'égard des autres non-juifs qui ont immigré en Israël, les

privant de leurs droits civiques. Au moins 5 % de la population actuelle d'Israël est composée de non-juifs, principalement des immigrants chrétiens et musulmans, dont beaucoup ont émigré de l'ex-Union soviétique. Ces personnes se voient elles aussi dépouillées de leurs droits à la citoyenneté.

Cette nouvelle loi constitue une grave violation et un véritable danger à la fois sur le plan politique et juridique, ravivant en nous le souvenir de l'État d'apartheid qui existait en Afrique du Sud. C'est pourquoi nous rejetons cette loi et la condamnons dans les termes les plus forts. Nous appelons, par ailleurs, la communauté internationale et l'Assemblée à rejeter et à condamner cette loi raciste et illégale qui est nulle et non avenue, comme l'ONU l'a fait lorsqu'elle a condamné l'ancien État d'apartheid en Afrique du Sud par le biais plusieurs résolutions. Il faut savoir que des milliers de juifs et de citoyens israéliens ont également rejeté cette nouvelle loi et manifesté contre elle. Cinquante-six des 120 membres de la Knesset l'ont rejetée, parce qu'ils la considèrent comme une loi de discrimination raciale. J'appelle donc l'ONU à emboîter le pas aux citoyens israéliens qui l'ont rejetée.

Cette loi raciste parle de la prétendue terre d'Israël. Les membres de l'Assemblée pourraient-ils demander au Gouvernement israélien ce qu'est exactement la terre d'Israël? Quelles sont les frontières de l'État d'Israël? Je défie quiconque de me donner une réponse et de m'apporter une carte qui montre les frontières d'Israël. Cette loi raciste constitue un autre stigmat pour l'État d'Israël et pour quiconque garde le silence à son sujet et au sujet des autres lois israéliennes qui légitiment la piraterie, la confiscation des terres et la saisie des fonds du peuple palestinien.

Nous avons toujours participé de manière positive aux diverses initiatives de la communauté internationale qui visent à instaurer la paix entre nous et les Israéliens, notamment l'Initiative de paix arabe, qui a été reconnue par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1515 (2003).

Nous avons également traité avec l'Administration du Président Trump dès le début de son mandat dans le même esprit positif et avons salué sa promesse de lancer une initiative de paix. Je me suis entretenu avec lui à plusieurs reprises. Nous avons attendu avec impatience son initiative de paix, mais nous avons été choqués par les décisions et les mesures qu'il a prises et qui contredisent totalement le rôle et l'engagement de son administration dans le processus de paix. En novembre 2017, son administration a décidé de fermer

le bureau de l'OLP à Washington. Il a ensuite annoncé sa reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et transféré l'ambassade de son pays de Tel Aviv à Jérusalem. Il se vante même d'avoir retiré de la table des négociations les questions de Jérusalem, des réfugiés, des colonies et de la sécurité.

Toutes ces décisions menacent la cause nationale palestinienne et constituent une violation du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU. L'Administration des États-Unis est allée encore plus loin dans son agression en mettant fin à son assistance à l'Autorité nationale palestinienne, à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et aux hôpitaux palestiniens se trouvant dans Jérusalem-Est occupée. Et maintenant, elle nous parle d'aide humanitaire, alors même qu'elle y déjà mis fin!

Avec toutes ces décisions, l'Administration a renié les engagements qui avaient été pris précédemment par les États-Unis et sapé la solution des deux États, tout en révélant au jour que ses préoccupations concernant la situation humanitaire du peuple palestinien n'étaient qu'un écran de fumée. Il est très ironique que l'Administration des États-Unis parle encore de ce qu'elle appelle « le deal du siècle ». Qu'est-ce que l'Administration peut bien avoir à offrir au peuple palestinien? Seulement des solutions humanitaires? Si elle a retiré Jérusalem, les réfugiés, la sécurité et d'autres questions de la table des négociations, que reste-t-il pour une solution politique au Moyen-Orient?

Le Congrès des États-Unis continue d'insister pour qualifier l'OLP d'organisation terroriste, bien qu'elle soit reconnue comme l'unique et légitime représentant du peuple palestinien par la grande majorité des pays du monde, y compris Israël. Le Congrès des États-Unis continue néanmoins de prétendre que l'OLP est une organisation terroriste, même si elle est reconnue par Israël et que l'État de Palestine coopère avec la majorité des pays du monde, dont les États-Unis, pour combattre le terrorisme. Pourquoi une telle animosité à l'égard du peuple palestinien, qui souffre sous le joug d'une occupation soutenue par les États-Unis?

Nous voudrions dire à cette administration que notre position est ferme et claire aux yeux de tous. Nous les mettons au défi de déceler une seule erreur que nous aurions commise au cours de ce long périple. Néanmoins, le Congrès des États-Unis affirme que l'OLP est une organisation terroriste. Pourquoi? Je ne

sais pas. Le Congrès a pris sa décision et nous devons nous y plier.

Depuis des années, nous répétons à l'Administration des États-Unis que nous sommes prêts à créer une commission palestino-américaine chargée d'examiner le statut politique et juridique de l'OLP, afin de lui démontrer que l'OLP est déterminée à instaurer la paix et à combattre le terrorisme, et que la décision du Congrès concernant l'OLP est arbitraire, illégale et injustifiée, d'autant que le Congrès ne tient délibérément aucun compte de l'accord officiel conclu entre l'OLP et l'Administration américaine sur la lutte contre le terrorisme, accord que nous avons conclu avec 83 autres pays. Nous avons signé des protocoles relevant de la lutte contre le terrorisme avec 83 pays, y compris les États-Unis. Et pourtant, le Congrès des États-Unis nous qualifie de terroristes.

Malgré tout cela, je renouvelle, depuis cette tribune, mon appel au Président Trump pour qu'il annule ses décisions et décrets concernant Jérusalem, les réfugiés et les colonies de peuplement, qui contreviennent au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU, ainsi qu'aux accords que nous avons conclus pour sauver le processus de paix et instaurer la sécurité et la stabilité pour les générations futures. Incidemment, voici un exemple de ces accords. L'Administration des États-Unis et nous-mêmes avons signé des lettres sur de nombreuses questions, mais l'Administration ne tient plus désormais compte d'aucune d'entre elles.

Conformément à notre attachement à la paix et à la solution des deux États, ainsi qu'aux négociations – que nous n'avons jamais rejetées – pour y parvenir, je mets quiconque au défi de citer un seul cas où nous aurions refusé de rejoindre la table des négociations. Au contraire, nous avons été invités plus d'une fois par plusieurs pays dans cette salle même à nous asseoir avec les Israéliens et avec M. Netanyahu. Chaque fois, j'ai accepté. Je défie quiconque de me dire que j'ai un jour refusé; et qu'il a accepté ne serait-ce qu'une fois. Nous n'avons jamais refusé ces négociations, car nous voulons sauver le processus de paix. J'ai participé à une séance du Conseil de sécurité le 20 février dernier (voir S/PV.8183) et j'ai présenté une initiative demandant la convocation d'une conférence de paix internationale fondée sur les résolutions pertinentes de l'ONU et sur le cahier des charges entériné au niveau international. Une telle conférence doit impliquer une large participation internationale, notamment de la part des parties prenantes régionales et internationales avec,

en tête, les membres permanents du Conseil de sécurité et le Quatuor pour le Moyen-Orient. Nous distribuerons aux membres un document présentant cette initiative dans son intégralité, et nous espérons que l'Assemblée l'entérinera.

Dans ce sens, je tiens à réaffirmer que nous ne sommes absolument pas opposés à des négociations, et que nous ne les avons jamais rejetées. Nous continuerons à tendre la main pour parvenir à la paix. Comme je l'ai dit au début de ma déclaration, nous sommes convaincus que la paix est le seul moyen de faire en sorte que notre cause devienne une réalité. Nous ne croyons pas à la violence et au terrorisme. Nous ne nous laissons pas de le répéter. Qu'attend-on de nous? Des négociations sur la base de la légitimité internationale? Aucune des résolutions de la légitimité internationale adoptée entre 1947 et aujourd'hui n'a été respectée, alors de quelles solutions peut-il s'agir?

La paix dans notre région ne pourra être réalisée qu'en présence d'un État palestinien indépendant, ayant pour capitale Jérusalem-Est, ce qui inclut tous les lieux saints. Certaines personnes essaient de jouer au plus fin avec nous en prétendant que notre capitale se trouve à Abou Dis et dans d'autres sites aux alentours de Jérusalem. C'est jouer sur les mots. Non. Notre capitale se trouve être Jérusalem-Est et non « se trouve à Jérusalem-Est ». Je demande aux autres orateurs de ne pas essayer de jouer au plus fin avec nous en parlant d'Abou Dis ou en disant « à Jérusalem-Est », afin de pouvoir choisir une région ici ou là. Non, c'est Jérusalem-Est, occupée depuis 1967, qui est notre capitale.

À défaut, la paix ne sera pas possible, car il ne peut y avoir de paix dans un État aux frontières temporaires et inconnues, comme l'État d'Israël avec ses frontières inconnues. Ils ont inventé le concept d'État aux frontières temporaires et ont déclaré : « Nous vous donnerons un État, mais ses frontières seront inconnues ». Ensuite, ils nous ont dit : « Parlons ». Non, nous voulons un État avec des frontières et des droits bien définis, et ce n'est pas négociable. Ce n'est que dans ces conditions que nous pourrions coexister avec les Israéliens.

À l'Assemblée, 138 États avaient reconnu l'État de Palestine, et la Colombie s'y est récemment ajoutée. On arrive ainsi à 139. J'appelle donc les pays du monde qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à accélérer cette reconnaissance qui n'a que trop tardé. Je ne vois plus aucune raison convaincante justifiant le retard persistant accusé par certains pays pour reconnaître l'État de Palestine. À cet égard, je voudrais appeler

l'attention de l'Assemblée sur le fait que, en 2019, l'État de Palestine présidera le Groupe des 77 et de la Chine. Il y a 10 minutes, j'ai rencontré S. E. M. Al-Sisi, le Président égyptien, dans une salle de conférence où il m'a annoncé que nous avons été librement élus par 134 pays pour présider le Groupe des 77 et de la Chine. Néanmoins, il y a certains pays qui disent : « Nous reconnaissons les deux pays ». Si tel est le cas, pourquoi ne pas reconnaître la Palestine? C'est tout à fait inacceptable. Nous disons à ces pays que s'ils nous reconnaissent, cela ne veut pas dire que nous ne poursuivrons pas les négociations. Au contraire, cela étaiera notre position internationale et, avec leur soutien, c'est renforcés par leur reconnaissance de l'État de Palestine que nous serons en mesure de participer à ces négociations. Il ne doit pas s'agir d'une reconnaissance unilatérale, dans la mesure où ils ne reconnaissent qu'un seul État, et refusent de reconnaître l'autre. Il faut qu'ils reconnaissent les deux États.

Je voudrais une fois de plus rappeler à l'Assemblée qu'Israël n'a appliqué aucune des centaines de résolutions de l'Assemblée générale sur cette question. L'Assemblée générale a adopté 705 résolutions sur ce problème depuis 1947. Quant au Conseil de sécurité, il a adopté 86 résolutions depuis 1948. Pas une seule de ces résolutions n'a été appliquée par Israël. Malheureusement, je dois dire en toute franchise qu'Israël est soutenu en cela par les États-Unis. L'Assemblée générale nous a accordé 139 voix pour, tandis que 42 États se sont abstenus. Seuls huit pays ont voté contre. Combien de temps encore Israël sera-t-il hors-la-loi, faisant ce que bon lui semble et agissant comme un rebelle soutenu par qui il voudra?

Nous résistons à cette occupation coloniale, l'occupation israélienne, par les moyens légitimes créés par cette organisation internationale, une résistance pacifique et populaire. C'est interdit? Nous n'utiliserons aucun autre moyen. Les colons frappent le peuple palestinien avec des armes et entrent dans les villes et les villages avec des armes. Je ne parle pas de l'armée et de la police, mais des colons, alors que nous, nous rejetons et rejetterons toujours le recours à la force et à la violence. Nous rejetterons tous les types d'armes. Nous n'accepterons l'utilisation d'armes nulle part. Nous espérons que le monde se débarrassera des armes nucléaires et classiques, car il ne s'en portera que mieux.

Il y a maintenant le problème de Khan el-Ahmar. Israël insiste pour détruire ce village et déplacer ses habitants alors qu'ils sont là depuis plus de 50 ans. Si le village est détruit, l'unité de la Cisjordanie sera

détruite aussi. Elle sera divisée en deux parties, le nord et le sud. C'est, bien entendu, ce que veut Israël. Est-ce que l'Assemblée est d'accord avec cela? Car c'est ce qu'Israël veut. Et il y a aussi les agressions qui se poursuivent contre la mosquée Al-Aqsa. L'Assemblée se rappelle-t-elle les précédentes agressions? Se rappelle-t-elle qu'il y a été mis fin grâce à la résistance populaire pacifique? Maintenant, on nous dit que la Cour suprême israélienne va rendre une décision pour diviser Al-Aqsa en termes d'espace et de temps. Bien sûr que nous n'allons pas accepter cela. Et beaucoup d'autres personnes éprises de paix, braves, courageuses et dignes ne l'accepteront pas non plus. Israël devra alors en assumer les conséquences. Ces violences doivent cesser. Il n'est pas acceptable qu'il y ait chaque jour une nouvelle décision, comme si nous n'étions pas là.

L'Assemblée a adopté une résolution sur la protection (résolution ES-10/20), car chaque jour, nous sommes agressés sans pouvoir protéger notre peuple et nous protéger nous-mêmes. L'Assemblée a certes adopté une résolution pour protéger le peuple palestinien. Mais maintenant quoi? Qui va mettre en œuvre cette résolution? Car, à vrai dire, il ne sert à rien que l'Assemblée générale adopte une résolution qui n'est pas par la suite mise en œuvre, comme toutes les autres résolutions. L'Assemblée générale doit respecter ses décisions. Car à quoi sert-il que nous adoptions une résolution et que nous nous en félicitions si elle n'est pas appliquée, surtout si elle porte sur la protection? Je supplie l'Assemblée de nous dire quoi faire pour que cette résolution soit mise en œuvre. Cela relève de sa responsabilité.

Nous nous félicitons, certes, de l'appui économique et humanitaire fourni à nos populations en Cisjordanie et à Gaza au travers de voies internationales légitimes, mais nous ne voulons pas que cet appui se substitue à un règlement politique. Notre cause comporte de nombreux aspects humanitaires, mais nous ne voulons pas de cette aide si elle doit être considérée comme un substitut à un règlement politique. Honnêtement, qu'on ne se moque pas de nous en prétendant nous aider.

Tout ce que nous demandons c'est que notre peuple puisse exercer son droit à l'autodétermination, ni plus ni moins. Il n'y a pas de peuple au monde, petit ou grand, qui n'ait pas droit à l'autodétermination. Tous les peuples ont droit à l'autodétermination. Alors pourquoi pas nous? Il y a 13 millions de Palestiniens dans le monde. Pourquoi n'avons-nous pas droit à notre autodétermination? Cela n'est dirigé contre

personne. Nous voulons seulement exercer notre droit de construire notre État indépendant, vivant côte à côte avec l'État d'Israël. Quel mal y a-t-il à cela? Est-ce un crime de revendiquer cela?

Il y a aussi un autre problème – celui de la division – que nous nous efforçons sincèrement et inlassablement de régler en vue de parvenir à la réconciliation. Nous nous efforçons de lever tous les obstacles qui entravent les efforts en cours et nous continuons jusqu'à l'heure qu'il est d'assumer nos responsabilités envers notre peuple à Gaza.

Nous remercions nos frères arabes, en particulier la République arabe sœur d'Égypte, pour les efforts qu'ils déploient pour nous aider à mettre fin à cette division, et nous espérons qu'ils y arriveront. Nous sommes parvenus à un accord le 12 octobre, sous le patronage de l'Égypte. Cet accord est simple : le Gouvernement palestinien assume ses responsabilités à Gaza comme en Cisjordanie. Ensuite, nous construisons un État sur la base d'une loi unique, d'une autorité unique, d'un régime unique et de forces armées uniques. Nous n'acceptons pas un État de milices, quel qu'il soit. Mais l'autre partie n'a pas accepté cela et nous n'arrivons pas jusqu'à présent à les amener à accepter cet accord. Les dernières séries de pourparlers se tiendront dans les prochains jours, et on verra ensuite quoi faire. Je voudrais après tout cela, et pour terminer, dire brièvement ce qui suit.

Les 13 millions de Palestiniens qui vivent sur cette Terre sont des êtres humains, sauf si certains ne nous considèrent pas comme tels. Nous ne sommes pas un peuple superflu sur cette Terre. Tout peuple, petit ou grand, doit pouvoir jouir de ses droits. Qu'est-ce qui fait que nous sommes devenus un peuple considéré comme superflu? Il faut se débarrasser de cette idée, car nous n'acceptons pas ce fait et nous ne le tolérerons pas. Avec tout cela, nous continuons d'être patients; nous continuons de résister; et nous continuons de placer notre foi dans la paix et dans les voies pacifiques. Mais nous voulons qu'on nous considère comme des êtres humains, et non comme des êtres superflus sur cette Terre.

Deuxièmement, il y a les accords avec le Gouvernement des États-Unis, sur lesquels ce dernier est revenu. S'il ne revient pas sur cette décision, nous ne resterons pas liés aux parties qui nous concernent. S'il ne respecte pas ces accords, nous ne les respecterons pas non plus. Un accord entre deux parties doit être respecté par les deux parties. Je le respecte de A à Z. Mais si le Gouvernement des États-Unis ne le respecte pas, je

ne le respecterai pas et je ne resterai pas engagé non plus. Advienne que pourra. J'ajouterai à cela aussi que nous avons toujours accepté le rôle de médiateur des États-Unis, mais nous estimons aujourd'hui qu'ils ne doivent plus être le seul médiateur. Le Quatuor pour le Moyen-Orient peut jouer ce rôle. Tout autre État européen, africain, asiatique, latino-américain et même arabe qui le souhaite, et si on veut de lui, peut aussi jouer ce rôle entre nous et Israël. Mais nous ne pouvons plus accepter que les États-Unis soient le seul médiateur à cause de son parti pris en faveur d'Israël.

Troisièmement, il existe aussi des accords avec Israël, tels que les Accords d'Oslo et l'Accord de Paris. Ces accords ont tous été abrogés par Israël, et nous demandons à ce pays de les remettre en œuvre. Dans le cas contraire, nous ne respecterons aucun de nos engagements. Nous avons également conclu un accord avec le Hamas, et nos frères égyptiens considèrent que nous avons respecté notre part de l'accord. Toutefois, le Hamas n'a pas rempli ses obligations, c'est pourquoi nous refuserons désormais de porter une quelconque responsabilité en cas d'échec de cet accord, si le Hamas s'obstine à le rejeter. Je voudrais qu'il soit parfaitement clair que nous rejeterons toute responsabilité tant que le Hamas continuera à refuser de respecter l'accord.

Malgré toutes les injustices que le monde nous inflige, nous n'aurons jamais recours à la violence ou au terrorisme. Nous continuerons de combattre la violence et le terrorisme dans le monde entier. Nous n'accepterons jamais l'agression contre aucun pays, que ce pays nous reconnaisse ou non et qu'il nous aime ou non.

Je voudrais faire une remarque très importante. L'Administration des États-Unis a déclaré que le nombre de réfugiés palestiniens n'était que de 40 000. Comment ce nombre a-t-il été calculé? Il lui suffit de consulter l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour constater que ses calculs sont faux. Mais elle ne veut pas consulter l'UNRWA; elle préfère l'anéantir, afin de clore définitivement la question des réfugiés. L'UNRWA a été créé en 1949 afin d'aider les réfugiés palestiniens jusqu'à ce que leur problème soit résolu. À ce jour, cette question n'est toujours pas réglée. Sur les 13 millions de Palestiniens, il y a encore 6 millions de réfugiés – et non 40 000, comme le prétend le Gouvernement américain, chiffre auquel il est arrivé de manière aléatoire, de la même manière qu'il a décidé d'abolir l'UNRWA et s'attend à ce que le monde soit d'accord avec lui. Cela n'arrivera jamais.

Enfin, j'appelle notre peuple à rester patient et persévérant et à continuer à faire des sacrifices jusqu'à ce que nous parvenions à l'indépendance et à l'autodétermination, avec la création d'un État indépendant ayant Jérusalem comme capitale, et pas seulement « à Jérusalem ». Ne nous laissons pas bernier. Je rends hommage à la droiture de nos martyrs et au courage de nos prisonniers. Israël les considère comme des criminels. Pourquoi? Des milliers d'Israéliens ont attaqué toutes sortes de personnes et sont considérés comme des héros. Comment se peut-il que la personne qui a tué Yitzhak Rabin soit considérée comme un héros, quand mes concitoyens sont considérés comme des criminels?

Je salue nos martyrs et nos prisonniers héroïques. Et je veux dire à tous que l'aube de la liberté et de l'indépendance brillera bientôt et que la sinistre occupation prendra fin, si Dieu le veut.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État de Palestine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Donald Tusk, Président du Conseil européen

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil européen.

M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Tusk (Conseil européen) (*parle en anglais*) : L'Union européenne lutte avec force pour préserver l'ordre international fondé sur des règles, qui est actuellement mis à rude épreuve, sur les plans du commerce, de la sécurité, des changements climatiques et des droits de l'homme. Nous disons cela non seulement en tant que pays qui appuient fermement l'Organisation des Nations Unies, mais aussi en tant que continent qui

se soucie profondément du respect, de la compréhension mutuelle et de la solidarité entre les nations.

En tant que dirigeants, nous devons donner à l'ONU les moyens de s'acquitter efficacement de son mandat. Il faut plus d'unité et d'actions collectives dans la lutte contre les conflits, la pauvreté et la famine, le terrorisme et les déplacements massifs de population, comme on le constate au Venezuela, en Syrie, au Myanmar et dans de nombreux autres pays. À cette fin, l'Union européenne appuie résolument les efforts actuels visant à réformer l'Organisation des Nations Unies. Ces réformes sont nécessaires et n'ont que trop tardé. L'urgence est manifeste et la mise en œuvre essentielle.

L'Union européenne assume de plus en plus de responsabilités en matière de sécurité. Nous avons lancé un programme de coopération ambitieux entre les armées de nos pays. Nous sommes prêts à accroître l'aide à nos voisins par le biais de missions de gestion de crise, de renforcement des capacités et de maintien de la paix en coopération avec d'autres organisations, notamment l'OTAN, l'Union africaine et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. L'Union européenne appuie également l'initiative Action pour le maintien de la paix qui devrait permettre d'élaborer des solutions plus efficaces et assorties de ressources mieux adaptées en matière de sécurité mondiale.

L'Europe a pris des mesures contre le recours accru à la désinformation et à la propagande extérieure pour s'ingérer dans des élections ouvertes et démocratiques. L'anonymat du cyberspace est utilisé par des acteurs extérieurs pour dissimuler des ingérences politiques malveillantes. Ce n'est pas seulement un problème pour l'Europe; beaucoup d'autres pays présents ici aujourd'hui ont été touchés de la même façon. L'Organisation des Nations Unies doit contribuer à mettre en évidence ce phénomène, à établir les responsabilités et à accroître la résilience démocratique.

Cent ans après la naissance de Nelson Mandela, nous commémorons son triomphe sur l'apartheid en Afrique du Sud. Je suis très heureux que cette occasion coïncide avec le resserrement des liens entre l'Union africaine et l'Union européenne. Le sommet entre nos deux Unions à Abidjan en novembre dernier a été déterminant. Grâce à l'excellente coopération entre l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, nous avons à ce jour aidé plus de 30 000 personnes à quitter la Libye dans le cadre de retours volontaires à caractère humanitaire. Nous voulons élargir la coopération avec nos partenaires dans

d'autres domaines. L'éducation, les investissements en faveur du développement, les changements climatiques et le libre-échange seront donc au cœur de nos futures relations.

L'Afrique est un continent confronté à des obstacles considérables, mais les possibilités qui s'offrent à elle sont tout aussi importantes. L'instabilité en Libye a braqué l'attention du monde sur la souffrance que causent le trafic et la traite d'êtres humains, dont les acteurs traitent leurs victimes avec brutalité et affaiblissent les États dans lesquels ils opèrent. En juin, le Conseil de sécurité a nommé certains de ceux qui commettent les pires violations. Ces individus et ceux qui suivent la même trajectoire doivent être sanctionnés, appréhendés et traduits en justice. Dans l'intervalle, l'Union européenne collaborera de manière diligente et de bonne foi avec ses partenaires nord-africains dans le cadre des opérations de recherche et de secours en Méditerranée. Seule une prise de responsabilité collective permettra d'apporter des solutions efficaces aux phénomènes mondiaux tels que les migrations et les déplacements forcés. J'espère sincèrement que les récents débats de l'ONU sur la gestion future des migrations et la protection des réfugiés constituent une avancée dans la bonne direction.

L'Union européenne est à la tête des efforts mondiaux de réinstallation, notamment depuis la Turquie, qui, au même titre que la Jordanie et le Liban, accueille des réfugiés qui ont été déplacés par les combats en Syrie. Le peuple syrien souffre tandis que la guerre se poursuit. Le mémorandum d'accord sur Edleb doit être pleinement mis en œuvre afin d'éviter une catastrophe humanitaire. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, garantir la protection des civils et faire en sorte que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin. Un processus politique efficace dirigé par l'ONU est particulièrement nécessaire en vue de régler le conflit.

Le développement durable et le renforcement de la connectivité intercontinentale rapprocheront les pays, les peuples et les sociétés. Ces priorités seront essentielles dans le cadre de nos futures relations avec l'Afrique, mais également durant la Réunion Asie-Europe prévue le mois prochain, que j'accueillerai à Bruxelles. Elles vont de pair avec la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres engagements internationaux. Des inondations aux incendies, l'incidence des changements climatiques devient plus visible d'année en année, et

malheureusement, nous mesurons maintenant leur impact en pertes de vies humaines. Même si les progrès vers l'accomplissement de notre tâche principale – à savoir la mise en œuvre de l'Accord de Paris – sont lents, l'Union européenne reste pleinement déterminée à y parvenir et en a fait une priorité dans le cadre de ses relations avec ses partenaires.

Puisque je parle de l'environnement, je saisis cette occasion pour appeler tous les dirigeants à prendre des mesures pour protéger les eaux autour de l'Antarctique. Nous avons encore le temps de sauver l'habitat naturel de nombreuses espèces menacées en créant des sanctuaires marins dans l'océan Austral. Je l'affirme haut et fort : ceux qui peuvent imaginer notre planète sans baleines, pingouins et d'autres espèces devront également l'imaginer sans humains.

La non-prolifération est un autre problème mondial auquel nous sommes confrontés, mais la situation est plus encourageante à cet égard du fait des sanctions multilatérales. Sur la péninsule coréenne, il y a un an la situation était critique. Même si beaucoup dépend de l'attitude de la République populaire démocratique de Corée, nous avons constaté que la diplomatie peut ouvrir la voie à des solutions plus complètes. Une situation similaire existe en ce qui concerne l'Iran et le Plan d'action global commun. Outre le règlement des questions nucléaires, cet accord a également contribué à créer un espace de dialogue concernant d'autres sujets de préoccupation, notamment le comportement régional de l'Iran et ses programmes de missiles balistiques. L'accord contribue à la sécurité européenne, régionale et mondiale. C'est pourquoi l'Union européenne est déterminée à maintenir cet accord, tant que l'Iran continue de le respecter pleinement.

J'ai mentionné le centenaire de la naissance de Nelson Mandela. Dans les prochaines heures, nous célébrerons également le soixante-quinzième anniversaire d'un autre lauréat du prix Nobel de la paix, un éminent Polonais nommé Lech Wałęsa. Ces deux hommes sont des symboles d'une noble cause, à savoir comment l'emporter sans violence, comment pardonner à nos oppresseurs et comment vaincre le mal en faisant le bien dans la vie publique. Aujourd'hui, alors qu'un si grand nombre de personnes – y compris dans cette salle, et même les plus puissants dirigeants mondiaux – commencent à renoncer à la liberté, à la solidarité et à la démocratie, rappelons-nous le message de Mandela et de Wałęsa. Quelque difficile qu'ait été leur situation, ils n'ont jamais abandonné leur lutte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil européen de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Donald Tusk, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Belgique.

M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Michel (Belgique) : « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat ». Ces paroles ont été prononcées par Kofi Annan à cette même tribune à l'aube du XXI^e siècle, il y a 17 ans déjà (A/56/PV.7, p.3). Cette année, nous commémorons le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Rivalités exacerbées, tensions économiques et replis revanchards ont engendré l'incompréhension, la frustration et les faits accomplis. L'échec du dialogue et les actions unilatérales ont entraîné ensuite l'irréversible, des générations sacrifiées et la moitié du XX^e siècle écrasée par l'horreur de deux guerres mondiales, avec l'ignominie de l'Holocauste.

Il a fallu ensuite la clairvoyance et le courage d'une génération pour apporter l'ébauche d'un ordre international fondé sur des valeurs et sur des règles. La naissance de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies sur les cendres de la tragédie du siècle passé a alors ouvert un espoir pour un monde meilleur. Depuis, l'Union européenne a connu une période de paix et de prospérité sans précédent. Une économie libre fondée sur une concurrence loyale, la liberté de circuler et la définition de normes sociales ou environnementales sont quelques-uns des acquis solides.

L'Union européenne est le fruit d'un dialogue inlassable, parfois complexe, souvent contraignant. Mais ce dialogue est fondé sur une ambition qui dépasse de loin la simple addition des intérêts nationaux. Cette

ambition, c'est la promesse des pères fondateurs : la liberté et la dignité de chaque citoyen, l'état de droit et la démocratie comme rempart contre l'arbitraire. Ce sont ces piliers-là qui fondent le socle pour la paix et pour la sécurité. La Charte des Nations Unies proclame la dignité et le respect de chaque être humain, d'où qu'il vienne, quelle que soit la couleur de sa peau, quelle que soit son origine, quelles que soient ses convictions philosophiques ou religieuses et quelle que soit son orientation sexuelle. Nos valeurs universelles sont le repère le plus solide et le plus fiable pour relever chacun des défis auxquels le monde est confronté.

La démocratie et l'état de droit sont toujours les meilleurs garants pour concrétiser les droits et les libertés fondamentales. Parce que l'état de droit, c'est le refus de l'arbitraire du plus fort contre le plus faible. L'état de droit, c'est assumer les conséquences de nos actes. L'état de droit, c'est le refus de l'impunité. L'état de droit, c'est aussi la garantie que la science et la connaissance soient mieux partagées. Mettre l'être humain au centre et baser l'ordre international sur les règles, c'est cela qui doit former le moteur du multilatéralisme.

À nos yeux, le multilatéralisme, ce n'est pas un concept creux, vide de sens. Bien au contraire. C'est une conviction. Parce que le dialogue sans relâche, y compris avec ceux dont on ne partage pas spontanément le même point de vue, ce dialogue est la clef. Le multilatéralisme, c'est la coopération et la négociation, c'est la bataille avec des idées et des arguments plutôt qu'avec des armes. Le multilatéralisme, c'est le rejet de la violence. Alors, il nous appartient d'être engagés pour un monde meilleur, plus juste, plus sûr et plus durable.

Qui ici, peut croire que l'addition des 193 souverainetés nationales représentées ici et agissant chacune de manière unilatérale, produirait comme par miracle une réponse vertueuse et efficace face à nos défis communs? C'est une illusion. C'est d'ailleurs la même illusion que celle selon laquelle la main invisible du marché entraînerait spontanément, par miracle, le progrès et le bien-être partagé. Le capitalisme a besoin de règles. L'humanité aussi. Bien sûr, le multilatéralisme exige des efforts et de la patience. Bien sûr, il peut y avoir des échecs. Mais le multilatéralisme est le seul chemin pour éradiquer la pauvreté, pour mettre les terroristes hors d'état de nuire ou encore pour préserver les ressources de notre planète. Mon pays regrette que des accords internationaux, fruits de négociations âpres et intenses, puissent être brusquement et unilatéralement jetés aux orties. En

quelques mois, l'accord nucléaire avec l'Iran, des accords commerciaux ou encore l'Accord de Paris sur le climat ont été rompus par une partie signataire.

La confiance et la coopération entre les nations souveraines supposent le respect de la parole donnée et l'exécution des engagements pris. L'histoire a toujours montré que la loi du plus fort ne protège aucun peuple, bien au contraire. Toujours, les solutions les plus durables sont celles qui sont équilibrées et largement acceptées. L'Iran, nous le savons, était sur le point d'acquiescer à l'arme nucléaire. La négociation, nous le savons, a été longue et difficile pour conclure un compromis. Il a fallu du courage réciproque pour vaincre les méfiances et les hostilités profondes. Nous savons que cet accord n'est pas parfait puisqu'il ne couvre pas le programme balistique iranien. Mais dans le même temps, nous savons que les inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique confirment que l'Iran tenait ses engagements. Faut-il jeter aux oubliettes ce traité en raison de son imperfection? Ou bien, au contraire, ne devons-nous pas ouvrir de nouveaux chapitres de négociations multilatérales pour le compléter et l'améliorer?

Les actes unilatéraux, brutaux et imprévisibles rendent le monde plus dangereux. Ils provoquent des déséquilibres et tendent à des frustrations. Ce sont-là toujours les germes des conflits. À l'inverse, le dialogue et la négociation avec du respect mutuel nous rendent plus forts. Dialoguer pour gérer nos désaccords, pour les résoudre et pour offrir davantage de résultats. Depuis 70 ans, l'Organisation des Nations Unies travaille de manière obstinée à l'amélioration d'un monde basé sur un socle commun de valeurs fondamentales. Identifier les défis, élaborer des stratégies et surtout agir, c'est notre devoir. Notre organisation dispose, c'est vrai, d'un incommensurable potentiel. Et je veux ici saluer l'action intelligente, énergique et inlassable du Secrétaire général, M. António Guterres.

Mon pays, la Belgique, s'est engagé tout au long de son histoire à agir pour la paix et à bâtir le consensus. Forte de cette conviction, la Belgique a été élue membre non permanent au Conseil de sécurité pour les deux prochaines années. Nous entendons être à la hauteur de cette confiance qui nous est témoignée. Nous veillerons à multiplier les dialogues avec l'ensemble des acteurs. Nous voulons nourrir un débat respectueux et transparent afin d'insuffler davantage l'esprit de confiance entre nous. Nous agissons pour la sécurité, pour la prospérité et pour le respect de notre planète.

La sécurité collective est la première exigence. Le bon sens, c'est de prévenir et d'empêcher les conflits chaque fois que c'est encore possible. C'est pour cela que nous sommes favorables au monitoring permanent de tous les indicateurs de violence. Nous sommes aussi favorables à la mise en place de mécanisme d'alerte précoce parce que les violations graves des droits de l'homme ne peuvent jamais nous laisser indifférents. Les manipulations ou le trucage des élections, les violations des intégrités territoriales ou les menaces du recours à la force sont toujours des signes avant-coureurs d'un conflit futur. La recherche de solutions pacifiques et politiques doit toujours être au cœur de notre approche. Les opérations de la paix doivent toujours s'inscrire dans un cadre politique crédible.

Et enfin, soyons francs entre nous. La présence de Casques bleus sur le terrain ne peut pas devenir le paravent complice de la résignation politique, ni dans la zone en conflit, ni sur le plan régional ou international. Chaque mission de paix doit être évaluée régulièrement à l'aune de sa contribution à la concrétisation du projet politique au sens noble du terme. Nous souhaitons aussi axer notre mandat au Conseil de sécurité sur la protection des plus vulnérables dans les conflits armés. La protection des civils, spécialement des enfants, la dignité et le respect pour les femmes, la sécurité pour les écoles et les hôpitaux et les couloirs humanitaires sont, à nos yeux, des priorités essentielles. Nous ne pouvons pas tolérer l'intolérable. Ceux qui bafouent, souvent avec cynisme, ces principes fondamentaux du droit international humanitaire doivent être sanctionnés. La lutte contre l'impunité doit d'ailleurs aussi viser la possible reprise du vivre ensemble après le conflit. Vivre ensemble, en paix et en harmonie, il s'agit au Proche-Orient et au Moyen-Orient d'un enjeu existentiel. Les tragédies sous nos yeux en Syrie, en Libye ou encore au Yémen nous rappellent l'étendue du chemin qu'il nous reste à parcourir. Nous ne pouvons pas tolérer que des régions soient le terrain de jeux cruels et indignes de puissances qui se font la guerre par pays interposés, sans la moindre considération pour les tragédies humanitaires qui en résultent.

Vingt-cinq ans après la signature des Accords d'Oslo, le processus de paix au Moyen-Orient est au point mort. La frénésie des faits accomplis, en contradiction souvent avec le droit international, ajoute des obstacles aux difficultés et éloigne les espoirs de paix. Nous maintenons notre soutien en faveur de la solution à deux États indépendants vivant en paix et en sécurité, côte à côte, avec Jérusalem comme capitale partagée.

La prolifération des armes nucléaires, chimiques ou de destruction massive représente une menace grave pour l'avenir de l'humanité. Nous resterons totalement mobilisés en faveur des efforts de non-prolifération.

Nous voulons un monde plus prospère, avec un développement mieux partagé, la liberté d'entreprendre, d'innover, de créer, d'échanger. Le développement des sciences et de la connaissance, le rejet de l'obscurantisme, sont toujours les bases du développement et de l'amélioration des conditions de vie. L'économie numérique, la révolution de l'intelligence artificielle apportent bien sûr leur lot de craintes et d'incertitudes, mais surtout offrent de nouvelles opportunités pour un monde meilleur, à condition de mettre ces progrès au service de tous.

Nous devons aussi veiller à encourager, toujours et partout, les efforts de gouvernance, de transparence, de lutte contre la corruption. Depuis des siècles, le commerce favorise la paix entre les peuples. Le **commerce** développe la compréhension mutuelle, le respect des cultures et des traditions, le partage et les échanges d'expériences. Le commerce et la prospérité. La prospérité et la paix. La liberté de commerce doit s'appuyer sur une concurrence saine, loyale, un « *level playing field* partagé », avec des normes sociales et environnementales ambitieuses et réciproques. Et à cet égard, le récent accord commercial entre l'Union européenne et le Canada, conclu malgré de nombreuses résistances, y compris dans mon propre pays, offre ces garanties. Et je me réjouis des résultats impressionnants, rapidement engrangés, avec, à la clef, des « jobs », des investissements, et donc une meilleure protection sociale, et donc davantage de liberté.

Avant 2050, le continent africain devrait compter 2,5 milliards d'habitants. Un être humain sur quatre sera donc africain. Depuis longtemps, mon pays plaide pour un partenariat nouveau, plus global, plus dynamique et plus ambitieux avec le continent africain. Nous savons à quel point l'Afrique dispose d'un potentiel extraordinaire. L'énergie, l'agriculture, les infrastructures, le numérique offrent des gisements d'opportunités pour l'avenir, et je veux lancer ici un appel vibrant pour une alliance sacrée Afrique-Europe, une alliance solide et durable pour le développement de nos deux continents, au service de nos peuples. Une alliance pour des investissements, pour du commerce, pour des emplois en Afrique et en Europe.

À nos amis Africains, je dis : tournons la page des antagonismes du passé, guérissons les blessures

d'autrefois, forçons un partenariat libéré de la nostalgie ou de la culpabilité, et surtout, osons renoncer à la charité, qui donne bonne conscience mais comporte sa dose d'humiliation. Dessinons une stratégie d'égal à égal, fondée sur des valeurs communes d'état de droit, de démocratie, de respect de nos concitoyens. En 10 ans – en 10 ans –, nous pouvons, si nous le voulons, constituer un espace de prospérité inégalé, sans précédent. Je plaide pour un accord très ambitieux de libre-échange, de continent à continent, un partenariat global et réciproque, gagnant pour tous.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 trace le chemin pour un monde meilleur et plus juste. Et tout y est : l'éradication de la pauvreté, l'accès à la santé et à l'éducation, l'égalité entre les sexes, la lutte contre le réchauffement climatique. La seule option possible, c'est la mobilisation générale et l'appropriation de ce programme commun. Tous, à tous les niveaux, retrouvons-nous les manches, décidons, agissons, parce que le compte à rebours est enclenché. L'urgence est là, et les résultats sont indispensables.

Les changements climatiques ne s'embarrassent pas des frontières. Les ressources naturelles sont limitées, et le nombre de personnes sur Terre ne cesse d'augmenter. L'entêtement de certains à nier la réalité des changements climatiques est du même ordre, en fait, que l'entêtement de ceux qui, hier, niaient que la Terre était ronde. La prospérité doit être durable. Elle ne peut plus être fondée sur une exploitation frénétique et égoïste de nos ressources naturelles si précieuses. Océans, biodiversité, qualité de l'air, santé, sont des biens précieux qu'il faut chérir et respecter.

Les catastrophes naturelles se succèdent, toujours plus spectaculaires, toujours plus meurtrières. Il y a quelques semaines à peine, en Inde, dans le Kerala, des inondations d'une ampleur inédite ont brisé à jamais le destin de 450 personnes, et provoqué le déplacement d'1 million, d'1 million d'autres personnes déplacées et dorénavant sans abri. Les effets nocifs du changement climatique vont causer des conflits et vont les aggraver. En Afrique de l'Ouest, par exemple, l'accès à l'eau amène des tensions de plus en plus vives entre éleveurs et agriculteurs, avec des risques d'escalade sur base ethnique et identitaire. Face à ce défi existentiel pour nos enfants, notre responsabilité est partagée. Seuls, nous ne pouvons rien. Ensemble, nous pouvons tout.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques doit être mis en œuvre. Nous devons bien sûr renoncer à nos habitudes, nous devons adapter nos comportements,

mais le jeu en vaut la chandelle, parce que c'est l'avenir de l'humanité qui, ici, est en cause.

De tous temps, à travers l'histoire, les êtres humains se sont déplacés. Ce pays qui nous accueille est d'ailleurs un formidable exemple. Des hommes et des femmes venant d'ailleurs, à la découverte d'un nouveau monde, ont bâti une nation libre et prospère. Cette année, nous avons enregistré le record du nombre de migrations. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre un phénomène inéluctable. Il s'agit, à mes yeux, de le gérer de manière ordonnée pour faire reculer les peurs, les tensions et les conflits. Il faut d'abord retirer la migration des griffes des passeurs et des trafiquants d'êtres humains, abjectes esclavagistes des temps modernes. Nous devons aussi refuser le piège des confusions délibérément entretenues par les populistes de tous bords, d'extrême gauche et d'extrême droite.

Mon pays entend continuer à assumer pleinement son devoir d'humanité. Nous avons accordé, ces trois dernières années, la protection internationale à près de 45 000 personnes, et c'est d'ailleurs bien plus que précédemment. Je suis favorable aussi à une politique de retour effectif pour ceux qui ne satisfont pas aux conditions prévues sur le plan international.

Enfin, il faut le dire, le moment doit être venu d'envisager des formes légales et ordonnées de mobilité internationale, par exemple pour permettre à des étudiants de se former et d'ensuite rentrer chez eux, ou pour d'autres raisons économiques. Mon pays signera à Marrakech, en décembre, ce pacte global pour la migration, parce que ce texte est une avancée dans la bonne direction, qui clarifie les différents concepts et qui peut être un levier pour, demain, une gestion plus organisée et maîtrisée de la mobilité internationale. Enfin, disons-le, les extrémistes de tous bords et les trafiquants d'êtres humains sont en fait dans le même sac. Ils instrumentalisent et alimentent les questions migratoires, pour les uns, à des fins électoralistes et politiciennes, pour les autres, à des fins basement financières.

Je conclus. La paix est notre bien le plus précieux. La paix, l'histoire l'a toujours montré, exige du courage et de la vigilance à chaque instant. Absolument aucun continent ni aucun pays n'est immunisé contre le poison de la peur de l'autre, de la haine ou de l'égoïsme. Nous venons, toutes et tous, d'horizons différents, avec nos histoires, avec nos cultures, avec nos traditions, mais aussi avec nos émotions, ancrées dans les racines de notre passé. L'exigence de mémoire doit servir notre

lucidité. L'exigence de mémoire doit mobiliser notre énergie pour être à la hauteur des défis de ce siècle. Ces défis ne connaissent pas de frontières. Développement, lutte contre le terrorisme, changements climatiques, aucun pays seul, quelle que soit sa puissance économique ou politique, ne sera en mesure de les surmonter.

Au-delà de nos différences nombreuses, nous partageons à jamais un point commun. C'est l'humanité. Chaque être humain, par le simple fait de sa naissance, doit être libre. Sa dignité doit être reconnue et respectée. C'est la valeur cardinale, c'est la condition élémentaire pour faire progresser inlassablement le monde vers plus d'espoir et d'optimisme. Notre méthode, c'est la foi, la foi dans un multilatéralisme engagé, créatif, tonique. Nous rejetons toutes les formes d'immobilisme et de résignation, parce que nous croyons que le meilleur est en nous.

Le droit et l'ordre plutôt que la violence. La tolérance plutôt que l'égoïsme. La connaissance plutôt que l'obscurantisme. Le respect de l'autre plutôt que la haine ou la peur. Voilà le credo de mon pays. La Belgique est un partenaire loyal, solide et convaincu. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour un monde plus sûr, plus durable et, surtout, plus juste.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Belgique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de l'économie, Ministre des communications et Ministre de la coopération régionale de l'État d'Israël

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de l'économie, Ministre des communications et Ministre de la coopération régionale de l'État d'Israël.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de l'économie, Ministre des communications et Ministre de la coopération régionale de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à

S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de l'économie, Ministre des communications et Ministre de la coopération régionale de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Netanyahu (Israël) (*parle en anglais*) : Lorsque j'ai pris la parole ici il y a trois ans (voir A/70/PV.22), Israël se dressait seul parmi les nations. Sur les quelque 200 pays qui siègent dans cette salle, seul Israël s'était ouvertement opposé à l'accord nucléaire avec l'Iran. Nous nous y étions opposés, parce qu'il menace notre avenir, voire notre survie même. Nous nous y étions opposés, parce que l'accord ouvrait à l'Iran la voie vers un arsenal nucléaire. En levant les sanctions, il alimentait la campagne de carnage et de conquête de l'Iran dans tout le Moyen-Orient. Nous nous y étions opposés, parce que l'accord reposait sur un mensonge fondamental, à savoir que l'Iran ne cherchait pas à développer des armes nucléaires.

Israël a révélé au grand jour ce mensonge plus tôt cette année. En février 2018, Israël a mené un raid audacieux contre les archives atomiques secrètes de l'Iran. Nous avons obtenu plus de 100 000 documents et vidéos qui avaient été cachés dans des coffres-forts dans un immeuble à l'aspect innocent au cœur de Téhéran. En mai, j'ai présenté aux médias internationaux un bref résumé de ce que nous avons obtenu. J'ai fourni des preuves tangibles des plans de l'Iran de fabriquer des armes nucléaires et de tromper la communauté internationale. Israël a partagé cette information et d'autres preuves encore plus accablantes que nous y avons trouvées avec les membres du groupe des cinq plus un et avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Des mois ont passé et l'AIEA n'a toujours rien fait. Elle n'a pas posé une seule question à l'Iran. Elle n'a pas demandé à inspecter un seul nouveau site découvert dans ces archives secrètes. Devant cette inaction, j'ai donc décidé de révéler aujourd'hui autre chose que nous avons partagée avec l'AIEA et avec quelques services de renseignement. Ce que je m'apprête à dire n'a jamais été partagé publiquement auparavant. Aujourd'hui, je vais divulguer pour la première fois que l'Iran dispose d'une autre installation secrète à Téhéran : un entrepôt atomique secret pour stocker d'énormes quantités d'équipement et de matériel provenant du programme secret d'armes nucléaires de l'Iran.

En mai, nous avons exposé le site des archives atomiques secrètes de l'Iran. Il se trouve dans le

district de Shorabad à Téhéran. Aujourd'hui, je révèle l'emplacement d'une deuxième installation : l'entrepôt atomique secret de l'Iran, situé dans le district de Torqzabad à Téhéran, à cinq kilomètres seulement des archives. Qu'il me soit permis de montrer aux délégations à quoi ressemble exactement cet entrepôt atomique secret. Comme on peut le voir sur cette image, il ressemble à l'immeuble abritant les archives atomiques : un autre bâtiment d'apparence innocente. Pour les auditeurs à la maison qui utilisent Google Earth, cet entrepôt atomique, qui n'est plus secret, se trouve sur l'allée Mehr. Les coordonnées sont sur l'image. N'importe qui peut essayer de le trouver. Et pour ceux qui essaieront de le trouver, c'est à une centaine de mètres du Kalishoi, l'entreprise de nettoyage de tapis. Soit dit en passant, j'ai entendu dire qu'elle fait un travail formidable pour nettoyer les tapis. Mais maintenant, ces tapis sont peut-être radioactifs. Voilà le deuxième site secret.

Les pays dotés de capacités satellitaires remarqueront peut-être un accroissement de l'activité sur l'allée Mehr dans les jours et les semaines à venir. Les gens qu'ils verront faire des allers-retours sont des fonctionnaires iraniens qui essaient désespérément de terminer le travail de nettoyage du site. Depuis notre raid contre les archives atomiques, ils ont été occupés à nettoyer l'entrepôt atomique. Pas plus tard que le mois dernier, ils ont retiré 15 kilogrammes de matières radioactives. Qu'en ont-ils fait? Ils avaient 15 kilogrammes de matières radioactives à retirer du site, alors ils les ont retirés et disséminés autour de Téhéran afin de cacher les preuves. Les habitants de Téhéran, aujourd'hui menacés, voudront peut-être savoir qu'ils peuvent obtenir un compteur Geiger sur Amazon pour seulement 29,99 dollars. Au taux de change actuel, cela ne représente que 4 millions de rials iraniens. Mais nous y reviendrons plus tard; je parlerai de l'économie iranienne dans un instant.

Ils ont pris cette matière radioactive et l'ont disséminée autour de Téhéran. Les fonctionnaires iraniens qui nettoient le site ont encore beaucoup de travail à faire, car ils avaient au moins 15 gigantesques conteneurs de bateau remplis d'équipement et de matériel nucléaires entreposés là. Comme chacun de ces conteneurs peut contenir 20 tonnes de matériel, il devait y avoir jusqu'à 300 tonnes d'équipement et de matériel nucléaires dans ce site, à cet endroit-là.

Nous devons maintenant nous poser une question : pourquoi l'Iran a-t-il conservé des archives

atomiques secrètes et un entrepôt atomique secret? Après tout, lorsque l'Afrique du Sud et la Libye ont abandonné leurs programmes nucléaires, la première chose qu'elles ont faite a été de détruire les archives, le matériel et les équipements. La réponse à cette question est simple. Si l'Iran n'a pas détruit ses archives et son entrepôt atomiques, c'est parce qu'il n'a pas abandonné son objectif de mettre au point des armes nucléaires. En l'occurrence, il prévoyait d'utiliser ces deux sites dans quelques années, lorsque le moment serait venu de lancer la bombe atomique. Les délégations peuvent être assurées que cela ne se produira pas. Cela ne se produira pas parce que ce que l'Iran cache, Israël le découvrira.

J'ai un message pour le chef de l'AIEA, M. Yukiya Amano. Je suis convaincu que c'est un homme bien. Je suis convaincu qu'il veut faire ce qui est juste. Et donc, je lui demande de faire dès maintenant ce qui est juste. L'AIEA doit inspecter cet entrepôt atomique immédiatement, avant que les Iraniens n'aient fini de le vider. Les délégations se souviennent-elles de l'époque où on nous avait promis que des inspections pourraient avoir lieu n'importe quand, n'importe où? Et si on inspectait l'allée Mehr tout de suite? Et puis, tant qu'il y est, M. Amano pourrait aussi inspecter les autres sites dont nous lui avons parlé. Il faut, une bonne fois pour toutes, qu'il dise au monde entier la vérité sur l'Iran.

J'ai également un message pour les tyrans de Téhéran. Israël sait ce qu'ils sont en train de faire, et Israël sait où ils sont en train de le faire. Israël ne laissera jamais un régime qui appelle à notre destruction mettre au point des armes nucléaires – ni maintenant, ni dans 10 ans, ni jamais. Et Israël fera ce qu'il doit faire, quoi que ce puisse être, pour se défendre contre l'agression iranienne. Nous continuerons de contrecarrer l'Iran en Syrie. Nous le contrecarrons au Liban. Nous le contrecarrons en Iraq. Nous le contrecarrons partout où nous le devons, à chaque fois que nous le devons. Nous devons agir pour défendre notre État et pour défendre notre peuple.

Il y a trois ans, quelques semaines après la conclusion de l'accord nucléaire, j'avais posé cette même question depuis cette même tribune : y a-t-il quelqu'un pour croire sérieusement que c'est en noyant une théocratie radicale sous les armes et l'argent qu'on jugulera son appétit pour l'agression? Mais c'est précisément ce que pensaient de nombreux partisans de cet accord. Ils pensaient que le régime iranien deviendrait plus modéré, plus pacifique. Ils pensaient que l'Iran se servirait des milliards de dollars reçus dans

le cadre de l'allègement des sanctions pour améliorer la vie de sa population – pour résoudre le problème de l'eau, le problème du transport routier et le problème de l'électricité, et pour améliorer les hôpitaux et les écoles. C'est ce qu'ils pensaient. Peut-être que certaines personnes ici aujourd'hui le pensaient aussi.

Eh bien ce n'est pas ce qui s'est passé. Au lieu de cela, l'Iran s'est servi de ces fonds pour alimenter sa vaste machine de guerre. Rien que l'année dernière, l'Iran a attaqué les Kurdes en Iraq, massacré des sunnites en Syrie, armé le Hezbollah au Liban, financé le Hamas à Gaza, tiré des missiles sur l'Arabie saoudite et menacé la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz et le détroit de Bab el-Mandab. Un bel exemple de paix et de modération, somme toute.

Quant à ceux qui pensent que l'agression iranienne se limite au Moyen-Orient, qu'ils se détrompent. Le mois dernier, deux agents iraniens ont été arrêtés parce qu'ils préparaient des attentats terroristes ici même, aux États-Unis, et il y a quelques semaines, des agents iraniens ont été arrêtés alors qu'ils tramaient des attentats terroristes au cœur de l'Europe. Et pourtant, si les États-Unis ripostent à l'Iran par de nouvelles sanctions, l'Europe et d'autres préfèrent l'apaiser en tentant de l'aider à contourner ces nouvelles sanctions.

Alors, je viens juste d'utiliser un mot dur, un mot très fort : l'apaisement. C'est un mot que j'utilise à contrecœur. Malheureusement, cependant, c'est exactement ce que nous observons une nouvelle fois en Europe. Cela mérite qu'on y réfléchisse. La semaine même où l'Iran est pris en flagrant délit de tentative d'assassinat sur des citoyens européens, les dirigeants européens déroulaient le tapis rouge au Président Rouhani, promettant de donner toujours plus d'argent à l'Iran. En tant que fils d'un historien, je suis obligé de poser la question – et je la pose non seulement en tant que fils d'un historien, mais en tant que juif, en tant que citoyen du monde et en tant que personne ayant vécu au XX^e siècle : les dirigeants européens n'ont-ils donc retenu aucun enseignement de l'histoire? Se réveilleront-ils un jour?

En Israël, nous n'avons pas besoin d'être réveillés, parce que l'Iran nous menace tous les jours. Malgré tous nos espoirs – et l'accord nucléaire avait suscité de très nombreux espoirs –, cet accord n'a en rien éloigné la guerre. Au contraire, il a rapproché la guerre de nos frontières. En Syrie, l'Iran tente d'établir des bases militaires permanentes contre nous et il a déjà tiré des missiles et lancé des drones sur notre territoire. À Gaza,

L'Iran arme les groupes terroristes pour qu'ils lancent des attaques à la roquette sur nos villes et commettent des attentats contre nos civils. Au Liban, l'Iran se sert du Hezbollah pour construire des sites secrets dans lesquels des projectiles imprécis sont convertis en missiles à guidage de précision qui peuvent frapper des cibles situées loin à l'intérieur des terres israéliennes, avec une précision de 10 mètres.

L'Assemblée doit entendre ce qui suit : le Hezbollah utilisent délibérément les habitants innocents de Beyrouth comme boucliers humains. Il a placé trois de ces sites de transformation de missiles aux abords de l'aéroport international de Beyrouth. Je peux montrer une image qui vaut 1 000 missiles. On y voit l'aéroport international de Beyrouth, le premier site de missiles, qui se trouve dans le quartier d'Ouzai, le long de l'eau, à quelques pâtés de maisons de la piste. Il y a aussi un deuxième site, qui se trouve sous un stade de football, à deux rues de là, et un troisième site, qui est contigu à l'aéroport même, juste à côté.

J'ai donc un message pour le Hezbollah aussi aujourd'hui. Là encore, Israël sait ce qu'il est en train de faire. Israël sait où il est en train de le faire. Et Israël ne le laissera pas s'en tirer comme ça. Les partisans de l'accord nucléaire se sont non seulement trompés sur ce qui se passerait lorsque les sanctions seraient levées, ils ont aussi eu complètement tort sur ce qui se passerait lorsqu'elles seraient rétablies. Ils ont affirmé que les sanctions américaines à elles seules auraient peu d'impact économique sur l'Iran. C'est ce qu'ils ont dit. C'est difficile à croire.

Voyons ce qui est arrivé à l'économie iranienne maintenant que le Président Trump a forcé les entreprises à choisir entre faire affaire avec l'Iran et faire affaire avec les États-Unis, dont le produit intérieur brut est 50 fois plus élevé que celui de l'Iran. Il y a un an, l'économie iranienne était en plein essor. Aujourd'hui, elle s'effondre. La monnaie iranienne est en chute libre. L'inflation et le chômage explosent. Les compagnies aériennes britanniques, les banques allemandes, les compagnies pétrolières françaises, les importateurs de pétrole japonais et bien d'autres font tout ce qu'ils peuvent pour sortir du pays. S'il s'agit là d'un faible d'impact économique, on peut imaginer ce qui se passera lorsque la prochaine série de sanctions américaines entrera en vigueur en novembre.

Les partisans de l'accord se sont également trompés lorsqu'ils ont fait valoir – il est difficile de croire qu'ils aient employé cet argument, malgré le fait

que j'ai eu de nombreuses discussions avec eux – que le rétablissement des sanctions rallierait le peuple iranien autour du régime. Bien qu'ils soient effectivement en train de se rallier, les Iraniens ne se rallient certainement pas autour du régime – ils se rallient contre le régime. Ils ne scandent pas « Mort à l'Amérique ». Ils scandent « Mort au Dictateur ». Ils ne scandent pas « Exportons la révolution islamique ». Ils scandent « Quittez la Syrie », « Quittez le Liban », « Quittez Gaza » et « Prenez soin de nous, en Iran ».

J'écoute ces protestations. Je parle à des Iraniens. Je diffuse des vidéos et j'obtiens tellement de réactions – d'Iraniens. Au début, j'ai cru que c'étaient des exilés iraniens, en sécurité à Londres, Paris ou Los Angeles. Mais non, ce sont des Iraniens vivant en Iran, qui approuvent Israël et critiquent leur régime – c'est un euphémisme – signant de leurs noms. Peu de temps après le début des manifestations, j'ai demandé à mes agents du renseignement : « Que se passe-t-il? »

Ces manifestations sont le signe que quelque chose d'extraordinaire est en train de se produire dans ce pays. Par ces protestations, le peuple iranien fait preuve d'un courage incroyable. Le mouvement de protestation s'étend maintenant à l'ensemble de l'Iran – des centres urbains aux villages éloignés, des marchands en grève dans les bazars aux jeunes femmes qui découvrent leurs cheveux. Le peuple iranien tient courageusement tête à un régime qui le réprime violemment depuis quatre décennies et qui a gaspillé – et gaspille encore – son argent dans des guerres sanglantes au Moyen-Orient.

Voici ce que je dis aux dirigeants européens et aux autres : au lieu de dorloter les dictateurs iraniens, joignez-vous aux États-Unis, à Israël et à la majeure partie du monde arabe pour soutenir de nouvelles sanctions contre un régime qui nous met tous en danger partout dans le monde.

Israël est profondément reconnaissant au Président Trump d'avoir pris la décision audacieuse de se retirer du désastreux accord nucléaire avec l'Iran. Un grand nombre de nos voisins arabes le sont aussi. Et tous ceux qui se préoccupent de la paix et de la sécurité dans le monde devraient l'être également.

Mais j'ai un aveu important à faire. C'est peut-être surprenant, mais je dois admettre que l'accord avec l'Iran a eu une conséquence positive, une conséquence involontaire mais positive. En donnant à l'Iran les moyens d'agir, il a permis un rapprochement sans précédent entre Israël et de nombreux États arabes, dans

une intimité et une amitié que je n'avais jamais vues de toute mon existence et qui auraient été inimaginables il y a quelques années.

Lorsque des amitiés se nouent autour d'une menace ou d'un problème, des occasions se présentent rapidement, non seulement en termes de sécurité, mais aussi s'agissant d'améliorer la vie de nos peuples, ce à quoi Israël peut contribuer et veut contribuer. Israël est profondément attaché à ces nouvelles amitiés, et j'espère que le jour viendra bientôt où Israël sera en mesure d'étendre la paix, une paix officielle, au-delà de l'Égypte et de la Jordanie, à d'autres voisins arabes, y compris les Palestiniens. Je me réjouis à la perspective de travailler avec le Président Trump et son équipe à la réalisation de cet objectif de paix.

Je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte ici, à l'ONU, un lieu que je connais bien parce que j'y ai été ambassadeur il y a de nombreuses années, pour exprimer la gratitude d'Israël au Président Trump et à l'Ambassadrice Haley pour l'appui sans faille qu'ils ont apporté à Israël à l'ONU. Ils ont soutenu de manière catégorique le droit d'Israël de se défendre. Ils se sont à juste titre retirés d'une UNESCO qui nie l'histoire et d'un Conseil des droits de l'homme en faillite morale. Je crois que plus de résolutions sur Israël que sur le reste du monde réunis ont été présentées dans ces organes, et 10 fois plus que de résolutions sur l'Iran, la Syrie ou tout autre État. Je dis « 10 fois plus » mais j'ai tort, car il n'y a pas de multiples de zéro.

Le Président Trump et l'Ambassadrice Haley ont également cessé de financer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, une organisation qui, au lieu de résoudre le problème des réfugiés palestiniens, le perpétue. Jour après jour, l'Administration Trump a tenu tête à ce qui a longtemps été une spécialité ici à l'ONU : la diffamation d'Israël. Même si la honteuse résolution 3379 (XXX) comparant le sionisme au racisme a été abrogée il y a 25 ans, je suis au regret de dire que son odeur nauséabonde continue de planer dans ces murs.

Israël a transporté par avion les juifs éthiopiens vers la liberté et une nouvelle vie en Israël, au sein de l'État juif. Pourtant, ici, à l'ONU, Israël est ridiculement accusé de racisme. Les citoyens arabes d'Israël votent à nos élections, siègent à notre Parlement, président nos tribunaux et ont exactement les mêmes droits individuels que tous les autres citoyens israéliens. Pourtant, ici à l'ONU, Israël est honteusement accusé

d'apartheid. Aujourd'hui, il y a au moins cinq fois plus de Palestiniens qu'en 1948, l'année de la fondation d'Israël. Pourtant, ici à l'ONU, Israël est scandaleusement accusé de nettoyage ethnique. Ceux qui sont ici savent-ils de quoi il s'agit? C'est le même antisémitisme qu'avant avec un tout nouveau visage. Tout simplement.

Autrefois, c'était le peuple juif qui était calomnié et soumis à des normes différentes; aujourd'hui, c'est l'État juif qui est l'objet de diffamation et soumis à des normes différentes. En voici un exemple. Prenez les terribles attaques qui ont été lancées contre Israël après que notre Knesset, notre Parlement, a récemment adopté une loi déclarant Israël État-nation du peuple juif. Néanmoins, Israël est un pays libre. La population peut s'opposer à cette loi, et elle l'a fait. La population peut demander un libellé différent pour telle ou telle clause, ou ajouter ou supprimer une clause. La population a ce droit.

Mais quand Israël est qualifié de raciste pour avoir fait de l'hébreu sa langue officielle et de l'étoile de David son drapeau national, quand Israël est qualifié d'État pratiquant l'apartheid pour s'être déclaré État-nation du peuple juif, c'est carrément grotesque. Et l'Assemblée sait-elle pourquoi? Parce que plus de 100 pays représentés aujourd'hui dans cette salle n'ont qu'une seule langue officielle, même si de nombreuses autres langues sont couramment parlées dans ces pays. Il y a ici plus de 50 pays qui ont des croix ou des croissants sur leurs drapeaux, même si beaucoup de non-musulmans et de non-chrétiens vivent dans ces pays. Et il y a des dizaines de pays qui se définissent comme les États-nations d'un peuple donné, même si leur territoire abrite de nombreuses minorités ethniques et nationales. Aucun de ces pays n'a été dénigré ou diffamé pour avoir célébré son identité nationale spécifique. Seul Israël est dénigré. Seul Israël est diffamé. Ce qui fait la particularité du peuple juif n'est pas que nous ayons un État-nation. Ce qui est unique, c'est que beaucoup s'opposent encore à ce que nous ayons un État-nation.

Il y a quelques instants, le Président Abbas a déclaré de façon scandaleuse que la loi sur l'État-nation israélien prouve qu'Israël est un État raciste où règne l'apartheid. Le Président Abbas devrait le savoir. Il a écrit une thèse dans laquelle il nie l'Holocauste. Son Autorité palestinienne condamne à mort des Palestiniens pour avoir vendu des terres à des Juifs. Qu'il me soit permis de le répéter. Si un Juif achète un appartement ou un terrain n'importe où dans les territoires palestiniens, le Palestinien qui lui a vendu ce terrain est exécuté. C'est

ce que dit la loi. Le Président Abbas paie fièrement les terroristes palestiniens qui assassinent des Juifs. En fait, plus ils tuent, plus ils sont payés. C'est aussi dans leur loi. Alors comment peut-il condamner la moralité d'Israël et qualifier Israël de raciste?

Ce n'est pas la voie vers la paix. Ce n'est pas ainsi que nous parviendrons à la paix que nous voulons et dont nous avons tous besoin et à laquelle Israël reste attaché. Cet organe ne devrait pas applaudir le chef d'un régime qui paie des terroristes. L'Organisation des Nations Unies devrait condamner cette politique méprisable. Et l'ONU, qui a négocié un cessez-le-feu israélo-palestinien en 2014, devrait exiger que le Hamas libère nos soldats tombés au combat, Oron Shaul et Hadar Goldin, ce dernier ayant été enlevé lorsque le Hamas a violé ce cessez-le-feu. Le Hamas doit également libérer les deux citoyens israéliens qu'il détient en captivité, Avera Mengistu et Hisham Al-Sayed.

À chaque fois que je prends la parole ici, je ressens ce que je ressens aujourd'hui. J'ai le privilège d'être ici en tant que Premier Ministre de l'État d'Israël, un État juif et démocratique. Certains pensent qu'Israël ne peut pas être à la fois juif et démocratique. C'est faux. Israël est les deux, et Israël restera toujours les deux. Depuis qu'Abraham et Sarah ont fait leur voyage vers la terre promise, il y a près de 4000 ans, la terre d'Israël a été notre patrie. C'est le lieu où Isaac et Rebecca, Jacob, Léa et Rachel ont réalisé leur alliance éternelle avec Dieu. C'est là que Josué a fait de nous une nation souveraine, que David a régné et qu'Isaïe a prêché, que les Maccabées ont combattu et que Masada est tombé. C'est le lieu d'où nous avons été exilés et où nous sommes retournés, reconstruisant notre ancienne et éternelle capitale, Jérusalem. L'État-nation d'Israël est le seul endroit où le peuple juif exerce fièrement son droit collectif à l'autodétermination. Ce droit a été reconnu il y a près d'un siècle par la Société des Nations, et il y a plus de 70 ans par l'Organisation des Nations Unies lorsqu'elle a appuyé la création d'un État juif. C'est ce que disait la résolution 181 (II) – « un État juif ».

Dans le même temps, Israël est une démocratie dynamique, où tous les citoyens – juifs et non-juifs – jouissent de droits individuels égaux, et ces droits sont garantis par la loi. En Israël, qu'une personne soit juive ou arabe, chrétienne ou musulmane, druze ou bédouine, ou autre, ses droits individuels sont exactement les mêmes, et ils resteront toujours les mêmes. Au Moyen-Orient, ce n'est pas évident – et c'est

un euphémisme que de le dire. Au Moyen-Orient, où les femmes sont souvent traitées comme des biens, où les minorités sont persécutées et où les homosexuels sont pendus, Israël se distingue comme un exemple éclatant de liberté et de progrès.

Je ne pourrais pas être plus fier de représenter mon pays, Israël. Je suis fier que nous ayons fait d'Israël une puissance technologique mondiale d'une créativité à couper le souffle dans les technologies de l'information et l'agriculture de précision. L'Assemblée est-elle consciente que nous ciblons l'engrais et l'eau sur chaque plante, pas sur un champ, pas sur une partie d'un champ, mais sur chaque plante? Je suis fier de ces génies qui ont apporté ces progrès incroyables dans la gestion des ressources en eau, la cybersécurité, les véhicules autonomes, la santé numérique, les dispositifs médicaux et tant d'autres domaines qui améliorent la vie de milliards de personnes à travers le monde. Je suis fier des brillants universitaires, des entrepreneurs innovants, des artistes talentueux, des enseignants dévoués et des médecins pleins d'humanité d'Israël, et de nos équipes de recherche et de sauvetage qui sauvent des vies, d'Haïti au Mexique en passant par le Népal et les Philippines. Je suis également fier des courageux soldats d'Israël, des hommes et des femmes qui défendent bravement notre patrie dans le respect des valeurs les plus nobles. Surtout, je suis fier du peuple d'Israël, qui tire une force extraordinaire du plus profond de notre patrimoine, qui est doté d'une âme inébranlable et qui est plus déterminé que jamais à bâtir un avenir sûr et magnifique pour le seul et unique État juif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la

République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Muscat (Malte) (*parle en anglais*) : Cet été, nous avons perdu un grand homme en la personne de Kofi Annan. Il se battait pour que les États Membres soient unis afin de réaliser les objectifs de l'ONU. C'est pourquoi je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée générale, car nous estimons que les problèmes mondiaux appellent des solutions mondiales. Ce n'est pas parce qu'on plaide pour une approche mondiale qu'on aime son pays moins que les autres. Cela signifie simplement que le fait de travailler ensemble diminue la possibilité qu'une doctrine de la force prédomine. En outre, les meilleures solutions se trouvent ensemble plutôt que seul.

Pour trouver des solutions, nous devons rester déterminés à communiquer et à se comprendre les uns les autres. Quelles que soient les difficultés qu'il nous faut surmonter et les divergences de vues et de perspectives entre les nations, nous avons plus de chances d'y remédier dans l'unité qu'en agissant chacun de notre côté. Malte, qui est membre à la fois de l'Union européenne et du Commonwealth, ne sait que trop bien que nulle nation, grande ou petite, ne peut à elle seule s'attaquer à des phénomènes mondiaux.

La tendance qui voit les nations réagir uniquement en fonction de leurs frontières est préoccupante. Il est regrettable de constater que certaines entendent régler les problèmes mondiaux au moyen de solutions locales, lesquelles, comme beaucoup ici en sont conscients, peuvent au mieux donner l'illusion de fonctionner sur une durée limitée, et au pire aboutir à une implosion presque immédiate.

Nous devons bien entendu respecter la souveraineté de toutes les nations, et nous n'avons aucun droit de nous exprimer ici devant l'Assemblée en espérant juger les autres. Néanmoins, ceux qui se ferment au débat croient à tort qu'ils peuvent échapper à tel ou tel fléau. Les divisions n'existent pas seulement entre dirigeants mondiaux ou entre nations, mais également au sein même de nos sociétés, de nos voisinages, voire de nos familles. Les solutions locales alimentent les problèmes mondiaux, qui se manifestent alors en produisant des résultats catastrophiques – de l'utilisation de produits plastiques qui polluent nos mers, au point de tuer notre vie marine, aux migrations en masse, en passant par les effets des déplacements sur les migrants comme sur les sociétés d'accueil, où chacun est mis en position de vulnérabilité.

Je cite ces exemples car ils nous concernent très directement à Malte et en Méditerranée. Le dernier est manifeste. Nous sommes au milieu de la mer Méditerranée, pile entre l'Afrique du Nord, la Libye et l'Europe continentale, c'est-à-dire au centre d'un itinéraire que des milliers de personnes ont emprunté ces dernières années. Nous sommes aux prises avec des problèmes complexes qui existent depuis des années – depuis bien avant que la communauté internationale leur ait reconnu un caractère de priorité – et qui font régulièrement la une des médias d'Europe et d'ailleurs. Bien que les traversées par la Méditerranée centrale aient diminué l'année passée, les préoccupations de nos populations ont crû. Beaucoup estiment que la communauté internationale n'a pas su apporter de solution à ces préoccupations. Cela a donné lieu à des mouvements qui prêchent des solutions simples pour remédier à des phénomènes complexes.

Ce qui peut sûrement être arrêté, si nous agissons de concert, ce sont les bandes criminelles qui tirent profit du trafic d'êtres humains. Avec une stratégie mondiale susceptible de porter des coups décisifs aux trafiquants de migrants, nous pouvons perturber le recrutement en ligne, les méthodes de paiement et la disponibilité constante des navires. Plus important encore, nous pouvons, en travaillant ensemble, faire obstacle aux individus qui profitent d'une pratique qui coûte bien souvent la vie à des innocents.

Malte est un petit État qui a l'un des taux les plus élevés de croissance économique à l'échelle européenne et mondiale, mais qui se classe aussi parmi les premiers en ce qui concerne le nombre de demandes d'asile par habitant. Malgré cela, son action humanitaire reste pleinement conforme à ses engagements internationaux. C'est également vrai de sa politique d'embarquement, qui est cohérente et claire. Nous attendons des autres, non seulement les États mais aussi les acteurs non étatiques concernés, qu'ils respectent les règles internationales.

Ces dernières semaines, à cause des agissements de quelques-uns qui ne respectent pas les conventions applicables, Malte a dû mobiliser des nations dotées comme elle d'une conscience humanitaire pour offrir un lieu sûr à des migrants en détresse. Elle n'avait aucune obligation juridique de le faire, mais elle l'a fait dans l'idée qu'il faut chercher des solutions dans l'unité. Elle a ainsi prouvé que des questions complexes peuvent souvent avoir des solutions simples quand la solidarité fonctionne. Bien sûr, je ne me fais pas d'illusion et je sais que cela n'a apporté qu'un répit temporaire

dans le contexte d'un problème bien plus vaste, mais des mesures comme celle-ci peuvent poser les bases de solutions à long terme, si tous les États membres de l'Union européenne se rassemblent pour trouver un remède qui pourrait ressembler à un accord institutionnel de type Bretton Woods pour gérer les migrations comme il convient, avec un appui international.

Le pacte mondial sur les migrations, qui sera bientôt adopté en vue d'établir une nouvelle structure de gouvernance mondiale des migrations sur le principe de la solidarité et des responsabilités internationales partagées, est un pas bienvenu dans la bonne direction. Toutefois, ce n'est qu'une étape, pas le bout de la route. Nous devons maintenant traduire les mots en actes concrets.

Les discours qui s'appuient sur des exagérations ou des mensonges et qui exploitent la peur de l'étranger ont produit de douloureux résultats dans l'histoire; certains vont sans dire, mais il y a aussi ceux qui sapent la dynamique des relations internationales, avec les conséquences dévastatrices que cela peut avoir sur d'autres aspects. La montée actuelle du nationalisme et le resserrement des contrôles aux frontières présentent précisément ce danger : entraver les décisions démocratiques et alimenter ainsi les extrémismes de toutes sortes.

On trouvera néanmoins un peu de réconfort à l'idée que, depuis 73 ans que l'ONU existe, les choses ont toujours été difficiles. En fait, ceux qui se sont tenus jadis où je me trouve aujourd'hui se sont heurtés à des crises bien plus graves – des guerres aux famines en passant par les injustices et les maladies mortelles. Toutefois, dans l'unité, ils ont trouvé des solutions et les nations ont survécu. Chaque fois que nous avons fait front commun, nous en sommes ressortis plus forts, en tant que communauté mondiale. Nous vivons actuellement dans un monde où les guerres sont moins nombreuses et où il y a plus de dialogue et de coopération que jamais.

Cela dit, notre travail n'est pas fini, et il ne le sera probablement jamais. Il y a moins de gens qui vivent dans l'extrême pauvreté, mais ce fléau n'a pas été éliminé. Nous avons trouvé comment vaincre beaucoup de maladies mortelles, mais on n'a toujours pas de remède pour d'autres. Les injustices demeurent, et les changements climatiques pourraient être, de toute notre histoire, la plus grande menace qui ait pesé sur la vie. Nous réglons un problème, un autre le remplace. C'est la vie. L'important, c'est de continuer à travailler

avec acharnement pour le bien commun – mais nous ne pouvons le faire qu'ensemble.

Comme moyen d'avancer, Malte propose de tirer parti des nouvelles technologies, qui offrent des possibilités infinies. Nous vivons une époque excitante sur le plan technologique. Compte tenu des progrès fulgurants que nous connaissons dans ce domaine, chaque innovation peut receler une solution à des problèmes qui perdurent depuis des décennies – de la robotique avancée à l'intelligence artificielle, en passant par l'impression en trois dimensions et l'Internet des objets.

La transition rapide et flagrante vers une économie et des sociétés numériques pose clairement des difficultés. Celles-ci ont à voir avec la nature même de concepts dont nous pensions qu'ils resteraient inchangés pour toujours. L'un d'eux est le travail, la manière dont nous l'envisageons, comment nous le rémunérons, la façon dont nous en optimisons l'efficacité et comment les États créent de nouveaux filets de sécurité. C'est une question qui commence seulement à faire réfléchir à l'échelle mondiale, mais elle façonnera le débat public pendant toute notre vie.

On peut adopter le point de vue antagoniste qui consiste à dire que les avancées technologiques sont une mauvaise chose pour nous, qu'elles déboucheront sur de nouveaux types de pauvreté, qu'elles priveront les gens de leurs droits, ou même qu'elles nous déposséderont de notre pouvoir de décision. De telles considérations peuvent servir les intérêts de certains responsables politiques sur le court terme, et même séduire des personnes bien intentionnées qui craignent que le progrès puisse leur coûter leur emploi ou davantage, mais penser de la sorte revient à être aussi myope que ceux qui jadis s'opposaient à ce que les voitures à cheval soient remplacées pour des véhicules à moteur.

Qu'il s'agisse d'immigration ou de technologie, ce n'est pas en fermant des portes que l'on trouve des solutions. Il faut voir l'économie numérique comme une occasion à saisir, mais nous devons comprendre qu'il n'est pas possible d'en exploiter tout le potentiel sans faire évoluer les contrats sociaux qui ont cours. Ceux qui sauront faire coïncider l'économie numérique avec un nouvel État – l'État numérique – seront les mieux placés pour se doter d'une société prête pour l'avenir, où le changement n'alimente pas les extrêmes mais garantisse des décennies de prospérité et de décisions sensées et inclusives.

M. Beleffi (Saint-Marin), Vice-Président, assume la présidence.

Il y a aussi les autres grandes questions qui appellent des réponses à l'aube de l'âge numérique. Pouvons-nous sortir des négociations diplomatiques de l'impasse en appliquant des algorithmes pour éviter la guerre? Pouvons-nous désarmer les terroristes au moyen des technologies les plus récentes? Est-il possible de savoir immédiatement quelles populations reculées de notre planète ont besoin d'une aide humanitaire internationale? Pourrions-nous créer de nouveaux organes humains afin que nul ne meure faute de donneur? Pouvons-nous espérer qu'un jour l'humanité pourra dire qu'il existe un remède à tous les cancers?

Seul le temps nous le dira. Cependant, c'est l'accès aux technologies de pointe qui aboutira à des solutions, idéalement pour le monde entier. Je crois avec passion que la technologie révolutionne et améliore les systèmes. C'est pourquoi, à Malte, nous avons pris l'initiative de devenir l'île de la chaîne de blocs, en étant la première juridiction du monde à réglementer cette nouvelle technologie, qui existait auparavant dans un vide juridique. La chaîne de blocs rend les cybermonnaies – le futur inévitable des devises – plus transparentes, dans la mesure où elle aide à faire le distinguo entre les bonnes et les mauvaises entreprises.

Toutefois, les technologies de grand livre de ce genre peuvent faire bien davantage. Elles peuvent constituer des solutions pour les systèmes de soins de santé, afin que les patients aient vraiment le contrôle de leurs dossiers médicaux. Grâce à elles, les systèmes d'échange de droits d'émission peuvent faire un bon en avant. Nous pouvons mieux vérifier que l'aide humanitaire atteint la destination prévue. Nous pouvons veiller à ce que personne ne soit privé de sa propriété légitime à cause de données erronées. Les entreprises pourront être plus transparentes avec leurs actionnaires. Les États devront passer d'une pratique consistant à accumuler des informations sur les citoyens à une logique tendant à réglementer un environnement où les citoyens aient confiance dans le traitement de leurs données.

Ce ne sont là que quelques-unes des manières dont nous pouvons faire barrage aux politiques régressives et réactionnaires. Cette instance est la preuve que nous avons tout à gagner du dialogue et de la coopération, qui l'emporteront toujours sur la division et le renfermement, car l'unité est porteuse d'espoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Mamuka Bakhtadze, Premier Ministre de la Géorgie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Géorgie.

M. Mamuka Bakhtadze, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mamuka Bakhtadze, Premier Ministre de la Géorgie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Mr. Bakhtadze (Géorgie) (*parle en géorgien; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale dans ma langue maternelle, le géorgien, qui est l'une des plus anciennes langues de la civilisation mondiale et en fait partie intégrante.

Nous sommes le 27 septembre, une date extrêmement troublante et douloureuse dans l'histoire de mon pays. Il y a 25 ans aujourd'hui, l'occupation de la partie historique de la Géorgie débutait, et allait devenir le plus grave défi à l'indépendance nouvellement acquise de la Géorgie. Il y a 10 ans, la Fédération de Russie lançait contre mon pays une nouvelle agression militaire à grande échelle, qui a abouti à l'occupation totale de deux régions historiques de la Géorgie, qui appartiennent à son territoire, l'Abkhazie et Tskhinvali.

Dix ans après cette agression militaire, nos territoires sont encore occupés. En conséquence du nettoyage ethnique, 10% de nos habitants sont encore déplacés, tandis que des centaines de milliers de nos citoyens sont laissés pour compte. La situation dans les régions d'Abkhazie et de Tskhinvali est épouvantable et alarmante. La situation dans les territoires occupés est une catastrophe humanitaire de la pire espèce. La militarisation de ces régions est menée tambour battant, et la dépopulation s'intensifie minute après minute. En raison de la gravité de la situation sur les plans humanitaire, socioéconomique et des droits de l'homme, la population dans les régions occupées

a chuté d'un facteur de quatre à cinq depuis le début de l'occupation. Les barbelés et autres barrières artificielles séparent les familles et portent atteinte aux droits fondamentaux. Les personnes qui vivent le long des fronts d'occupation ne peuvent même pas se rendre dans les lieux de prière ou sur les tombes de leurs ancêtres. Il est interdit à nos citoyens d'éduquer leurs enfants dans leur langue maternelle. Enlèvements, actes de torture et meurtres continuent. Archil Tatunashvili, Giga Otkhozoria et Davit Basharuli (âgé de 18 ans) sont les dernières victimes en date de ces atrocités. Du fait de ces méfaits et de beaucoup d'autres tout aussi cruels, la liste Otkhozoria-Tatunashvili a été créée pour inscrire le nom des auteurs de crimes odieux de ce genre. Nous estimons que les individus dont le nom figure sur la liste doivent répondre de leurs actes en vertu du droit international applicable.

L'occupation et le mépris flagrant de l'état de droit menacent gravement la stabilité et la sécurité de la Géorgie et de la région dans son ensemble. Compte tenu des conflits en cours dans le sud du Caucase, un incident même mineur peut entraîner des troubles impossibles à contenir et avoir ainsi de lourdes conséquences. Le soutien ferme de la communauté internationale au règlement pacifique du conflit russo-géorgien revêt une importance critique. La communauté internationale doit faire front commun à l'appui du principe de l'égalité souveraine des États et de l'inviolabilité de leurs frontières internationalement reconnues, car ce n'est qu'en respectant les normes fondamentales du droit international et en protégeant les droits de l'homme que nous pourrions assurer la paix et la sécurité dans le monde entier.

La Russie ne satisfait pas encore à ses obligations internationales qui lui imposent notamment de respecter l'accord de cessez-le-feu conclu en 2008 grâce à la médiation de l'Union européenne (UE). Pour notre part, nous respectons l'accord dans ses moindres détails. En outre, nous satisfaisons à l'obligation juridiquement contraignante de ne pas recourir à la force. Ce faisant, nous réaffirmons notre politique inébranlable qui consiste à viser un règlement exclusivement pacifique du conflit. Je prie donc instamment la Fédération de Russie de donner suite aux engagements internationaux qu'elle a pris et de retirer ses forces d'occupation du territoire géorgien.

Nous essayons activement d'utiliser le format des discussions internationales de Genève, mais nos tentatives à la table des négociations rencontrent une

résistance infondée et totalement inacceptable de la part de la Russie. Je tiens à réitérer que nous attachons une importance particulière au rôle des Nations Unies dans les pourparlers de Genève, que l'ONU coprésiede avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'UE.

Au XXI^e siècle, alors que les peuples, les nations et les cultures s'efforcent de parvenir à plus d'intégration et de développement, l'imposition de barrières artificielles et l'installation de barbelés sont totalement inacceptables. Nous voulons sortir de l'impasse où se trouvent les relations entre la Russie et la Géorgie, mais cela ne peut advenir que si l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie et les principes du droit international sont respectés. Malgré l'injustice que nous subissons, notre seule réponse à ces difficultés réside dans la quête de la paix et du développement pour la Géorgie. Nous avons proposé une nouvelle initiative de paix qui vise à surmonter la catastrophe humanitaire dans les territoires occupés et à créer de nouvelles possibilités pour nos citoyens qui y habitent. Par cette initiative, que nous appelons « Un pas vers un avenir meilleur », nous luttons pour mettre fin au processus de dépopulation dans les territoires occupés et garantir le respect des droits fondamentaux. Elle a précisément pour but de faire en sorte que les populations des territoires occupés aient accès à des soins de santé et à des services d'éducation et de leur offrir des moyens d'obtenir des revenus pour nourrir leur famille et assurer leur survie sur le plan physique.

Aujourd'hui, de cette tribune, je tiens à m'adresser à nos compatriotes abkhazes et ossètes. Le moindre succès de la Géorgie est le leur. Nous avons une histoire commune, qui doit définir notre avenir, dont je suis sûr qu'il sera fait de paix et de prospérité. Il est du devoir des autorités géorgiennes de protéger et de garantir les droits de chaque citoyen, et nous sommes déterminés à nous acquitter de ce devoir, de manière irréversible. Tous les citoyens devraient bénéficier de tous les avantages fournis par la Géorgie, que ce soit en termes de droits de l'homme, d'éducation, de soins de santé ou de déplacements sans visa en Europe. Je tiens à m'adresser en particulier aux jeunes. Ensemble, en exploitant les possibilités qui s'offrent, nous obtiendrons succès et prospérité. Je veux que les jeunes sachent que ce n'est qu'unis avec eux que nous voyons notre avenir. Une fois encore, j'engage instamment la Russie à ne pas saper ou compromettre nos initiatives de paix et à faire que les citoyens des territoires occupés puissent mener une vie décente.

Avec sa culture riche et ancienne, la Géorgie a toujours été aux côtés des nations civilisées du monde et contribué au développement des civilisations européennes et mondiales. En conséquence, nous restons engagés dans la lutte contre les difficultés qui se posent à l'humanité. Malheureusement, la liste est longue, aujourd'hui. Elle comprend les conflits, le terrorisme, les migrations et les déplacements forcés, les changements climatiques, la pauvreté et les graves violations des droits de l'homme. Pour remédier à ces problèmes, il faut un effort énorme et une volonté politique robuste de la part de l'ONU et de chaque État Membre. Chacun d'entre nous doit s'attaquer à ces défis pour bâtir un monde meilleur. Nous sommes fermement convaincus que la réalisation des intérêts nationaux dans le monde moderne devrait être fondée sur le respect mutuel et en aucun cas se faire aux dépens les uns des autres. C'est précisément dans ce contexte que je veux rebondir sur le thème de la session de cette année de l'Assemblée générale en réaffirmant que nous sommes déterminés à apporter notre contribution à notre objectif partagé de construire des sociétés pacifiques, équitables et durables et à renforcer le rôle de l'ONU en l'aidant à progresser dans la concrétisation de ses objectifs.

En instaurant une république démocratique, il y a un siècle, la Géorgie a fait un choix de civilisation pour définir l'avenir de notre nation – nous appartenons à la grande famille européenne. Ce choix reste inchangé et constitue un autre argument fort qui confirme notre identité européenne. Avec ses valeurs et ses contributions, la Géorgie a toujours fait partie intégrante de l'Europe, comme en témoigne sa coopération efficace avec l'UE.

Lorsque la Géorgie a déclaré son indépendance, il y a un siècle, sa constitution était fondée sur les mêmes valeurs et principes qui conservent aujourd'hui encore leur pertinence et leur caractère progressiste. Qu'il suffise de dire que le Parlement géorgien multipartite d'il y a un siècle comprenait cinq femmes, fait rare même dans les démocraties bien établies de l'époque. Mon pays célèbre cette année le centième anniversaire de cet événement, la proclamation de notre république démocratique. La Géorgie a rétabli son indépendance il y a 27 ans et s'est embarquée dans l'édification d'un État démocratique moderne. Cela peut ne pas sembler long à l'échelle de l'histoire, mais notre jeune démocratie a traversé bien des épreuves et vécu beaucoup de tribulations depuis lors. La Géorgie d'aujourd'hui est l'héritière des valeurs consacrées il y a un siècle.

Les progrès accomplis par la Géorgie ces dernières années en termes de consolidation démocratique, de respect des droits de l'homme et de renforcement de l'état de droit sont clairement le résultat des réformes fondamentales du pays. La solidité de notre parlement, l'impartialité de notre président, l'indépendance de notre justice et l'efficacité de notre gouvernement sont le fruit de notre réforme constitutionnelle réussie. Par conséquent, le pays est en train de passer à une mode de gouvernance parlementaire de type européen. Pour nous, le développement du pays est pleinement axé sur la liberté des personnes et un capital humain créé pour des personnes libres. L'ambitieuse réforme éducative et la modernisation du système scolaire seront une nouvelle avancée majeure pour relever les défis que mon pays doit aujourd'hui surmonter. Seuls des jeunes éduqués, motivés et confiants peuvent promouvoir le progrès, éliminer la pauvreté et placer la Géorgie parmi les économies développées et novatrices. Un petit gouvernement souple et efficace est contrebalancé par des mécanismes de contrôle publics et institutionnels et une société civile solides, ce qui reflète parfaitement nos engagements au titre de l'objectif de développement durable 16.

L'élection de la Géorgie l'année dernière à la présidence du Partenariat pour le gouvernement ouvert est une reconnaissance des réalisations de notre pays et témoigne de l'efficacité de nos efforts, qui ont donné des résultats concrets à notre société. La protection des droits fondamentaux et de la dignité est notre priorité absolue. À cet égard, la Géorgie est devenue ces dernières années le principal pays réformateur de la région. Il convient de souligner en particulier le fait que nous avons surmonté un défi majeur concernant le système pénitentiaire dont nous avons hérité. Nous avons notamment fait des progrès tangibles en ce qui concerne le respect des droits de l'homme dans les prisons. Nous avons mis en œuvre d'importantes réformes judiciaires, que nous avons l'intention de poursuivre en lançant la prochaine vague de réformes. L'une des principales réalisations de notre action politique a été d'instaurer la liberté et le pluralisme des médias. En 2018, la Géorgie a encore amélioré sa position dans le Classement mondial de la liberté de la presse, et nous avons obtenu des résultats exceptionnels dans le domaine de la liberté sur Internet.

La société civile joue un rôle déterminant dans le processus de consolidation de la démocratie. Sans une société civile forte, surtout dans une jeune démocratie, le développement harmonieux du pays est inimaginable. Nous voulons qu'une société civile indépendante, forte

et active se développe dans notre pays. Dans le cadre de notre politique de développement durable, nous avons donné la priorité à la politique écologique et à l'économie verte. Dans le même temps, nous sommes en train de développer une économie numérique prête à faire progresser le pays à un niveau inégalé. Notre stratégie économique repose sur un développement et une croissance économiques inclusifs, qui se reflètent dans le bien-être de chaque citoyen. Nous avons mis en œuvre avec succès cette stratégie, qui vise à faire de la Géorgie la plaque tournante économique, touristique, logistique et éducative de la région, comme en témoignent nos positions de premier plan dans plusieurs classements internationaux réputés.

La géographie exceptionnelle de notre pays et sa situation stratégique entre l'Europe et l'Asie font de la Géorgie, depuis des siècles, un lieu de rencontre attrayant pour les civilisations et le dialogue culturel. Nous continuons de nous acquitter de cette fonction, et nous mettons en œuvre de nouveaux projets ambitieux et essentiels à cette fin. Il y a quelques années, nous nous sommes adressé au monde, du haut de cette tribune, et avons proposé d'accueillir le Forum de la Route de la soie en Géorgie. Nous avons non seulement fait du Forum une réalité, mais nous avons également repris notre rôle historique dans la région de la Route de la soie au sens large. Aujourd'hui cependant, je voudrais proposer une nouvelle initiative et offrir de faciliter le Forum de Tbilissi en mettant l'accent sur la transformation de la région de la mer Noire et du Caucase, qui sont actuellement des zones de confrontation et en proie à des difficultés, en un espace pour la paix, la coopération et le développement.

Toutes les réalisations de la Géorgie, son développement démocratique et économique ainsi que sa position de leader régional dans divers domaines sont le résultat spécifique de notre choix européen et euro-atlantique, qui est inscrit dans la Constitution et dans les résolutions parlementaires pertinentes. Les relations entre l'OTAN et la Géorgie sont devenues très dynamiques et globales. La Géorgie est un pays candidat à l'adhésion à l'OTAN et un partenaire offrant d'excellentes perspectives, ainsi que le premier fournisseur de contingents par habitant à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, contribuant ainsi à l'architecture de sécurité mondiale.

Tout le monde ici est conscient de la menace inquiétante que représente le terrorisme transnational, qui est aujourd'hui beaucoup plus étendu et omniprésent

que jamais. Le terrorisme est l'ennemi commun du XXI^e siècle. Dans la lutte contre cette menace commune, la Géorgie s'est toujours tenue aux côtés de la communauté internationale et continuera de le faire. Malheureusement, de nombreux vaillants soldats géorgiens sont tombés dans cette lutte mondiale. Nous convenons tous que la lutte contre le terrorisme, ainsi que la prévention de ce fléau et une réponse adéquate à celui-ci, ne sont possibles que par des efforts conjoints et le partage des responsabilités. Je suis convaincu que nous vaincrons ce défi commun.

La douleur de la Géorgie n'est pas un problème qui ne concerne qu'un seul pays. En 2008, l'agression contre la Géorgie a été perçue à travers le monde comme un problème concernant uniquement les relations entre deux pays. Cependant, la façon dont les choses se sont déroulées a montré qu'à l'époque, le monde n'était pas préparé à évaluer adéquatement cette agression et à y réagir. Malheureusement, l'Organisation des Nations Unies s'est avérée inefficace face à ce problème. En outre, le système de sécurité mondiale s'érode sous nos yeux. Le monde actuelle a besoin d'une ONU plus forte. Aujourd'hui, la communauté internationale a besoin d'institutions capables d'évaluer les défis contemporains et d'y répondre correctement ou de prévenir les risques qui menacent la sécurité mondiale.

Comme les membres le savent, les débats sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies ont commencé dans les années 90, mais il faut bien admettre qu'aucun progrès sérieux n'a été constaté jusqu'ici. C'est pourquoi la question de la réforme de l'ONU demeure pertinente et j'estime qu'elle exige une action immédiate. Alors que le monde est confronté aux défis d'une nouvelle ère dont les problèmes restent à identifier, nous avons tous la tâche de réagir et de surmonter ensemble les défis mondiaux afin d'assurer un monde pacifique et meilleur pour les générations futures.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Géorgie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mamuka Bakhtadze, Premier Ministre de la Géorgie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Nguyen Xuan Phuc, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution

du Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam.

M. Nguyen Xuan Phuc, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Nguyen Xuan Phuc, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Nguyen Xuan Phuc (*parle en vietnamien; interprétation assurée par la délégation*) : Je suis très honoré de faire cette déclaration au cours du débat général en ouverture de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, qui a choisi comme thème « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ».

Je félicite M^{me} Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je suis convaincu que cette session sera un grand succès sous sa direction. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance pour les initiatives très importantes que le Secrétaire général, M. Guterres, a défendues depuis sa prise de fonctions.

Je voudrais également, au nom du Gouvernement et du peuple vietnamiens, exprimer ma sincère gratitude à l'Assemblée générale pour la minute de silence observée à la mémoire du regretté Président de la République socialiste du Viet Nam, qui nous a quittés récemment.

Aujourd'hui, l'humanité n'a pas encore oublié le fléau des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Toutefois, depuis la création de l'ONU en 1945, les guerres mondiales appartiennent désormais au passé. Les fondements de la paix sur notre planète ont continué à être renforcés grâce aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, la plus grande organisation multilatérale qui regroupe la plupart des pays. Au cours des 70 dernières années, l'ONU a joué un rôle considérable, s'efforçant sans relâche de préserver la paix, de prévenir les conflits et les guerres, et de mettre en œuvre les buts et les principes de l'Organisation, tels qu'ils ont été codifiés dans la Charte des Nations Unies.

Nous avons vu des progrès importants ces dernières années dans la coopération et le développement mondial, qu'il s'agisse du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ou des réformes de l'Organisation

des Nations Unies, de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 ou de l'adoption et de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'ONU a également joué un rôle essentiel dans les efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes mondiaux, notamment la réduction de la pauvreté, la protection des femmes et des enfants, la promotion des droits de l'homme, l'amélioration des soins de santé, de la culture et de l'éducation, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies est véritablement devenue un symbole de solidarité mondiale, l'incarnation de l'humanité et du progrès, et le lieu où nos aspirations à un monde de paix, de prospérité et d'égalité sont réalisés.

Le Viet Nam a accompagné l'Organisation des Nations Unies et a contribué à la réalisation de ses nobles objectifs tout au long des sept dernières décennies. Nous défendons fermement le rôle central que joue l'ONU dans le système international multilatéral et nous avons participé de manière active aux efforts visant à donner corps à la coopération sur les piliers fondamentaux de l'Organisation, notamment le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la coopération au service du développement, et la protection et la promotion des droits de l'homme.

Autrefois un pays pauvre et sous-développé avec un déficit vivrier, le Viet Nam a enregistré au cours des 20 dernières années une croissance annuelle moyenne de son produit intérieur brut de plus de 6 % et est devenu l'un des plus grands exportateurs vivriers au monde. Depuis 2010, nous sommes un pays en développement à revenu intermédiaire et les conditions de vie de nos quelque 100 millions de citoyens se sont considérablement améliorées. En participant activement à l'intégration internationale grâce à son adhésion à 16 accords de libre-échange, le Viet Nam entretient des relations de libre-échange avec près de 60 grands pays et partenaires dans le monde.

Plus récemment, nous avons accueilli avec succès l'Association de coopération économique Asie-Pacifique tout au long de 2017, la 132^e Assemblée de l'Union interparlementaire en 2015, le Forum économique mondial de 2018 de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et le sixième Sommet sur la coopération dans le bassin du Mekong en 2018. Nous travaillons également à la concrétisation de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025, dont

le but est de renforcer le rôle central que joue l'ASEAN dans l'évolution de l'architecture régionale. Le Viet Nam a également pris l'initiative dans de nombreux mécanismes importants de l'ONU auxquels elle participe, contribuant de manière responsable à bon nombre de domaines variés.

Le Viet Nam redouble aussi d'efforts pour promouvoir la justice et le développement durable, favoriser l'égalité et le soutien aux personnes défavorisées, protéger l'environnement et garantir les droits de tous les citoyens, tout en respectant l'esprit de dialogue et de coopération dans le domaine des droits de l'homme. Nous avons toujours considéré qu'il est important de préserver les patrimoines culturels et naturels, et l'identité nationale. Nous sommes l'un des rares pays à avoir réalisé bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement plus tôt que prévu, en particulier en matière de réduction de la pauvreté.

Notre politique a toujours été de respecter la Charte des Nations Unies et les principes fondamentaux du droit international en ce qui concerne le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques. Cela inclut le cas de la mer de Chine méridionale, où certaines questions doivent être réglées sur la base de la Convention de 1982 des Nations Unies sur le droit de la mer et la nécessité de préserver la sécurité et la sûreté maritimes, ainsi que la liberté de navigation et de survol.

La coopération et l'assistance de la communauté internationale, notamment de l'ONU, ont été extrêmement précieuses pour le Viet Nam dans ses efforts visant à parvenir au développement durable, à l'intégration internationale et à la réduction de la pauvreté. À cette occasion, je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple vietnamiens, exprimer ma sincère gratitude à l'ONU et à tous les pays et organisations internationales qui ont aidé le Viet Nam de manière active et efficace.

Notre planète connaît une évolution rapide, stimulée par les innovations scientifiques et techniques de la quatrième révolution industrielle, ainsi que le mouvement irréversible de la mondialisation. Cette évolution ouvre une série de possibilités nouvelles pour guider l'humanité vers une nouvelle ère de croissance économique encore jamais vue dans l'histoire de notre civilisation, renforçant ainsi les grands courants mondiaux de paix, de coopération et de développement.

Pourtant, le monde est aussi confronté à de nouveaux défis gigantesques. La paix mondiale

n'est toujours pas garantie, même si la situation dans la péninsule coréenne enregistre des progrès nouveaux. Au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs, les conflits – ou les menaces de conflit – font rage, et l'immigration demeure une question urgente pour de nombreux pays. Les politiques de coercition, le recours à la menace de la force et la multiplication des mesures unilatérales continuent de peser sur la paix et la stabilité internationales. L'injustice et les inégalités persistent dans de nombreuses régions du monde. Le développement mondial est plus que jamais sujet aux risques et à l'instabilité. Les effets des changements climatiques et de la pollution environnementales sont présents partout. La pauvreté reste un défi majeur, avec près de 750 millions de personnes qui vivent toujours dans une extrême pauvreté, parmi lesquelles un grand nombre d'enfants qui souffrent de la faim et de carences, sans accès aux soins de santé ou à une éducation digne de ce nom.

Aucune nation, quelle que soit sa puissance ou sa richesse, ne peut à elle seule relever ces immenses défis mondiaux. Pour ce faire, toutes les nations doivent mettre en commun leurs efforts et collaborer. Je voudrais suggérer que le concept de double responsabilité soit universellement respecté. Chaque nation doit assumer davantage de responsabilités dans la résolution des problèmes mondiaux, et chaque individu doit assumer plus de responsabilités en tant que citoyen du monde.

Dans ce contexte, je partage l'avis du Secrétaire général Antonio Guterres selon lequel, de nos jours, l'ONU joue un rôle encore plus important dans la mise en place de nouvelles bases pour relever plus efficacement les défis mondiaux. Nous devons continuer de mettre en avant le rôle de l'Organisation et de nous unir pour bâtir un monde de paix, d'égalité et de développement durable. J'espère que, dans ce processus, les grandes puissances et les pays développés joueront, par des mesures efficaces, un rôle exemplaire en matière de maintien de la paix et de promotion du développement. L'Assemblée générale doit être au cœur de la coopération entre les pays et les peuples pour la paix, l'égalité et le développement durable.

À cet égard, nous sommes favorables à la levée du blocus unilatéral imposé à Cuba, afin que ce pays puisse librement exercer son droit de participer, sur une base équitable et juste, aux relations économiques et commerciales, conformément au droit international.

Tous les peuples ont toujours désiré et espéré la paix, la liberté et la prospérité. À l'ère de la quatrième

révolution industrielle, les progrès de l'humanité ne se mesurent pas seulement à l'aune des prouesses techniques, mais surtout à celle de la paix et de la prospérité. Même la plus petite chance de paix doit être chérie et cultivée. Suite à sa longue lutte pour la liberté et l'indépendance, le Viet Nam a une conscience profonde de la valeur de la paix, de l'égalité et de l'autodétermination, du droit à la recherche du bonheur et des valeurs démocratiques consacrées par la Charte des Nations Unies. La voix des petites nations et les aspirations des défavorisés doivent être respectées, entendues et embrassées. C'est le fondement d'un développement durable et inclusif qui ne laisse personne de côté, et de la stabilité sociale, qui est un préalable pour garantir les droits de chaque individu et exploiter leur créativité.

Aujourd'hui, il est vital que l'ONU entreprenne des réformes résolues et globales, améliore son efficacité, son caractère démocratique et sa transparence, afin de mieux s'acquitter de son rôle indispensable de direction des efforts visant à relever les défis mondiaux. Comme l'a dit un jour le regretté Secrétaire général Kofi Annan, ainsi que l'a cité le Secrétaire général dans son discours d'ouverture (voir A/73/PV.6) :

« [N]ous partageons un destin commun. Nous devons l'affronter ensemble. Voilà pourquoi, chers amis, nous avons créé l'Organisation des Nations Unies » (voir *SG/SM/7262*)

C'est aussi la raison pour laquelle, immédiatement après la création de l'État vietnamien le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh, le défunt Président bien-aimé du peuple vietnamien, a soumis une demande d'adhésion à l'ONU en janvier 1946.

Je demande à présent : quelle ONU voulons-nous? Ma réponse à cette question est que nous devons applaudir les propositions de réforme formulées par le Secrétaire général Antonio Guterres, notamment le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Je propose que l'ONU renforce sa coopération avec les différentes régions du monde, en particulier en ce qui concerne les mécanismes de coopération de haut niveau entre l'ONU et l'ASEAN, afin de mettre davantage en lumière le rôle de l'ONU au sein de l'ASEAN et inversement./

Le Viet Nam est fier d'être un membre actif de l'ONU. Notre politique étrangère est une politique d'indépendance, d'autonomie, de paix, de coopération et de développement, de multilatéralisme et de diversification dans nos relations extérieures, ainsi

que d'intégration internationale active et engagée. Au travers de cette politique, nous espérons apporter de plus grandes contributions à la création de mécanismes multilatéraux et à l'exercice des responsabilités communes de la communauté internationale. Le Viet Nam a, par exemple, dépêché un hôpital mobile de campagne de niveau 2 auprès de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Plus récemment, le Viet Nam a présenté sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2020-2021. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux 53 pays du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, qui ont appuyé la candidature du Viet Nam, en tant que seul candidat du Groupe, et à de nombreux autres pour le large soutien qu'ils ont apporté à notre candidature à ce jour. Dans la très prestigieuse instance que représente l'Assemblée, je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple vietnamiens, demander aux États Membres de nous soutenir, dans l'espoir qu'ils le fassent. Le Viet Nam est déterminé à être un membre actif et responsable de la communauté internationale et de l'ONU.

Nous avons toutes les raisons de croire, au vu de notre partenariat, de notre solidarité et de notre niveau d'engagement au niveau international, que les objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU seront réalisés, montrant que nous pouvons être à la hauteur des aspirations de l'humanité tout entière pour un monde de paix, d'égalité et de développement durable. Sur cette note, puisse la soixante-treizième session de l'Assemblée générale être un franc succès.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nguyen Xuan Phuc, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Andrew Holness, Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque.

M. Andrew Holness, Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Andrew Holness, Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de Jamaïque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Holness (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'adresse mes chaleureuses félicitations à M^{me} Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Des quatre femmes qui ont assumé la présidence au cours des dernières années, elle est la première femme originaire de la région d'Amérique latine et des Caraïbes. La Jamaïque est particulièrement heureuse que cet honneur ait été conféré à une personnalité aussi éminente de sa région. Nous partageons également son souhait de voir une plus grande égalité femmes-hommes à la présidence de l'Assemblée générale dans les années à venir. Elle peut être assurée du plein soutien de la Jamaïque pendant l'exercice de son mandat.

Le thème choisi pour la session en cours trouve chez nous un écho particulier. Il est impératif qu'à travers son leadership mondial et le partage des responsabilités au service de sociétés pacifiques, équitables et durables, nous rendions l'Organisation des Nations Unies pertinente pour tous.

Dix années se sont écoulées depuis la crise économique et financière mondiale de 2008. Nous sommes grandement encouragés par les rapports des partenaires internationaux de développement selon lesquels la croissance mondiale s'est améliorée et le chômage a atteint son plus bas niveau depuis la crise. Nous sommes toutefois conscients que, parmi les économies en développement, notamment dans les petits États insulaires en développement comme le mien, les perspectives de croissance sont de plus en plus défavorables.

Nous demeurons vulnérables à toute une série de risques sociaux, économiques, environnementaux, financiers et commerciaux, à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Dans ce contexte, la quête de la Jamaïque pour parvenir à une croissance économique inclusive et durable et pour créer des emplois décents a été semée d'embûches. Dix ans plus tard, nous devons toujours

faire face aux aléas d'un environnement économique mondial incertain et, parfois, instable. Conjugués aux défis persistants liés aux changements climatiques et à la fréquence accrue des accidents météorologiques intenses, ces phénomènes ont tous une incidence sur la vitesse à laquelle nous nous développons.

Malgré les multiples défis auxquels les Jamaïcains sont confrontés individuellement ou collectivement, la Jamaïque est en train d'élaborer le consensus social et politique nécessaire pour appliquer des politiques qui garantiront son indépendance économique. Au cours de la dernière décennie, nous avons entamé une profonde réforme structurelle de notre économie; réduit le profil de notre dette par rapport au niveau très élevé qu'elle avait; transformé notre secteur énergétique et augmenté l'aide sociale aux plus vulnérables. Quel a été le résultat de nos efforts? Les notations de notre dette souveraine et nos perspectives sont passées du rouge au vert.

La Jamaïque n'attend pas que le monde vienne la sauver. En tant que petit État insulaire en développement confronté à de nombreux défis, elle prend son destin en main. Nous pensons qu'au final, notre indépendance économique assurera notre résilience. Néanmoins, nous continuons de renforcer les partenariats traditionnels et d'en établir de nouveaux partout dans le monde avec des pays ayant les mêmes vues que nous, qui sont conscients des avantages mondiaux générés lorsque des pays – grands et petits, riches et pauvres – travaillent ensemble pour résoudre des problèmes trop importants pour être résolus par un seul pays.

Cette année, la Jamaïque a eu l'honneur d'être invitée à représenter la Communauté des Caraïbes (CARICOM) aux sessions de sensibilisation du Groupe des Sept et au Sommet du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Nous avons également représenté la CARICOM tout au long de l'année aux réunions du Groupe des Vingt sous la présidence argentine. Ces instances représentent des groupes de pays extrêmement influents. La Jamaïque estime que ces regroupements offrent une occasion unique, en collaboration avec les partenaires internationaux de développement, de s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontées les économies les plus faibles du monde entier. La Jamaïque se félicite donc de l'occasion qui lui est donnée de partager ses opinions avec ses principaux partenaires économiques pour faire en sorte qu'ils comprennent mieux les risques auxquels elle est exposée dans sa région composée de petits États en développement, dont la plupart sont des États insulaires.

La Jamaïque est prête à continuer de travailler sur la manière dont nous pouvons transformer la réflexion au niveau mondial et trouver ensemble des solutions efficaces dans le cadre d'un système multilatéral équitable, fondé sur des règles, qui appuie les politiques visant à assurer l'émergence et l'autonomisation des petits États en développement, en ne laissant effectivement aucun pays – et personne – de côté.

Notre action concertée doit tenir compte des stratégies efficaces visant à renforcer le système financier mondial par une campagne mondiale vigoureuse, le but étant de trouver des fonds pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des mesures de résilience et d'adaptation pour faire face aux effets dévastateurs des changements climatiques et des catastrophes naturelles. La Jamaïque et ses frères et sœurs de la CARICOM n'ont pas le luxe de s'engager dans un débat philosophique pour savoir si les changements climatiques sont réels ou non. Le problème est existentiel pour nous. Les grandes tempêtes ne sont plus rares; elles ont cédé la place aux supertempêtes. Elles sont plus fortes et plus fréquentes. Chaque année, la région des Caraïbes, qui s'étend jusqu'à la côte sud-est des États-Unis d'Amérique, vit dans la peur pendant cinq mois – cinq mois pendant lesquels les habitants espèrent que cette année, ils ne subiront pas les ravages subis par la Caroline du Nord, Antigua-et-Barbuda, le Texas et la Grenade.

Les États Membres ont-ils vu ce qui s'est passé en Dominique? Le désastre causé par les supertempêtes est ce qui se rapproche le plus d'un événement que nous pouvons imaginer ou comparer à une catastrophe nucléaire. Après quatre heures passées à subir le déferlement d'un ouragan, la Dominique a perdu la majeure partie de son produit intérieur brut (PIB). Aujourd'hui, les habitants de cette petite île sont toujours en train de s'en remettre.

Comme le confirme le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) (A/73/268), l'année dernière, nous avons assisté à la saison des ouragans la plus coûteuse de l'Atlantique Nord, avec des pertes évaluées à 229 milliards de dollars. De plus, les pertes économiques attribuées aux catastrophes naturelles liées au climat ont atteint 320 milliards de dollars.

S'agissant tout particulièrement de la question des changements climatiques, j'ai été spécialement honoré par l'invitation du Secrétaire général Antonio Guterres

à me joindre à lui et au Président français Emmanuel Macron, pour diriger une initiative spéciale visant à mobiliser les contributions annoncées au Sommet de Copenhague en 2009, d'une valeur de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Nous sommes à deux ans de l'échéance, mais à ce jour, nous sommes encore loin d'atteindre l'objectif fixé. Par conséquent, nous devons lancer une campagne de mobilisation efficace. Dans ce contexte, ma délégation attend avec intérêt le sommet sur les changements climatiques qui sera convoqué par le Secrétaire général en 2019. Plus précisément, je m'engage aussi à travailler personnellement et assidûment pour renforcer la dynamique visant à obtenir les ressources promises pour faire face aux questions relatives aux changements climatiques, qui nous affectent tous.

Bon nombre de facteurs structurels, qui entravent notre capacité à réduire l'écart persistant entre les recettes des économies en développement et celles des économies avancées, peuvent être éliminés grâce à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable. Les estimations mondiales de l'ampleur du déficit de financement des objectifs de développement durable sont de l'ordre de 5 à 7 billions de dollars par an. Pour réaliser des progrès significatifs dans ce domaine, il faudra que nous exploitions différentes sources de financement. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'intégrer des moyens novateurs pour mobiliser le financement provenant du secteur privé.

Par ailleurs, à l'instar de la Jamaïque, plusieurs petits États insulaires en développement sont considérés comme étant passés au statut de pays à revenu intermédiaire en raison de leur PIB par habitant. Toutefois, bon nombre d'entre eux sont très endettés et vulnérables. Les ratios d'endettement élevés limitent notre capacité d'obtenir des recettes fiscales internes à un coût raisonnable permettant de réaliser les objectifs nationaux de développement. La réalité est que même si beaucoup d'entre nous ont fait des progrès en matière de réduction du niveau d'extrême pauvreté, les différents efforts de développement que nous déployons en général sont au point mort.

Nous nous félicitons donc vivement des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a affirmé l'importance de compléter le critère du revenu par habitant en remédiant aux lacunes structurelles qui limitent les perspectives de développement des pays à revenu intermédiaire. Aussi,

je demande à nouveau aux institutions financières internationales qu'elles s'attaquent à ce problème persistant connu sous le nom de piège du revenu intermédiaire. Nous pensons qu'une initiative spéciale destinée aux pays à revenu intermédiaire très endettés pourrait servir à encadrer le type d'appui dont ces pays ont besoin. Nous espérons fortement que la réunion de haut niveau de l'ONU sur les pays à revenu intermédiaire, qui se tiendra plus tard cette année, permettra d'examiner de manière exhaustive ces questions et les moyens par lesquels le système des Nations Unies peut fournir un meilleur appui.

Pendant ce temps, la Jamaïque continue de collaborer avec des partenaires tels que le Canada, pour offrir une plateforme grâce à laquelle les pays peuvent communiquer directement avec les acteurs du secteur privé, les institutions de financement du développement et les régulateurs. Notre objectif est de nouer des partenariats entre les États Membres de l'ONU et le secteur privé afin de trouver des moyens pratiques, axés sur des solutions, d'obtenir des dépenses d'équipement nouvelles et à long terme, en combinant des financements publics, privés et mixtes pour réaliser les objectifs de développement durable.

Alors même que nous cherchons activement des financements pour le développement durable, nous sommes conscients que nous vivons dans un monde où la paix et la sécurité internationales sont constamment menacées. Le monde a été témoin de plusieurs attaques terroristes et est aux prises avec une série de conflits qui semblent insolubles. Le Secrétaire général a donc mis l'accent, à juste titre, sur la prévention des conflits et la promotion d'un nouveau programme de désarmement. Comme il l'a souvent dit, nous devons examiner les questions relatives à la paix et à la sécurité comme étant un processus de paix allant de la prévention, du règlement des conflits et du maintien de la paix à la consolidation de la paix et au développement durable à long terme.

La Jamaïque s'intéresse particulièrement aux efforts visant à créer un environnement sûr en luttant contre le trafic et le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Nous avons effectué d'importants changements institutionnels, amélioré nos politiques et adopté des modifications législatives dans les domaines de la sécurité et de la justice dans notre propre pays. Nous attendons maintenant avec intérêt de collaborer avec les autres États Membres, le système des Nations

Unies et nos partenaires à tous les niveaux pour faire en sorte que les progrès accomplis perdurent.

Les sociétés fonctionnent mieux lorsqu'on crée un environnement mondial inclusif, où personne ne se sent lésé. La réalisation des objectifs de développement durable doit être axée sur les personnes. Les embargos et autres obstacles financiers et économiques ne doivent pas devenir des instruments pour empêcher des peuples – tels que nos voisins, citoyens de la République de Cuba – d'atteindre leurs objectifs légitimes de développement. La Jamaïque continue de demander la levée des embargos imposés à ce pays. Nous pensons également qu'il est important d'appuyer les efforts du Secrétaire général et de ses envoyés spéciaux pour poursuivre les processus politiques liés aux situations comme celles du Sahara occidental, de la Syrie et du Myanmar.

Alors que nous nous préparons à célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons rester attentifs à tous ceux qui, parmi nous, sont constamment victimes de discrimination sous diverses formes. La Jamaïque a été à l'avant-garde des efforts internationaux en matière des droits de l'homme, ayant été le premier pays à les intégrer dans sa stratégie de politique étrangère – un principe que nous défendons avec ferveur. Nous ne perdrons jamais de vue la responsabilité de promouvoir et de protéger les intérêts des personnes vulnérables. Nous tenons particulièrement à faire en sorte que nos femmes, nos enfants, nos personnes handicapées, nos personnes âgées et nos jeunes puissent contribuer de manière significative à l'édification d'une société sûre et prospère et en récolter les fruits. La Jamaïque sera bientôt membre du Conseil économique et social, qui est actuellement présidé par Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Notre mandat coïncidera avec une année qui promet d'être capitale pour cet organe de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes déterminés à faire progresser les travaux du Conseil, notamment au cours du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Les sociétés ne peuvent pas être viables sans des citoyens en bonne santé. Alors que la région est gravement touchée par les maladies non transmissibles, les Caraïbes s'emploient activement à promouvoir et à mettre en œuvre des mesures pour inverser cette tendance, en faisant la promotion de la santé et du bien-être. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me suis joint à mes collègues de la Communauté des

Caraïbes (CARICOM), ce matin, pour lancer *Caribbean Moves*, une initiative régionale qui vise à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, et à les inciter à faire plus d'activité physique. Nous espérons vivement tirer parti des résultats de la réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles, qui a été organisée cette semaine. La Jamaïque appuiera également les initiatives en cours pour lutter contre la tuberculose et promouvoir la couverture sanitaire universelle.

La Présidente de l'Assemblée générale nous a mis au défi de faire en sorte que l'ONU reste un symbole d'espoir pour chaque citoyen du monde. À cette fin, l'ONU doit s'adapter à un monde en constante évolution et imprévisible, si elle veut rester pertinente et efficace. Le Secrétaire général a raison de dire dans son rapport sur l'activité de l'Organisation que :

« c'est dans sa capacité à rassembler, à proposer des idées, à stimuler l'action et à trouver des solutions que réside le principal atout de l'Organisation ». (*A/73/I, par. 1*)

C'est pourquoi, nous continuons résolument d'appuyer les efforts de réforme de l'ONU. Nous nous félicitons des mesures prises par le Secrétaire général pour agir en faveur de la réforme de l'architecture de paix et de sécurité et du système des Nations Unies pour le développement ainsi que sa gestion et sa structure opérationnelle. Bien entendu, nous avons encore en mémoire les propos du Secrétaire général Kofi Annan, qui nous a récemment quittés, un fervent partisan de la diplomatie multilatérale, d'après qui aucune réforme de l'ONU ne sera complète sans une réforme du Conseil de sécurité.

Notre alliance mondiale comprend 193 États souverains, mais il est indéniable que nous sommes tous interdépendants. Il faut une réponse commune et multidimensionnelle pour surmonter les innombrables obstacles qui se dressent devant nous, car c'est uniquement en collaborant que nous pourrions bâtir nos sociétés et assurer notre avenir commun. Notre héritage doit être source de progrès et d'inspiration. Puisse cela être la mission de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andrew Holness, Premier Ministre et Ministre de la défense, de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre, Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et Ministre de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre, Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et Ministre de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre, Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et Ministre de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre, Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et Ministre de la sécurité nationale et du renseignement de Nouvelle-Zélande, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M^{me} Ardern (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : *E nga mana nul o nga whenua o te ao/Tena koutou katoa/Nei ra te reo mihi maioha o Aotearoa/Tena tatau i nga kaupapa korero/Ka arahina e tatau/Me te ngakau pono/Me te kotahitanga o te tangata.*

Mes propos liminaires étaient en Te Reo Maori, la langue du peuple autochtone Aotearoa de Nouvelle-Zélande. Comme le veut la tradition, j'ai salué les personnes présentes à l'Assemblée, j'ai rappelé la raison de notre présence en ce lieu et l'importance de nos travaux. Il me semble que c'est un bon point de départ.

En tant que dirigeante participant à l'Assemblée générale pour la première fois, je suis frappée par la puissance et le potentiel de l'Assemblée. En Nouvelle-Zélande, nous en avons toujours été très conscients. Nous sommes un pays lointain situé dans la partie inférieure du Pacifique Sud. Nos voisins les plus proches sont à trois heures de vol et toute destination située à moins de 12 heures nous semble proche. Toutefois, je suis certaine que notre isolement géographique a contribué à définir nos valeurs.

Nous sommes un peuple capable d'autodérision. Nous ne courons pas après les titres. Nous célébrons

autant la personne ordinaire qui fait du bénévolat à son club de sports que l'entrepreneur prospère. Notre empathie et notre sens aigu de la justice n'ont d'égal que notre pragmatisme. Après tout, nous sommes un pays composé de deux îles principales : l'une simplement nommée île du Nord et l'autre île du Sud. Pour autant, notre éloignement ne nous a pas isolé – en fait, nos rapports avec le monde ont contribué à façonner notre identité.

Je suis une enfant des années 80, une période de l'histoire de la Nouvelle-Zélande où elle ne se contentait pas juste d'observer les événements internationaux, elle les remettait en question. Qu'il s'agisse de l'apartheid en Afrique du Sud ou des essais nucléaires dans le Pacifique, j'ai grandi en apprenant à connaître mon pays et qui nous étions à la manière dont nous réagissions aux événements internationaux. Que ce soit en descendant dans les rues ou en modifiant nos lois, nous nous sommes considérés comme les membres d'une communauté, au sein de laquelle nous avions le devoir de nous faire entendre.

Je suis une Néo-Zélandaise extrêmement fière, et cette fierté vient principalement du fait que mon pays est un membre fort et actif au sein de notre communauté internationale, et non malgré elle. Au centre de la communauté internationale, se trouve cet endroit. Suite à une guerre catastrophique, nous avons collectivement établi – par des conventions, des chartes et des règles – un ensemble de normes internationales et de droits fondamentaux. Tous marquent la reconnaissance du fait que nous ne nous sommes pas isolés, que les gouvernements ont des obligations envers leurs peuples et les uns envers les autres et que nos actions ont des répercussions mondiales.

En 1945, le Premier Ministre néo-zélandais Peter Fraser a dit que la Charte des Nations Unies offrait peut-être la dernière occasion de travailler de concert pour concrétiser l'espoir qui nous habite tous, celui d'une paix réelle, pérenne et respectueuse de la dignité humaine. Aucun de ces principes fondateurs ne doit être confiné aux livres d'histoire. En effet, compte tenu des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, de leur nature et de leur incidence mondiales, la nécessité d'une action collective et du multilatéralisme n'a jamais été aussi évidente. Et pourtant, malgré tout cela, le débat et le dialogue auxquels nous assisons à l'échelle mondiale ne sont pas axés sur la pertinence et l'importance de nos institutions internationales. Au lieu de cela, nous nous trouvons dans l'obligation de défendre l'existence même

de ces institutions. Dès lors, nous nous interrogeons tous : comment en sommes-nous arrivés là? et comment en sortir?

S'il y a une chose qui nous unit sur le plan politique en ce moment, c'est bien ceci : la mondialisation a eu un impact considérable sur nos nations et les peuples que nous servons. Si cet impact a été positif pour beaucoup, il ne l'a pas été pour d'autres. Les transitions que nos économies ont traversées ont souvent été éprouvantes et les conséquences pénibles. Parallèlement à une croissance économique mondiale sans précédent, nous continuons de constater un sentiment croissant d'isolement, de désorganisation et d'insécurité, et l'effritement de l'espoir. En tant que personnalités politiques et gouvernements, nous avons tous des choix quant à la façon de relever ces défis. Nous pouvons exploiter cette situation pour blâmer les autres, inconnus et anonymes, alimenter le sentiment d'insécurité et nous replier encore plus sur nous-mêmes, ou nous pouvons reconnaître les problèmes qui sont les nôtres et chercher à les résoudre.

En Nouvelle-Zélande, agir seul n'est pas une option. Outre notre histoire, nous sommes aussi une nation commerçante, et fière de l'être, mais même sans ces principes fondateurs, il n'est pas uniquement question d'enjeux liés à une identité nationale. Il y a aussi des attentes générationnelles à prendre en compte. Il n'est guère surprenant qu'il existe un courant mondial de jeunes gens insatisfaits par nos systèmes politiques et nous demandant de faire les choses autrement. Pourquoi ne le demanderaient-ils pas, alors qu'ils ont eux-mêmes dû s'adapter si rapidement à un monde en mutation.

En quelques décennies à peine, nous avons une génération qui grandit en étant connectée comme jamais auparavant. La transformation numérique déterminera si les emplois pour lesquels ils sont formés existeront encore dans deux décennies. Dans le domaine de l'éducation ou sur le marché du travail, ils ne seront pas seulement en concurrence avec leur voisin, mais aussi avec les habitants de leur pays voisin. Cette génération est une génération sans frontières – du moins dans le monde virtuel – et dont les membres se considèrent de plus en plus comme des citoyens du monde. Au fur et à mesure que sa réalité change, elle s'attend à ce que la nôtre change aussi, à ce que nous voyions et comprenions notre impact collectif et à ce que nous changions notre façon d'exercer le pouvoir.

Si nous cherchons un domaine dans lequel la prochaine génération nous demande de changer, nous

n'avons qu'à penser aux changements climatiques. Il y a deux semaines, les dirigeants des îles du Pacifique se sont réunis au Forum des îles du Pacifique. C'est à cette réunion, organisée sur la petite île de Nauru, que les changements climatiques ont été déclarés comme étant la plus grande menace à la sécurité dans le Pacifique. S'il vous plaît, réfléchissez-y un instant. De tous les défis dont nous débattons et discutons, la montée du niveau de la mer représente la plus grande menace pour notre région.

Pour ceux qui vivent dans le Pacifique Sud, les effets des changements climatiques ne sont pas théoriques, ni même discutables. Les habitants de cette région constatent l'élévation du niveau de la mer, la récurrence des phénomènes météorologiques extrêmes et les répercussions sur leur approvisionnement en eau et leurs cultures vivrières. Nous pouvons parler tant que nous voulons des données scientifiques, de leur signification et des niveaux de température à ne pas dépasser si nous voulons survivre, mais entendre le ressortissant d'une île du Pacifique parler de l'endroit où se trouvait la mer quand il était enfant et de la disparition éventuelle de tout son village à l'âge adulte comporte une réalité implacable.

Notre action face à ce défi mondial reste facultative, mais l'impact de l'inaction ne l'est pas. Des nations comme Tuvalu, les Îles Marshall ou Kiribati – les petits pays qui ont le moins contribué aux changements climatiques dans le monde – subissent et subiront de plein fouet les effets du réchauffement de la planète. Si mes voisins du Pacifique n'ont pas la possibilité d'échapper aux effets des changements climatiques, pourquoi devrions-nous avoir le choix d'agir ou non pour y mettre fin? Toute désintégration du multilatéralisme et tout affaiblissement des objectifs et accords relatifs au climat ne sont pas des notes de bas de page intéressantes dans l'histoire géopolitique. Ces actions seront catastrophiques.

En Nouvelle-Zélande, nous sommes déterminés à prendre nos responsabilités. Nous ne délivrerons plus de permis d'exploration pétrolière et gazière en mer. Nous nous sommes fixé comme objectif que toute l'énergie produite soit renouvelable d'ici à 2035, nous avons créé un fonds pour les infrastructures vertes afin d'encourager l'innovation et nous avons lancé une initiative visant à planter 1 milliard d'arbres au cours des 10 prochaines années. Ces plans sont ouvertement ambitieux. La menace que représentent les changements climatiques l'exige. Cependant, nous ne représentons que moins

de 0,2% des émissions mondiales. C'est pourquoi, depuis la création de l'ONU en tant que communauté internationale, les changements climatiques constituent le meilleur exemple illustrant l'importance de l'action collective et du multilatéralisme. Ils devraient être un cri de ralliement pour nous tous.

Pourtant, on constate une certaine réticence que nous pouvons difficilement nous permettre et des calculs et intérêts personnels. Ce n'est pas le seul défi face auquel la première réaction est de penser à l'intérêt national et où une action internationale ou collective a été affaiblie au mieux, ou rejetée au pire. Toutefois, il serait à la fois injuste et naïf de prétendre que le repli sur nos propres frontières et intérêts nous a fait tourner le dos à un système parfait. Les institutions internationales que nous avons fait nôtres ne sont pas parfaites. Mais, elles peuvent être améliorées.

C'est pourquoi le défi que je souhaite lancer aujourd'hui est le suivant : ensemble, nous devons redéfinir et renouveler notre engagement en faveur du multilatéralisme. Nous devons redoubler d'efforts pour travailler en tant que communauté internationale. Nous devons redécouvrir à quel point l'interdépendance est importante pour nous tous, et non préjudiciable. Nous devons démontrer qu'une action internationale collective non seulement fonctionne, mais qu'il y va de nos intérêts à tous. Nous devons montrer à la prochaine génération que nous sommes à l'écoute et que nous l'avons entendue.

Mais si nous voulons vraiment nous engager dans un programme de réformes, nous devons reconnaître les lacunes qui nous ont menés à cette croisée des chemins. Le commerce international, par exemple, a aidé des millions de personnes à sortir de la pauvreté à travers le monde. Mais certains ont vu leur niveau de vie chuter. En Nouvelle-Zélande, nous avons nous-mêmes constaté la réticence que suscitent les accords commerciaux au sein de notre propre population. La réaction appropriée est de ne pas répéter les erreurs du passé et de ne pas se laisser séduire par les fausses promesses du protectionnisme, mais plutôt de veiller à ce que les avantages du commerce soient équitablement répartis dans nos sociétés.

Nous ne pouvons pas compter sur les institutions internationales pour le faire, de la même manière que nous ne pouvons pas les blâmer si elles n'ont pas apporté ces avantages. Il nous incombe de bâtir des économies productives, durables et inclusives et de montrer à nos peuples que, si elle est bien menée, l'intégration

économique internationale peut améliorer notre situation à tous. Si nous voulons faire en sorte que tout le monde se porte mieux, nous devrions certainement commencer par les plus vulnérables.

En Nouvelle-Zélande, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux. Nous voulons être le meilleur endroit au monde pour être un enfant. Il ne s'agit pas de choses palpables – après tout, à quoi mesure-t-on la gaieté, le sentiment de sécurité et le bonheur? En revanche, nous pouvons mesurer le dénuement matériel et la pauvreté, et c'est ce que nous ferons. De plus, nous faisons en sorte que la loi prévoit que nous fassions rapport sur ces statistiques chaque année en même temps que notre budget. Y-a-t-il une meilleure façon de s'autoévaluer et pour quel groupe le ferait-on si ce n'est pour les enfants?

Néanmoins, si nous nous mettons l'accent sur l'éducation de la prochaine génération, nous devons également nous préoccuper de ce que nous lui transmettons, notamment notre environnement. Dans la langue maorie, il y a un mot qui traduit l'importance de ce rôle, *Kaitiakitanga*, qui signifie la tutelle. C'est l'idée que l'environnement nous a été confié et que nous devons en prendre soin. Pour nous, cela signifie prendre des mesures pour lutter contre sa dégradation, notamment l'établissement de normes pour qu'on puisse se baigner dans nos rivières, la réduction des déchets et l'élimination progressive des sacs de plastique à usage unique, jusqu'à l'élimination des prédateurs et la protection de notre biodiversité. La course à la croissance de nos économies et à l'augmentation de nos richesses nous appauvrit, surtout si elle se fait au détriment de notre environnement. En Nouvelle-Zélande, nous sommes déterminés à prouver qu'il ne doit pas nécessairement en être ainsi. Toutefois, ce sont des actions et des initiatives que nous pouvons entreprendre à l'échelle nationale qui font que nos institutions internationales sont moins exposées aux reproches et moins sous pression. Cela ne signifie qu'elles n'ont pas besoin d'être améliorées.

Au cœur du système multilatéral, l'ONU doit montrer l'exemple. Nous soutenons vivement les initiatives de réforme du Secrétaire général qui visent à rendre l'Organisation plus réactive, efficace et moderne afin qu'elle soit en mesure de traiter des défis de l'heure. Nous encourageons M. Guterres à être ambitieux, comme nous le sommes. Cependant, c'est à nous, les États Membres, qu'il incombe d'orienter les changements à l'ONU, lesquels passent par une réforme du Conseil de sécurité. Si nous voulons que celui-ci remplisse son rôle

de maintien de la paix et de la sécurité internationales, ses pratiques doivent être actualisées de telle sorte qu'il ne soit pas paralysé par l'emploi du droit de veto.

Il faut également revoir notre façon de penser, pour concrétiser la vision des objectifs de développement durable. En Nouvelle-Zélande, nous nous efforçons d'intégrer les principes qui sous-tendent ces objectifs dans un nouveau cadre relatif aux conditions de vie qui guide nos politiques et la gestion de nos ressources. Nous restons totalement engagés en faveur du déploiement des objectifs de développement durable, aux côtés des partenaires internationaux, par le truchement d'une augmentation sensible de notre budget consacré à l'aide publique au développement.

Toutefois, la revitalisation de notre système international fondé sur des règles ne se rapporte pas simplement aux modalités de notre collaboration. Elle suppose aussi de renouveler notre attachement aux valeurs qui sont les nôtres. La lecture de la Charte des Nations Unies nous rappelle que l'Organisation a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, qui en l'espace de deux conflits mondiaux a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances. Si nous oublions l'histoire, et les principes qui ont présidé à la création de l'ONU, nous serons condamnés à répéter les erreurs du passé.

Dans un monde où l'incertitude va croissant, il est plus important que jamais de garder à l'esprit les valeurs cardinales sur quoi l'Organisation a été fondée, à savoir que tous les êtres humains sont égaux, que chacun est en droit d'attendre que sa dignité et ses droits fondamentaux soient respectés, et que nous devons nous attacher à promouvoir le progrès social et de meilleures conditions de vie, dans une liberté plus grande. Il nous faut systématiquement nous demander si nous respectons chacune d'entre elles.

En plus de renouveler cet engagement, il convient que nous reconnaissons les domaines dans lesquels le principe de responsabilité doit continuer de s'appliquer, et tel est particulièrement le cas pour ce qui concerne l'égalité. Il y a eu tant d'avancées, et chacune mérite d'être saluée. En Nouvelle-Zélande, nous venons de célébrer le cent-vingt-cinquième anniversaire de l'octroi du droit de vote aux femmes. Nous avons été le premier pays du monde à faire ce choix. En grandissant, je n'ai jamais pensé que le fait que je sois une fille m'empêcherait de réaliser quoi que je veuille dans la vie. Après tout, je ne suis pas la première femme, mais

la troisième, à accéder à la fonction de Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande.

Pour autant, nous avons toujours un écart de rémunération selon le sexe, et les femmes sont surreprésentées dans les emplois mal payés et parmi les victimes de la violence domestique. Nous ne sommes pas les seuls. Aussi surprenant que cela puisse paraître, à notre époque moderne, nous devons nous engager de nouveau en faveur de l'égalité femmes-hommes. Personnellement, je ne fêterai jamais les progrès que nous avons obtenus pour les femmes à l'échelle nationale alors que, dans d'autres parties du monde, des femmes et des filles n'ont pas la moindre possibilité de s'épanouir et voient leur dignité battue en brèche. #MeToo doit devenir #WeToo. Nous sommes tous concernés.

J'admets que la liste des exigences qui nous sont faites à tous est longue, au niveau national et international. Nous évoluons en des temps difficiles. Nous sommes aux prises avec ce que nous appellerions en Nouvelle-Zélande de méchants problèmes, pour souligner qu'ils sont liés entre eux et assez inextricables. Peut-être le moment est-il donc venu de faire un pas de côté pour s'extraire du chaos et se demander ce qu'on veut. C'est dans cet espace que nous trouverons la simplicité – la simplicité de la paix, de la prospérité et de l'équité.

Si je pouvais tout ramener à une seule et unique notion, ce serait une notion simple, une valeur que nous avons à cœur en Nouvelle-Zélande : la bonté. Face à l'isolement, au protectionnisme et au racisme, la simple idée de regarder vers l'extérieur, au-delà de nous-mêmes, l'idée de la bonté et du collectivisme, pourrait à tout prendre être un bon point de départ. Partons donc de là, avec les institutions qui nous ont bien servis quand nous en avons besoin et qui le feront à nouveau.

En attendant, je peux assurer à toutes les personnes présentes que la Nouvelle-Zélande reste déterminée à continuer de faire sa part dans le renforcement et la pérennisation de la paix et de la sécurité internationales; à promouvoir et défendre notre ordre international ouvert, inclusif et fondé sur des règles et sur des valeurs universelles; et à être pragmatique, empathique, forte et animée par la bonté. La génération suivante, après tout, ne mérite pas moins.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine, et de la sécurité nationale et du

renseignement de la Nouvelle-Zélande pour l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine, et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Il y a une décennie, le monde était secoué par un effondrement cataclysmique de son ordre économique. La crise économique et financière dévastatrice qui allait frapper la planète a débuté dans les salles de réunion de banques avides et s'est propagée dans le monde entier, avec une rapidité qui a mis au jour les lacunes d'une architecture financière internationale sans éthique ni réglementation. Elle a eu des retombées socioéconomiques vastes et graves, en particulier pour les pays qui avaient le moins à voir avec son déclenchement.

Malheureusement, les enseignements de cette catastrophe économique et financière, qui semblent aller sans dire, ont été déformés et manipulés, avec un effet désastreux. Alors que l'architecture financière a été tranquillement réorganisée, à la faveur de quelques changements cosmétiques sans effet, le paysage

socioéconomique et politique d'après la crise a été totalement refondé. Les difficultés économiques ont incité la plupart des grandes nations à se replier sur elles-mêmes, aux dépens des aspects les plus nobles et bénéfiques de la coopération mondiale. De lâches démagogues sont apparus sous des atours populistes pour exploiter ces difficultés et attiser le feu de la division, de la haine et du renfermement. Aux quatre coins de la Terre, la montée bruyante de l'intolérance antilibérale fait suite à la crise économique et à son impact persistant.

La solidarité a été sacrifiée sur l'autel de l'opportunisme économique, ce qui illustre la justesse de l'observation du regretté Kofi Annan lorsqu'il prédisait que les gens auraient tendance à être moins généreux et à se protéger, ne s'encombrant alors plus guère de solidarité, quand les conditions économiques deviendraient difficiles. Nous avons reculé sur l'idéal d'intégration, de coopération et de consensus, qui non seulement prévalait durant la décennie d'avant la crise mais revêt un caractère absolument nécessaire pour régler les problèmes mondiaux qui se posent à nous.

Dans un village mondial connecté par la technologie, de plus en plus éduqué et qui va se contractant, toute tentative tardive de remettre les génies du multilatéralisme et de la mondialisation dans leurs lampes respectives est une folie dangereuse. Les murs ne sauraient remplacer les ponts, ni l'isolement la coopération, pas plus qu'on ne peut se serrer la main les poings fermés.

L'ONU présente nombre de défauts systémiques, et la montée de son antithèse dépourvue de principes exige que nous remédiions d'urgence à ces défauts. Néanmoins, après sept décennies, elle demeure la seule institution qui ait la capacité et l'autorité de permettre une coopération mondiale au service de notre ennoblissement collectif.

Le thème judicieusement retenu pour le présent débat général traite de la pertinence de l'Organisation, d'une force mondiale et de responsabilités partagées. Il nous invite à réaffirmer notre attachement à ce qui forme le socle de la Charte des Nations Unies : l'égalité souveraine, la non-ingérence et la non-intervention, la paix et la sécurité internationales, le respect du droit international et la coopération collective dans le règlement des problèmes mondiaux. C'est précisément quand les temps sont les plus troublés et lorsque des changements délétères se produisent que les principes

et les vérités fondamentales doivent être le plus vigoureusement défendus.

Les principes de non-intervention et de non-ingérence sont particulièrement importants pour les petits États insulaires en développement. Comme nous manquons de puissance militaire ou de richesse économique et que nous sommes coincés entre des frontières étroites, nous devons notre existence en tant qu'États nations à la reconnaissance mondiale et au respect du principe en vertu duquel nulle nation – grande ou petite, riche ou pauvre, proche ou éloignée – n'est autorisée à s'ingérer dans nos affaires souveraines ou à intervenir sur des questions qui relèvent exclusivement de notre compétence nationale. Si ces principes ne sont pas strictement respectés, l'existence des petits États est suspendue de façon précaire aux intrigues des grandes puissances ou à la manière changeante dont elles perçoivent notre importance stratégique. Sans ces principes, notre ordre international retombe dans la barbarie, où les forts font tout ce qu'ils ont la possibilité de faire tandis que les faibles en sont réduits à souffrir comme ils le doivent. C'est inacceptable.

Du fait qu'ils en sont indéniablement tributaires, les petits États sont parmi les tenants les plus acharnés de cette pierre angulaire du droit international. Chaque violation du principe de non-intervention, où qu'elle soit commise, est une attaque indirecte contre notre propre survie. Ce principe est immuable, et aucune coercition brutale ni incitation menaçante ne nous fera abandonner nos intérêts existentiels premiers au nom de quelque apaisement de court terme. Notre histoire partagée de lutte contre l'oppression et l'exploitation coloniales est ce qui nous pousse constamment à vouloir justice et réparation pour les victimes du génocide et de l'esclavage des autochtones, et elle suscite chez nous une opposition implacable à tous ceux qui tentent d'imposer illégalement leur volonté à des nations et des peuples indépendants.

Par conséquent, Saint-Vincent-et-les Grenadines condamne fermement les assauts interventionnistes qui se poursuivent contre la souveraineté de nos voisins de la République de Cuba et de la République bolivarienne du Venezuela. Le blocus économique anachronique de Cuba est à la fois illégal et improductif. Il y a bien longtemps qu'il aurait dû être totalement levé. Nous déplorons vivement que le rapprochement balbutiant entre les États-Unis et Cuba se trouve dans l'impasse, et nous appelons à la reprise d'un dialogue mutuellement respectueux entre nos deux amis.

Au Venezuela, le Gouvernement démocratiquement élu essuie un assaut économique extérieur inacceptable, coordonné et intense qui affaiblit également de manière indirecte les petites nations des Caraïbes, liées au pays par de généreux accords de solidarité, par exemple en ce qui concerne PetroCaribe. Certes, le Venezuela connaît d'énormes problèmes sociopolitiques internes, mais une intervention injustifiée et illégale ne sert clairement pas la cause de son peuple qui aspire à la paix, à la démocratie et à la liberté. Le Venezuela a besoin d'une mission de paix et de réconciliation, pas d'une campagne de sanctions, de subversion et de menaces d'intervention armée. Il faut établir d'urgence un dialogue constructif entre les personnalités et les parties au conflit et au sein des deux groupes.

Les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont cessé de réaffirmer que notre région est une zone de paix. Nos peuples ne sont pas les pions ni les jouets d'une quelconque nation. Notre Amérique et nos Caraïbes l'affirment fièrement. C'est un bruit dans notre sang, un écho dans nos os.

Aucune organisation internationale n'est mieux à même que l'ONU de s'acquitter du mandat fondamental qui veut en vertu de la Charte qu'elle veille à la coopération internationale dans le règlement des problèmes internationaux à caractère économique, social, culturel ou humanitaire. Aujourd'hui, les changements climatiques sont incontestablement le problème existentiel complexe et décisif que nous devons affronter collectivement. Toutefois, la perspective d'une solution internationale efficace aux changements climatiques s'éloigne rapidement. Nos accords climatiques soigneusement calibrés sont au bord de l'inutilité, compromis non seulement par le retrait de grandes nations mais aussi par le manquement cynique et imprudent aux engagements d'atténuation volontaire que les principaux émetteurs ont pris bruyamment avant d'y déroger discrètement.

Le résultat de cette procrastination politique et de ces atermoiements indignes est que le monde continue de brûler tandis que ses dirigeants font des combines. Notre île sœur de la Dominique a été deux fois dévastée en l'espace de trois ans, par la tempête tropicale Erika et l'ouragan Irma, puis par l'ouragan Isaac qui lui a porté un coup terrible il y a quelques semaines. Au moment où je parle, la menace d'une tempête plane sur mon pays. Au-delà de la une des journaux, l'histoire des changements climatiques se déploie de façon sinistre dans la vie quotidienne de toute notre région, qui est

faite d'inondations, de sécheresses, de glissements de terrain, d'érosion côtière, de vies perdues et de moyens de subsistance ravagés.

Nous ne pouvons plus attendre. La constellation des défis, venus de l'extérieur, qui se posent à nos petits États appelle une réaction mondiale ciblée qui reconnaisse, en théorie et en pratique, la situation indéniablement exceptionnelle des petits États. La notion complexe de cet exceptionnalisme concernant les petits États devrait être au centre du discours mondial afin d'inciter à prendre les mesures collectives qui conviennent.

L'élévation du niveau des mers et l'intensification des tempêtes représentent une menace existentielle pour les petits États insulaires en développement, en particulier. Les principaux émetteurs qui négligent de prendre des engagements ambitieux en termes d'atténuation et d'y donner suite commettent un acte d'hostilité direct contre les petits États insulaires en développement, et nous devrions résister à l'imprudence de ces principaux émetteurs dont les agissements vont contre nos intérêts.

Dans la même veine, le financement de la résilience climatique et des mesures d'adaptation ne peut pas être pris dans les mêmes processus bureaucratiques labyrinthiques et terriblement lents qui freinent d'autres initiatives de coopération. Nos amis et partenaires doivent reconnaître l'urgence de cette menace climatique inconnue et sans précédent et engager une action décisive sur le plan politique et en matière de développement pour contrer cette gigantesque menace existentielle. On ne peut pas aborder les changements climatiques en usant des pratiques habituelles, même si elles ont fait leurs preuves dans d'autres domaines. Nos accords mondiaux sur le climat ont donné naissance à des entités qui ont pour objectifs affichés de mobiliser et d'affecter au profit des États les plus vulnérables des fonds dont ils ont besoin d'urgence aux fins d'atténuation et d'adaptation. Cependant, ces entités placent l'appui promis au centre d'un maillage impénétrable de règles et de procédures compliquées qui n'ont d'autre effet que de frustrer ceux qui ont le plus désespérément besoin de coopération pour survivre.

De même, l'engagement international en faveur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable achoppe sur la pénurie d'efforts mondiaux tangibles qui soient propres à assurer leur réalisation dans les délais fixés. À Saint-Vincent-et-les Grenadines, les objectifs de développement durable ont été adoptés et intégrés

dans nos plans nationaux de développement. En dépit de moyens limités, nous avons créé à la fois un fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la faim et un fonds d'urgence pour les catastrophes, soit des réponses innovantes et uniques à nos propres besoins en matière de développement durable. Nous avons intégré et érigé en priorités les objectifs relatifs à l'énergie propre, à la croissance économique, à la durabilité, à l'action climatique et à la biodiversité. Nous avons obtenu des progrès sur le plan local en bénéficiant de la solidarité altruiste de certains de nos amis et alliés régionaux et mondiaux, mais il faut encore accomplir bien davantage.

Saint-Vincent-et-les Grenadines continue de chercher de nouvelles possibilités de croissance économique et de développement axés sur les personnes dans des circonstances qui évoluent rapidement. Le spectre de guerres commerciales fait peser une menace immense sur nos aspirations de développement, tout comme le fait que le nœud coulant des procédures se resserre constamment autour du cou de nos industries et de nos services bancaires et financiers. La perspective de la réduction du risque et de la perte des relations bancaires correspondantes ne relève pas d'une décision bancaire ou commerciale isolée; elle constitue une menace manifeste et immédiate à la viabilité économique de nombreux petits États. La manipulation moderne de l'accès des États aux mécanismes bancaires et financiers mondiaux, qu'elle soit le fait de la politique, de la stigmatisation ou de l'indifférence, est une violation flagrante du droit internationalement reconnu au développement. C'est un impérialisme du type le plus insidieux, imposé anonymement et de loin. Les Nations Unies doivent urgemment contrer cette menace grave et croissante de façon coordonnée et pragmatique.

Saint-Vincent-et-les Grenadines enregistre également des avancées de plus en plus innovantes dans sa démarche qui consiste à capitaliser sur le vaste potentiel de l'économie bleue, du tourisme, des produits agricoles de niche et de notre connaissance historique en ce qui concerne les usages médicinaux du cannabis. Nous sollicitons la coopération de nos amis et partenaires à l'appui de ces initiatives.

Saint-Vincent-et-les Grenadines fait la preuve de sa foi dans les principes et le potentiel de l'ONU en participant activement aux travaux portant sur tous les aspects abordé par cet organe. Ces dernières années, nous avons démontré qu'une petite taille n'empêchait pas d'apporter des contributions décisives sur la scène internationale. Saint-Vincent-et-les Grenadines joue un

rôle de chef de file dans la réaction des Nations Unies au lendemain de la crise financière, la revitalisation de l'Assemblée générale, la réforme du Conseil de sécurité, la promotion du droit de la mer, la maîtrise des armes légères, les mesures ambitieuses pour combattre les changements climatiques, et l'action mondiale concernant les maladies non transmissibles. Saint-Vincent-et-les Grenadines a tout récemment présidé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et préside actuellement le Conseil économique et social.

Dans une logique semblable, nous nous sentons la responsabilité de faire valoir nos points de vue particuliers dans les travaux du Conseil de sécurité. Les vues des petits États, dont les petits États insulaires en développement, ont toujours été les moins entendues au Conseil de sécurité. De la même façon que les menaces à la paix et à la sécurité internationales ont évolué de diverses manières, la nécessité d'une diversité de points de vue au Conseil de sécurité s'est accentuée. Les petits États insulaires ont largement relevé – et ce, de manière spectaculaire – le défi de forger des sociétés pacifiques et harmonieuses malgré les nombreuses lignes de fracture sociales, ethniques, politiques, historiques et culturelles qui sont généralement à l'origine de bien des atteintes à la paix et à la sécurité internationales. Nous avons surmonté ces difficultés, non avec un surplus d'armes ou de dollars, mais avec le respect mutuel, le dialogue, et la compréhension que les situations uniques requièrent non pas des solutions idéologiques statiques mais de la souplesse et de l'innovation tournée vers les particularités du problème qui se pose.

Il est évident que le Conseil de sécurité a besoin à plus haute dose de ce genre de pragmatisme concret et fondé sur des principes. C'est pourquoi la candidature de Saint-Vincent-et-les Grenadines a été entérinée par les États membres de la Communauté des Caraïbes, et pourquoi Saint-Vincent-et-les Grenadines continue de demander que la composition du Conseil de sécurité soit réformée de manière à refléter les réalités et les défis d'aujourd'hui.

Notre pragmatisme nous permet de voir le monde tel qu'il est, sans nous encombrer de biais historiques ou idéologiques. L'ONU, qui compte parmi ses États Membres des populations d'à peine 10 000 personnes, reste pourtant aveugle au sort des 23 millions de résidents de Taïwan. Nul principe ne justifie de nier à Taïwan le droit de participer aux travaux des institutions spécialisées des Nations Unies.

La pertinence de l'Organisation réside dans sa réactivité aux besoins et aux difficultés des peuples que nous représentons collectivement. Nous pouvons et devons faire davantage pour répondre à ces besoins de manière directe et décisive. Nous devons plus que jamais oeuvrer avec diligence pour traduire les nobles intentions en actes concrets au nom des objectifs inscrits dans la Charte. Par conséquent, nous appelons instamment à ce qu'il soit fait en sorte que cessent la douleur et la souffrance des Palestiniens, de la population du Yémen et de ceux qui sont touchés par le fléau du terrorisme, qu'il soit ou non d'État. De même, la folie de la propagation des armes de destruction massive et de la menace de leur emploi est un affront flagrant à l'humanité, à la paix et à la sécurité, qui exige de notre part une réaction collective et soutenue. Notre action internationale doit aussi veiller à corriger les problèmes du passé, à savoir la traite des personnes, les stupéfians et les armes légères, les réfugiés fuyant des pays ravagés, la violence contre les femmes et les enfants, la rareté croissante de l'eau et de la nourriture dans beaucoup de nations, la guerre contre les maladies chroniques non contagieuses, la montée de l'intolérance religieuse dans certains endroits, et le regroupement des familles après les enlèvements.

La Présidente assume la présidence.

Nous voyons, en divers endroits du monde, des tentatives forcenées de rallumer les cendres mourantes de la xénophobie et de l'unilatéralisme, à la poursuite d'une gloire passée, emplie de mythologie. Cette noble institution est la gardienne d'une autre flamme. Nos principes fondamentaux font ouvertement barrage à ceux qui donnent dans le triomphalisme simpliste et

dont les agissements montrent qu'ils ont la mémoire courte et qu'ils ne voient pas loin. Notre flamme est celle du respect de la souveraineté, de la diversité de vues, du dialogue, de la paix et du développement. En ces temps de changement, face aux nouveaux défis de l'époque, les principes qui entretiennent cette flamme doivent être défendus avec zèle. En tant que gardiens de cette flamme et dépositaires de ces principes pour les générations futures, nous ne pouvons faiblir et nous trouver pris de court face aux assauts réactionnaires. Une autre voie est possible, et elle est éclairée par les principes intemporels qui continuent d'animer et de renforcer les efforts louables des Nations Unies. Puissent ces principes continuer longtemps de guider notre cheminement collectif pour la paix, la prospérité et le développement axé sur les personnes.

Dès lors, que nous appartient-il de faire? La réponse est aussi intemporelle qu'elle est sage. Ce que nous devons faire, c'est agir de façon juste, aimer la clémence et travailler humblement avec notre Dieu.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 16 h 5.